

MONTREAL, SAMEDI,
19 MARS, 1938

Vol. VIII — N° 235 — 24 pages
Téléphone: FALKirk 1171*

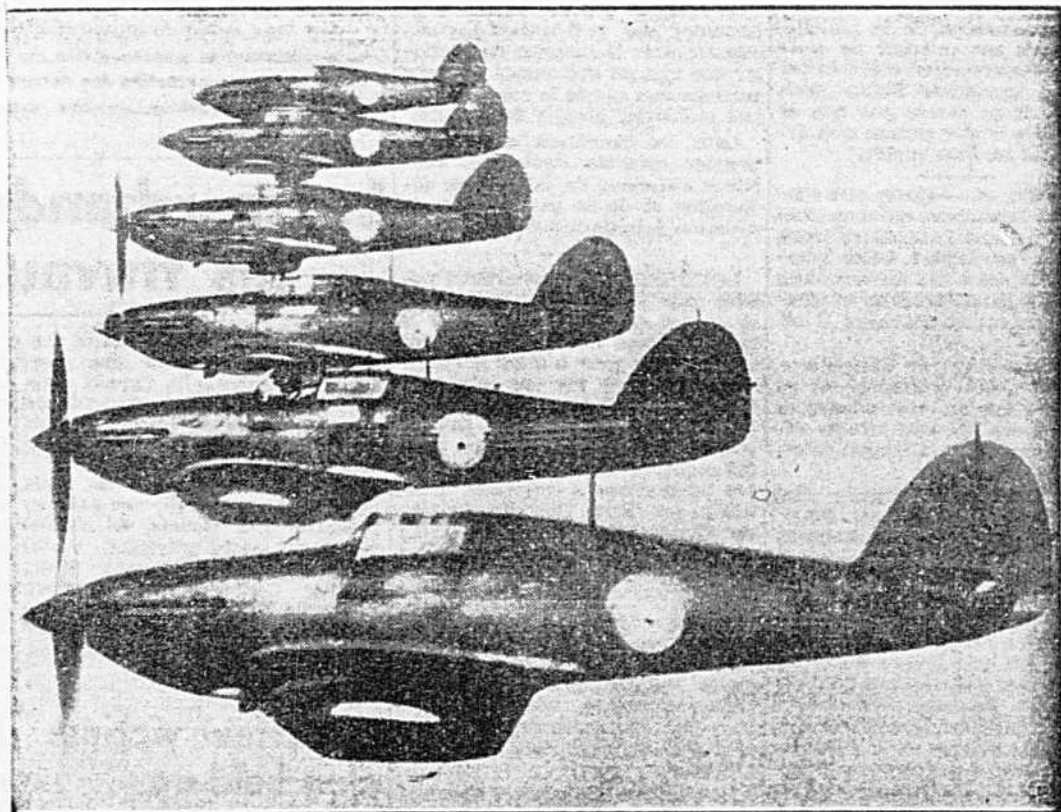
LA VILLE MENACEE PAR LES BANQUES

(A LIRE EN PAGE 3)



MARTA ROCAFORT ET SON FIANCÉ

Marta Rocafort, épouse divorcée de l'ex-prince héritier d'Espagne, photographiée en compagnie de son fiancé, E.-H. Adkins, étudiant en droit à l'Université de Miami.



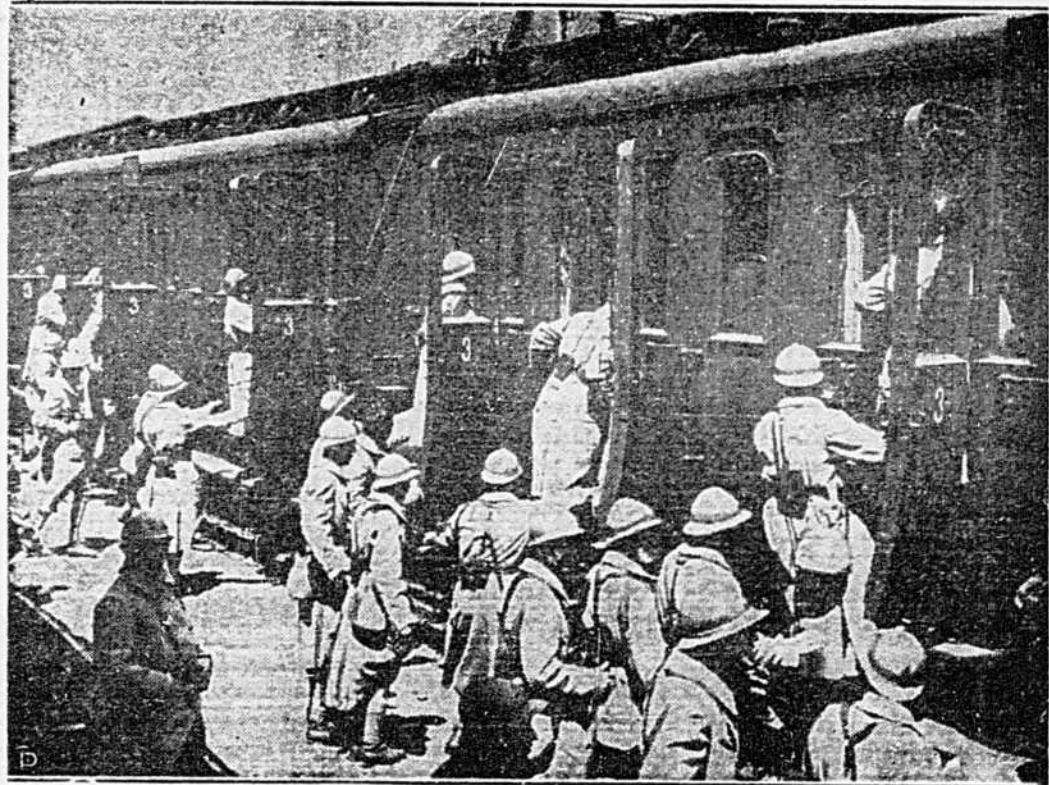
NOUVEAUX AVIONS DE COMBAT BRITANNIQUES

Ces avions anglais de combat "Hawker Hurricanes" sont les plus rapides de leur genre au monde. Au cours d'essais récents, un de ces aéroplanes a atteint 408.75 milles à l'heure.



LE SAUVETAGE DES SAVANTS RUSSES

Voici la première photo du sauvetage des savants russes qui, installés sur une banquise, s'en allaient à la dérive depuis des mois dans les mers arctiques. I. Papanin, à gauche, chef de l'expédition, et P. Shirshov se préparent à embarquer à bord du brise-glace venu à leur secours.



LA FRANCE ENVOIE DES TROUPES AUX FRONTIÈRES

Alarmée par les récents événements d'Espagne et d'Europe Centrale, la France a dû encore une fois masser des troupes sur ses frontières. Des scènes identiques à celles qu'on aperçoit ci-haut se sont déroulées dans toutes les parties de la France, alors que les poilus se dirigeaient vers la fameuse ligne Maginot ou sur la frontière franco-espagnole.

Les Dominions devront aider l'Angleterre

Telle est l'opinion formulée dans les journaux de Londres aujourd'hui. Le danger de guerre plane toujours en Europe et le monde inquiet attend la réponse de la Lituanie à l'ultimatum de la Pologne.

LONDRES, 18. — La Grande-Bretagne aujourd'hui tente de régler le conflit de la Pologne et de la Lituanie autrement que par des rencontres guerrières et par la force des armes.

Le premier ministre Chamberlain a déclaré aujourd'hui à la Chambre des Communes que le Royaume-Uni était en relation constante avec les gouvernements des deux pays concernés.

L'ambassadeur anglais à Varsovie, Sir Howard Kennard a exercé des pressions sur le gouvernement polonais afin de le convaincre du fait que l'ultimatum à la Lituanie n'est pas un prétexte à des demandes encore plus exigeantes.

M. Chamberlain refuse de s'adresser à la Société des Nations afin de lui demander d'intervenir et d'empêcher la guerre.

"Le gouvernement de Sa Majesté, dit-il, n'est pas satisfait de cette méthode d'intervention suggérée par le député travailliste Philip Noel-Baker et il ne trouve pas que ce soit le mode le plus certain d'en arriver à une solution rapide."

LONDRES, 18. — Quelle sera l'attitude des Dominions, advenant une guerre à laquelle l'Angleterre serait obligée de participer? Cette question fait le sujet des conversations dans les rues de Londres et chacun est anxieux de connaître la réponse.

Le gouvernement de l'Angleterre, comme il le fait ordinairement en temps de crise, ne cesse d'informer ses Dominions des plus récents développements de la situation internationale.

On a publié des rapports dans lesquels il est dit que les Dominions (on ne spécifie pas lesquels) ne sont pas préparés à aider la Grande-Bretagne pour une intervention dans l'Europe Centrale, mais par contre qu'ils voudront au secours de la Mère-Patrie si celle-ci est attaquée sur son propre territoire. D'après des informations qu'il est difficile de contrôler, on affirme aussi que l'aide des Dominions concernant une attaque de la Tchécoslovaquie n'est pas encore assurée.

Le Canada n'a pas spécifié quelle attitude il prendrait si la Grande-Bretagne tentait de protéger la Tchécoslovaquie.

Les Dominions ne sont pas obligés de définir une telle attitude et

ils ne le feraient que s'ils le voulaient bien.

OTTAWA, 18. — A Ottawa le premier ministre du Canada dit que la Grande-Bretagne n'a pas demandé une expression d'opinion et n'en a pas formulée au sujet de la participation du Dominion à une telle guerre.

M. King a affirmé encore à la Chambre hier qu'il n'était pas nécessaire pour le moment de formuler une opinion quelconque sur telle participation et que le moment n'était nullement propice de le faire.

Dans les conditions actuelles le premier ministre croit qu'il vaut mieux s'abstenir de faire toute déclaration et de ne pas aggraver la situation internationale.

LONDRES, 18. — Des articles publiés dans les journaux de Londres et surtout dans le Daily Mail et le Daily Express disent que les Dominions sont prêts à aider la Grande-Bretagne si elle est attaquée. Mais ces mêmes journaux affirment que les Dominions ne sont pas intéressés à intervenir dans un conflit auquel la Grande-Bretagne n'est pas immédiatement intéressée. L'attitude des divers Dominions vis-à-vis l'Angleterre n'a pas beaucoup changé depuis les discussions et les résolutions de la dernière conférence impériale.

KOVNO, 18. — La majorité des membres du cabinet lituanien favorise l'acceptation des demandes de la Pologne mais ne prise pas outre mesure la forme employée pour faire ces demandes et le genre d'ultimatum qui a été servi à la Lituanie.

Le ministre des Affaires Étrangères annoncera la décision du cabinet après la séance qui aura lieu demain. Il y aura tout d'abord une réunion secrète du cabinet le matin et une réunion publique l'après-midi et c'est après la réunion publique que le ministre Losonaitis va apprendre à l'univers entier comment la Lituanie a voulu juger l'ultimatum de la Pologne.

L'émotion est grande et l'énerverment général dans ce pays où plane une menace de guerre!

Le gouvernement a prohibé la vente des liqueurs alcooliques après huit heures demain soir et a mobilisé plusieurs escouades de policiers afin de protéger les propriétés des Polonais.

L'attitude de l'Allemagne est considérée ici comme très favorable à la Pologne.

VARSOVIE, 18. — De Varsovie on mandate que le danger d'une guerre plane toujours sur l'Europe.

La paix ne tient qu'à un cheveu et c'est la Lituanie qui en décidera en acceptant ou rejetant l'ultimatum de la Pologne.



Les troupes du général Franco ont continué hier leur avance vers la mer dans le but de séparer les armées loyalistes et terminer ainsi rapidement la guerre civile en Espagne. La ligne noire indique les positions actuelles des forces franquistes et les lignes pointillées, les positions qu'elles occupaient lorsque l'offensive fut déclenchée.

Les marchands approuvent les travaux publics

OTTAWA, 18. — Le comité exécutif de l'Association des marchands détaillants du Canada a approuvé, aujourd'hui, un programme de travaux publics destiné à venir en aide aux chômeurs et à augmenter le pouvoir d'achat.

Leur congrès annuel de trois jours s'est terminé par une élection générale. A.R. Goudie, de Kitchener, a été réélu président; W.W. Cooper, de Swift Current, Sask., premier vice-président; Stanley Evans, de Winnipeg, deuxième vice-président; O. Normandin, de Montréal, trésorier, et G.S. Houghman, de Toronto, secrétaire.

Cette approbation d'un plan de travaux publics était contenue dans une résolution adoptée par les délégués, et elle se lisait comme suit: "Que ce comité notait avec satisfaction la tendance de l'opinion publique en faveur d'une réforme monétaire. Nous espérons que cette réforme permettra au gouvernement d'enrayer le chômage en votant les sommes nécessaires à l'accomplissement de travaux publics de grande utilité à travers tout le Canada et, ce faisant, donnant un essor nouveau au pouvoir d'achat en intensifiant la circulation monétaire".

Chauffeur victime d'un hold-up

Deux inconnus qui se trouvaient dans le Chinatown, hier soir, hélèrent un taxi conduit par Robert Martin, 258, rue Cathédrale et le prièrent de les conduire tout à fait dans l'est de la ville. Par un singulier hasard l'adresse recherchée n'existait pas. Les inconnus exigèrent alors du chauffeur de continuer sa route jusqu'au Parc Dominion. A cet endroit l'un des individus pointa un revolver dans la direction du chauffeur, le fit stopper après quoi il l'installa à ses côtés dans le siège arrière toujours sous la menace de son arme. Son compagnon dès lors prit la direction du volant et se dirigea vers l'Assomption. A quelques milles de cette dernière localité le conducteur de taxi fut ligoté à l'arrière du "taxi" et de broche et jeté dans une grange située sur le bord de la route. Les bandits s'emparèrent ensuite d'une somme de \$28 qu'il avait dans ses goussets et disparurent dans le taxi volé. M. Martin parvint tant bien que mal à se libérer de ses liens se mit à circuler le long de la voie et se dirigea vers l'Assomption où il signala sa triste mésaventure à la police. Une enquête très serrée est en cours et l'on peut prévoir des arrestations prochaines.

AUTRE SUICIDE

PRAGUE, 18. — Fritz Kreisler, âgé de 31 ans, vient de se suicider en se jetant de l'étage supérieur de sa maison. Il était l'un des procureurs de la poursuite au procès des meurtriers du chancelier Dollfuss en 1934. Depuis il avait vécu en Tchécoslovaquie.

BUREAUX FERMES

Les bureaux de la carte d'identité seront fermés aujourd'hui par suite de son déménagement à son nouvel édifice, rue Saint-Denis.

LES BILLS 19 ET 20 SONT SANCTIONNES

QUEBEC, 18. — L'hon. E.-L. Patenaude, lieutenant-gouverneur de la province, a sanctionné cet après-midi de nombreux projets de loi adoptés par l'Assemblée législative et le Conseil législatif. Parmi ces lois se trouvaient les bills 19 et 20 qui amendent la loi des salaires raisonnables et la loi des contrats collectifs.

Comme le comité des Comptes publics siégera mardi prochain, le comité des bills privés étudiera le bill de Montréal mercredi prochain.

L'Assemblée législative a adopté cet après-midi en troisième lecture le projet de loi présenté par l'hon. Onésime Gagnon à l'effet d'établir une école de mines dans le nord-ouest de la province ainsi que des amendements à la loi des mines afin de clarifier la position du commissaire des mines.

Le comité des bills publics a adopté cet après-midi le bill de la commission des écoles catholiques afin de permettre à cette dernière de faire face à un déficit de \$60,000.

"Parce que j'ai l'air honnête"

QUEBEC, 18. — A peine sorti de la prison, où il avait purgé une sentence de six mois après avoir été trouvé coupable du crime de faux, Louis-P. Thibault, de cette ville est de nouveau à dos avec la loi. Trouvé coupable aujourd'hui d'avoir passé de faux chèques il sera sanctionné jeudi prochain par le juge Laetare Roy.

Thibault venait à peine d'être élargi de la prison qu'il commença à toucher de faux chèques. Il en avait passé une dizaine avant que la police réussisse à lui mettre la main au collet.

"Vous m'intriguez vraiment, lui dit le juge Roy, après que Thibault se fut avoué coupable. Certains commerçants refuseront désormais d'accepter des chèques présentés par de véritables messieurs tandis que pour vous ils sont disposés à le faire. Comme cela se peut-il?" "Probablement parce que j'ai l'air honnête", fut la réponse.

JAMBE FRACTUREE

En descendant d'un tramway en face de 901 rue Mont-Royal est, hier soir, Mme William Ritchie, âgée de 56 ans, de 4290 rue Menta, a fait une chute sur le pavé glissant et s'est fracturée la jambe droite. Elle a été hospitalisée à Notre-Dame.

naux à prendre un chemin détourné pour y parvenir.

Les nationaux disent que 2,000 combattants gouvernementaux ont perdu la vie lors de la prise de Caspé. Ce sont, dit-on, surtout des volontaires étrangers.

H. L'ECUYER ELECTRIC SERVICE

2470, rue Des Carrières (angle Iberville) Tél. DOLLARD 5940

TOUSIGNANT et Frères Limitée.

MAISON CANADIENNE FRANÇAISE

BEURRE

CREMERIE

PREMIERE QUALITE 36c

DEUXIEME QUALITE 34c

TROISIEME QUALITE 32c

11 MAGASINS

6920, RUE SAINT-HUBERT
6312, RUE SAINT-HUBERT
5195, RUE ST-LAURENT
3475, RUE ONTARIO EST
2034, RUE MONT-ROYAL E.
1148, RUE MONT-ROYAL E.
1374, RUE ONTARIO E.
2309, RUE ONTARIO E.
1584, STE-CATHERINE E.
4835, RUE WELLINGTON
2929, RUE MASSON

• Les magasins seront fermés à 6 h. 30 p.m. le lundi, mardi, mercredi et jeudi.

NOTRE FAVORI NATIONAL

melcher's
GIN CANADIEN

PREVEZ CASSEZ avec une bonne Ponce

LA GRIPPE

LA MEILLEURE RECETTE
— de l'eau bien chaude
— le jus d'un citron
— deux cuillères de Melcher's
— de sucre au goût
— un peu de menthe

Distribué et embouteillé au Canada par MELCHER'S DISTILLERIES LIMITED, Montréal et Bathurst

MENACES DES BANQUES À LA VILLE

M. T. Taggart Smyth dit que les banques ont de l'argent en quantité mais qu'elles ne veulent pas le prêter facilement à la ville de Montréal, parce que l'administration municipale n'offrirait pas toutes les garanties les plus satisfaisantes de remboursement.—Une déclaration qui crée une véritable sensation à l'hôtel de ville.—Protestations des échevins.

Les banquiers une fois de plus ont montré les grosses dents et c'est pendant une séance du comité d'étude des réformes administratives qu'ils ont voulu donner un avertissement hier à la ville par la bouche de M. T. Taggart Smyth, représentant les intérêts du comité des citoyens à cette commission d'étude.

M. Smyth parlait des changements de mode administratif et soulignait les remarques faites par un autre membre de comité d'étude à l'effet qu'une double enquête s'imposait à l'hôtel de ville, enquête financière et politique.

Dès le début de l'assemblée, M. Roland Bock, représentant l'Association des hommes d'affaires du nord de Montréal Inc., annonce aux membres que son Association l'a chargé de soumettre un projet remanié du mode administratif pour la cité.

Voici en substance les grandes lignes de ce projet d'importance capitale:

Division de la Cité en cinq quartiers.

Chaque quartier serait représenté par quatre conseillers et un commissaire.

Le maire de Montréal serait élu par l'ensemble des électeurs.

Le terme d'office du maire, des conseillers et des commissaires, serait de trois ans, tous élus à une même date.

Le maire, les conseillers et les commissaires constitueraient le conseil municipal, qui serait un corps législatif.

Les commissaires élus dans chaque quartier constitueraient la Commission administrative.

Les fonctions de cette commission seraient administratives. Les commissaires désigneraient leur président.

Le maire présiderait les assemblées du Conseil et aurait voix délibérative à la Commission administrative.

Le traitement du maire serait de \$12,000 par année, celui des conseillers \$3,500 et celui des commissaires de \$6,000 chacun en plus de leur traitement de conseillers; le traitement du président serait de \$8,000 par année en plus de son traitement de conseiller.

M. C.-A. Gascon, de l'Association des marchands-détaillants dit qu'il ne faut pas précipiter le vote sur toutes sortes de réformes dont on n'a pas encore pesé la portée.

Le maire Raynault à une question de M. Emery Sauvé de la "Ligue des propriétaires de Montréal" répond que le comité d'étude du mode administratif ne devrait pas soumettre plus de deux ou trois projets aux contribuables de la cité lors du referendum qui sera tenu sur cette question.

Mlle Idola St-Jean se faisant la porte-parole de la représentation féminine au comité déclare que le conseil municipal n'a pas eu égard aux femmes propriétaires et au vote féminin en n'accordant pas, comme il était pourtant convenu, le droit de vote aux représentantes des associations féminines qui sont admises au comité d'étude des réformes administratives.

Mlle Saint-Jean déclare ensuite que ces représentantes favorisent à tout autre le mode d'administration suggéré par le Comité des Citoyens. Mais M. C.-A. Gascon ne le voit pas de la même manière et il dit à Mlle Saint-Jean qu'elle n'use pas des moyens les plus efficaces pour obtenir la reconnaissance du suffrage féminin à Montréal.

Mlle Saint-Jean lui répond que le projet du Comité des Citoyens lui apparaît le plus pratique et le plus intelligent parce qu'il prévoit l'égalité de privilèges pour les hommes et les femmes dans notre ville.

M. C.-A. Gascon déclare qu'il ne peut pas du projet du Comité des Citoyens parce qu'il craint de confier l'administration d'une ville de l'importance de Montréal à une commission constituée par les chefs de service à l'hôtel de ville.

M. T. Smyth fait une critique amère de l'administration municipale actuelle et renchérit sur une déclaration d'un autre membre à l'effet d'instituer une enquête financière. Il dit que les banques ont de l'argent et que leurs coffres en sont remplis mais qu'elles n'étaient pas pressées à le prêter à la ville de Montréal, tant que les garanties de remboursement ne seront pas meilleures et que l'on n'aura pas fait disparaître le gaspillage à l'hôtel de ville.

M. T. Smyth parle ensuite du récent emprunt et il ajoute qu'il n'est nullement étonné de constater que les prêteurs se font tirer l'oreille pour accorder un taux d'intérêt avantageux. Il dit que de petites villes comme Sherbrooke par exemple empruntent à des taux de 3.2 p.c. tandis que la ville obtient difficilement 4 p.c.

M. T. Smyth a lancé un avertissement qui a créé une réelle sensation à l'hôtel de ville hier. Un échevin mis au courant des déclarations de M. T. Smyth a affirmé que les banques n'étaient pas satisfaites de la méthode employée par la ville pour lancer son emprunt et vendre ses obligations. Il affirme que la méthode de soumissions publiques déplaît visiblement aux banques mais que la ville de Montréal et la population ne doivent pas s'en offusquer. Car, dit-il, les gros intérêts craignent d'être mis à la raison, et c'est pourquoi ils protestent de cette façon condamnable, et tentent en ce moment de discréditer notre ville. Je suis étonné cependant, dit en terminant le même échevin, de constater que de telles menaces soient proférées par un membre du comité d'étude des réformes administratives "et surtout en pleine salle de délibérations du conseil, à l'hôtel de ville."

Le comité d'étude a pris la décision hier de s'en tenir maintenant à la discussion de deux projets, celui de l'Association des hommes d'affaires du nord Inc. que nous publions ici et celui du "Comité des Citoyens", qui prévoit une administration par les chefs de service et que condamnent si énergiquement, MM. C.-A. Gascon et Armand Tallon surtout.

Troubles dans le Chinatown

Les troubles qui avaient surgi dans le Chinatown montréalais il y a quelques mois passés ont failli se renouveler hier. En effet vers 4 h. 30 de l'après-midi la police était appelée à dépêcher d'urgence un imposant groupe de constables et d'officiers à 112, rue Lagache-tière ouest où une société bénévole chinoise tenait une assemblée.

En pleine réunion un groupe d'individus faisant partie d'une société rivale commencèrent à élever la voix dans le but d'empêcher certains orateurs de parler. On leur ordonna de déguerpir mais devant leur persistance l'on décida de les sortir de force de la salle. C'est à ce moment que la police fut priée d'intervenir. Vingt-cinq hommes de la police municipale furent dépêchés sur les lieux et à leur arrivée les tapageurs prirent leurs jambes à leur cou et l'ordre fut immédiatement restauré.

Nelson condamné au pénitencier

Pincé par la police après une enquête très minutieuse Warren Nelson a, hier, été condamné à deux années de pénitencier par le juge Langlois, sous l'accusation d'avoir pillé des boîtes de téléphone payant. A l'aide de fausses clefs et d'outils spécialement confectionnés pour cette fin, Nelson avait réussi à ouvrir plusieurs boîtes de téléphone et à s'emparer de sommes diverses, tout en causant des dommages considérables.

Femmes blessées rue St-Jacques

Deux personnes ont été blessées de bonne heure hier soir au cours d'un accident survenu à l'intersection des rues Saint-Jacques et Saint-Martin, lorsqu'elles furent renversées par une auto au moment où elles traversaient la chaussée. Les victimes qui ont été transportées d'urgence à l'hôpital Général, division de l'ouest, sont les suivantes: Mme Alice Miller, âgée de 31 ans, 518, rue Saint-Martin et Mme Mary Mills, âgée de 75 ans, de 988, rue Saint-Martin. La première souffre de blessures à la région frontale et Mme Mills d'un choc nerveux. C'est M. Roger Dupuis, de 6624, rue DeLaRoche qui pilotait l'automobile et transporta les victimes à l'hôpital. Deux agents du radio-claireur numéro 20 ont enquêté pour le compte du poste de police de la rue Workman.

Délégations à l'hôtel de ville

Pendant plusieurs heures, hier, les représentants de l'Association de bienfaisance des pompiers, de "la Société de bienfaisance et de retraite de la police de la cité de Montréal", de "la société des vétérans-pompiers" et de "la société des vétérans de la police" ont discuté en présence des membres de l'exécutif de la ville de Montréal, du directeur de la Police et du directeur des Incendies, la question si controversée des pensions aux pompiers et aux policiers.

Les avocats de chaque partie ont fait valoir les arguments qui militaient en faveur de la cause respective qu'ils avaient à défendre et le débat a pris une tournure de véritable joute oratoire.

Cette semaine, les membres de l'Association de bienfaisance des Pompiers se sont rendus à Québec pour y présenter leur bill. Mais l'honorable Maurice Duplessis voyant que ces messieurs ne s'entendaient pas entre eux et avec les vétérans-pompiers a jugé bon de les inviter à retourner à Montréal afin d'accorder leurs violons. C'est ce que voulaient faire, hier après-midi les pompiers et policiers, vétérans ou en service actif, mais les violons ne sont pas accordés et il y a des notes discordantes en quantité. Le comité exécutif, après avoir écouté les réclamations des vétérans, les demandes des pompiers et des policiers, les plaidoyers des avocats et les charges des chefs Dupresne et Ouimet a jugé bon de remettre à l'étude la question des pensions.

Les chauffeurs de taxi de la métropole se sont présentés en délégation à l'hôtel de ville, hier après-midi, afin d'obtenir une diminution du prix de leur numéro de permis. Ils paient actuellement \$5.65 et veulent que la ville n'exige que \$1.65. Le comité exécutif a promis d'étudier cette demande. Les chauffeurs de taxi ont aussi demandé au comité exécutif de leur accorder un délai pour le paiement du permis de l'année 1937. Cette demande a été accordée et les chauffeurs auront un délai de quelques jours, c'est-à-dire jusqu'au 1er avril.

M. Raoul Trépanier se fit le porte-parole de l'Union internationale des chauffeurs de taxi.

Le bill des boulangers et des pâtisseries est adopté

QUEBEC, 18.—Le bill numéro 121 concernant la fabrication du pain et qui a été approuvé hier par le comité des bills privés de l'Assemblée législative établit qu'il sera loisible à l'Association des Boulangers et des Pâtisseries de la Province de Québec de concert avec le lieutenant-gouverneur de former une Commission de cinq membres, dont trois seront choisis par l'Association et les deux autres par le lieutenant-gouverneur en conseil.

En vertu de ce projet de loi il est stipulé qu'un service d'hygiène sera établi et que la Commission coopérera avec le ministère de l'Hygiène et lui sera soumise. Les inspecteurs auront le droit de visiter toutes les boulangeries et pâtisseries afin d'y examiner les ingrédients, les machines en usage et les voitures de livraison et y faire toute autre inspection jugée nécessaire. Pour combattre le "dumping" il sera interdit à tout boulanger de vendre ses produits au bas du prix de revient fixé par la Commission. L'avocat de l'Association en l'occurrence fut Me Roland Lamarre, aidé de Mes Francis Fautoux et Paul Lafontaine.

AMENDE AUGMENTEE EN COUR SUPERIEURE

Une amende de \$5 plus les frais imposée par une cour criminelle à K. F. Fraser, trouvé coupable d'avoir pratiqué illégalement la médecine, a été augmentée à \$50 plus les frais ou à défaut à 60 jours de correctionnelle, hier, en cour supérieure.

L'appel dans cette cause avait été interjeté par le Collège des Médecins et Chirurgiens de la Province de Québec à la suite d'une sentence prononcée par le juge Lacroix. Le Collège alléguait que cette amende n'était pas suffisante et que le juge du tribunal de première instance n'avait pas le droit de réduire une amende fixée par la loi. Le juge Gauthier de la Cour Supérieure maintint les allégués du Collège des Médecins et imposa l'amende susdite.

Franco refusera tout armistice

ROME, 18. — Tandis que Mussolini rend hommage à l'alliance italo-germanique, l'éditeur fasciste Virgilio Gayda déclare que le chef des troupes nationalistes, le général Francisco Franco, se refusait à toute armistice et cela dans le seul but de mettre fin à la guerre civile.

Il déclare que les progrès de Franco ne doivent pas être attribués à l'arrivée de renforts italiens ou allemands mais bien à une supériorité qui découle de la réorganisation des forces nationalistes.

"Comment, dit Gayda, Franco, en présence de sa supériorité qui s'accroît chaque jour, songerait-il sérieusement à envisager une armistice?"

\$10,000 pour la capture des ravisseurs de Levine

ALBANY, 18.—La Législature de l'Etat de New-York, à Albany, a voté une récompense de \$10,000, hier, pour la capture des ravisseurs du jeune Peter Levine, âgé de 12 ans, de New-Rochelle. Le projet a passé d'abord au Sénat et l'on s'attend à ce qu'il soit adopté par cette assemblée.

On s'attend à des développements, incessamment. L'Association et des parents des professeurs à N.-Rochelle a fait connaître certains faits de nature à aider la police dans ses recherches. Un enfant fut en effet trouvé ligotté à un arbre et il apparaissait qu'il avait été maltraité. Ceci se passait quelques jours avant la disparition du jeune Levine.

John Curarelli, coiffeur, a révélé à la police un fait resté inconnu jusqu'ici: Le jeune Levine se serait fait couper les cheveux en vue de se rendre à une partie de plaisir, le

Deux verdicts du coroner

Un verdict de destruction volontaire a été rendu hier matin dans le cas de Carl Schmidt. Agé de 34 ans, 6339 rue Delannaudière, trouvé sans vie jeudi soir par deux détectives qui venaient l'appréhender sous l'accusation d'avoir proféré des menaces à l'adresse de son épouse dont il vivait séparé depuis une couple de jours. Schmidt avait eu de fréquentes querelles avec son épouse depuis quelque temps et il se donna la mort en ouvrant trois clefs de son poêle à gaz.

Un verdict de mort accidentelle a été rendu hier matin par le coroner suppléant Pierre Hébert dans le cas du jeune Edward Gladstone, dont les parents demeurent à Timmins, Ontario, et qui s'est étranglé avec la courroie qui le retenait sur sa chaise haute. L'accident est survenu sur l'avenue Esplanade.

Accusés condamnés pour hold-up

Bob Ross, âgé de 21 ans, manoeuvre de Montréal, a plaidé coupable hier lorsqu'il fut traduit devant le juge Langlois sous l'accusation d'avoir participé à un attentat à main armée. Il recevra sa sentence le 24 du courant.

Charles Ouellette et Gilbert Morancy qui étaient accusés d'avoir, en compagnie de Ross, dévalisé un marchand de la rue Notre-Dame d'une somme de \$43 le 5 mars dernier et de lui avoir dérobé une bague valant \$150 ont protesté de leur innocence et l'enquête préliminaire dans ces deux cas a été fixée au 24 du courant.

Les trois accusés avaient été appréhendés par les détectives Pond, Guérin, Dumais, Bédard et Desjardins de la brigade spéciale dirigée par le lieutenant-détective W. Bourdon, de la police municipale.

William Dow, âgé de 21 ans, demeurant à Montréal, a été condamné à 30 mois de réclusion hier par le juge Langlois sous l'accusation d'avoir participé à un attentat à main armée. Le juge fit remarquer que l'accusé en était à sa première offense et rejeta le blâme sur de mauvais compagnons pour l'impasse dans laquelle il se trouvait actuellement.

L'ILLUSTRATION NOUVELLE

MEMBRE DE L'A. B. C.
Publiée et imprimée par la Fédération des Journalistes Canadiens
Incorporée.

REDACTION ET ADMINISTRATION, 1124 rue Marie-Anne, est,
Montréal.

Téléphone: FAikirk 1171.

MONTREAL, SAMEDI, 19 MARS, 1938

Les bombardements de Barcelone

Les grandes agences de nouvelles tentent de soulever encore le monde entier contre le généralissime Franco à cause des bombardements aériens effectués contre la ville de Barcelone, siège du gouvernement anarchiste de Catalogne.

Depuis la reddition des Asturies, Barcelone est le plus grand centre d'industries de guerre de l'Espagne Rouge. On y compte 180 usines fabriquant des explosifs, munitions, fusils, avions et autres engins de guerre. Ce sont donc 180 objectifs militaires que l'armée nationaliste est justifiée de détruire. De plus, comme Madrid et Saragosse, Barcelone est une ville fortifiée, avec forteresse militaire et navale, capable de se défendre, que les lois de la guerre permettent de bombarder. Quand Juan Negrin est allé en toute hâte à Paris demander le renfort de 200 avions et de grandes quantités de munitions, c'est parce que les aviateurs de Franco avaient réussi à détruire les meilleures fabriques qui munitionnaient les armées Rouges.

Du côté nationaliste, c'est par milliers que sont mortes les victimes sans défense des bombardements effectués par les aviateurs soviétiques contre des villes ouvertes. Mais la grande presse internationale n'en a jamais parlé. Du 18 juillet au 26 septembre 1936, les Rouges "humanitaires" ont bombardé seulement... 57 fois des villes ouvertes, entre autres Grenade et Cordoue. Le général Queipo de Llano protesta plusieurs fois officiellement mais ne trouva aucun écho dans la grande presse, dans les gouvernements étrangers ou dans ce que les Rouges "humanitaires" appellent si volontiers "la conscience universelle" quand cela fait leur affaire.

D'après la statistique officielle, voici la liste des villes ouvertes bombardées par les agneaux du Front Populaire: Grenade (17 bombardements aériens), Bobadilla (13 bombardements), Merida (9), Tolosa (bombardée 21 fois); Reasin, Alza et Pasajes, une fois chacune; Burgos, dix fois; Miranda del Ebro, deux fois; Aranda del Duero, neuf fois; presque tous les villages d'Andalousie et d'Estramadure, au moins une fois chacun; Vera, deux fois; Vittoria, quatre fois; Logrono, une fois; Lesaca, plusieurs fois; plusieurs villages de Ségovie, entre autres Cartalejo; des bombardements aériens répétés contre Séville, Malaga, Ségovie, Tolède, Avila, Huesca, Jaca, etc.

Dans ces bombardements soviétiques contre les villes de l'Espagne nationaliste, il est mort énormément plus de femmes et d'enfants, il a été détruit plus d'églises, d'écoles et d'hôpitaux que dans les bombardements opérés par les avions de Franco, qui pourtant n'a fait bombarder que des villes fortifiées, capables de se défendre, privées de la protection des lois de la guerre à double titre de forteresses et centres munitionnaires.

Si Barcelone ne veut pas être bombardée, elle n'a qu'une chose à faire: démanteler ses forteresses militaires et cesser la fabrication des munitions. Quand Saragosse a été bombardée par le Front Populaire, le gouvernement nationaliste n'a pas porté plainte, parce que c'était une forteresse et, par conséquent, un objectif militaire, de même la forteresse de l'Alcazar à Tolède. Les Rouges avaient tous les droits de bombardier ces endroits comme Franco a tous les droits de bombardier Barcelone.

Tels sont les faits. Si la "conscience universelle" doit s'émouvoir, c'est sur les tueries illégales et illicites commises par les assassins de Valence et Barcelone. Le fanatisme et la partialité des organisations internationalistes de gauche peuvent refuser de l'admettre, mais l'Histoire ne l'écrit pas moins, avec le sang des victimes et la cendre des ruines accumulées.

M. l'abbé J.-C. Beaudin au Club musical et littéraire

Mardi, le 22 mars 1938 à 7 h. 30 p.m., Salle Tudor, le Club musical et littéraire de Montréal donnera le cinquantième dîner-causée de sa saison 1937-1938.

L'hôte d'honneur et le conférencier, M. l'abbé Jean-Charles Beaudin, aumônier au Mont Saint-Louis, a intitulé sa causerie: "La Chine et le Japon". M. Jean-Marie Laurendeau, professeur à l'Ecole Normale Jacques-Cartier, remerciera le conférencier.

M. Georges Lindsay, pianiste, sera l'artiste invité.

Ce cinquantième dîner-causée marquera la dixième réunion artistique de la cinquantième saison du Club musical et littéraire de Montréal, et sera présidé par M. Gérard Gamache, pianiste, directeur du Club.

Renue de ville.

AMICALE DE ST-JEROME

Le dimanche 3 avril aura lieu, à la cabane du Collège Commercial de St-Jérôme, une grande partie de sucre, à laquelle tous les anciens sont invités, ainsi que leurs amis.

L'Amicale tiendra son assemblée générale dimanche le 5 juin prochain, à St-Jérôme. Il y aura messe, élection, banquet et jeux divers.

Convocations

Section Iberville, société St-Jean-Baptiste, réunion de la semaine, à 8 h. 15, au foyer de la section.

Canadian Club, déjeuner-hebdomadaire, à 1 h. p.m., à l'hôtel Windsor, lundi, le 21 mars. Invité d'honneur: M. W.-T. Jackman. Sujet: "La question des chemins de fer".

Il y a eu Russie soviétique 104 années pour les enfants.

MONTREAL 1938



- C'est donc beau! On se croirait à Venise!

LOISIRS

Culture physique. — Garçons: Lundi soir, 21 mars, Ecole Lamennais, 6510 rue St-Denis; mardi soir, 22 mars, Ecole St-Louis de Gonzague, rue Rachel; mercredi soir, 23 mars, Ecole Baril, rue Adam; Jeudi soir, 24 mars, Salle Notre-Dame de Lourdes, Verdun; vendredi soir, 25 mars, Collège St-Henri, 730 rue du Collège.

Filles: Mardi soir, 22 mars, Hospice Ste-Cunégonde, rue Albert; mardi soir, 22 mars, Ecole Sainte-Brigitte, (mouvements rythmés); mardi soir, 22 mars, Ecole de la Côte des Neiges, à 9 heures; vendredi soir, 25 mars, Ecole St-Etienne, rue Christophe-Colomb; vendredi soir, 25 mars, à 9 heures, Ecole Garneau, rue Visitation.

Chant. — Lundi soir, 21 mars, cours mixte, jeunes gens et jeunes filles, aux quartiers de "Loisirs", 1037 rue St-Denis; mercredi soir, 21 mars, cours pour jeunes gens, au même endroit; vendredi soir, 25 mars, cours pour jeunes filles, au même endroit.

Loisirs-Cinéma. — Ce soir, samedi, 19 mars, "La Pocharde", salle paroissiale St-Alphonse d'Youville, (2 représentations); lundi soir, 21 mars, "Josette", salle paroissiale Ste-Marguerite-Marie, coin Ontario et Bordeaux, (2 représentations); mardi soir, 22 mars, salle municipale St-Henri; mercredi soir, 23 mars, salle Notre-Dame de Lourdes, Verdun; samedi soir, 26 mars, salle paroissiale St-Alphonse d'Youville, (2 représentations).

Bains. — Pour garçons: Mardi et samedi, de 3 à 4 h. et de 8 à 9 h. p.m. Bain Quintal, 1550 rue Dufresne, Bain Généreux, 2050 rue Amherst, Bain Hogan, rue Wellington, Bain Lapointe, 725 rue Brewster.

Mercredi et samedi, de 3 à 4 heures et de 8 à 9 heures p.m.: Bain Maisonneuve, boulevard Morgan, Bain Emard, 6071 rue Laurendeau.

Pour filles: Mardi soir, de 3 à 4 heures et de 8 à 9 heures p.m.: Bain Maisonneuve, boulevard Morgan, Bain Emard, 6071 rue Laurendeau.

GRAVES BRULURES

Un bambin de deux ans et demi, Gilles Pépin, demeurant à 1324, rue Gilford, a subi de graves brûlures au dos et aux cuisses hier avant-midi lorsqu'il fit une chute dans une chaudière d'eau bouillante en la demeure de ses parents. Il a été admis à l'hôpital Sainte-Justine où l'on nous apprend que l'enfant est très souffrant.

"La Science pour Tous"

Le docteur Paul-E. Gagnon, de la Faculté des Sciences de l'Université Laval, occupera la tribune de la Science pour tous, aux postes du secteur français de Radio-Canada, ce soir, à sept heures et demie.

Le docteur Gagnon parlera de l'eau que nous buvons.

La propagande plus puissante que les croiseurs et les avions

L'OTTAWA CITIZEN publiait ce qui suit le 16 mars:

La France est supposée aller à l'aide de la Tchécoslovaquie seulement dans le cas d'une invasion militaire, mais un amendement à cette alliance militaire est en considération. Lorsque les hommes d'état de la France et de la Tchécoslovaquie ont négocié le traité ils ont négligé d'évaluer le pouvoir de la propagande comme arme moderne de conquête. L'Allemagne et l'Italie ont édifié de nouvelles armes de propagande au point que ces dernières semblent devenir plus puissantes que les avions français de bombardement ou les croiseurs de bataille de l'Angleterre.

Au sujet des dépenses militaires anglaises et françaises, l'histoire se répète: les autorités militaires s'armant en se basant sur les leçons acquises lors de la dernière guerre, mais en n'anticipant pas un éloignement radical des anciennes méthodes de guerre. Environ 7,500 millions de dollars sont dépensés par la Grande-Bretagne en préparations de guerre mais aucun des avions de bombardement ou navires de guerre ne possède une réponse efficace aux tactiques nazistes de conquête par l'entremise de la propagande.

Il se peut que les Français soient plus déterminés dans l'action qu'ils entendent pratiquer afin d'étendre les termes du traité avec la Tchécoslovaquie de façon à couvrir "toutes les tentatives d'agressions contre ce pays, même déguisées". En d'autres mots, lors même la conquête de la Tchécoslovaquie serait tentée par l'Allemagne de la même façon qu'elle a absorbé l'Autriche, par la propagande naziste, la France serait prête à emboîter le pas avec la force militaire.

Dans une dépêche de la Presse Associée provenant de Paris dimanche dernier, on a insinué, probablement de sources près du ministère des Affaires étrangères, que le traité tchèque avec la Russie soviétique pourrait aussi être amendé de façon à inclure l'aide militaire russe contre la conquête de la Tchécoslovaquie par la propagande naziste. Le nouveau ministre Blum a toutefois indiqué que la nouvelle arme de la propagande sera plus employée à l'avenir. Il a nommé Ludovic Frossard ministre français de la propagande. Cette nouvelle nomination est significative.

La nomination de Joseph Paul-Boncour au poste de ministre des Affaires étrangères dans le nouveau ministère français indiquerait que la tâche d'organiser de l'aide extérieure à la défense de la Tchécoslovaquie sera de première importance. On tentera apparemment d'obtenir une déclaration du premier ministre Chamberlain de la Grande-Bretagne afin de s'assurer les intentions de son pays en cas

d'agression naziste. On présume que le premier ministre anglais sera prié de s'associer avec la politique proposée par la France et la Russie Soviétique d'employer la force armée contre la propagande naziste au cas, très peu éloigné, qu'une pression allemande serait appliquée à la Tchécoslovaquie comme elle l'est envers l'Autriche.

A l'heure actuelle, il est peu probable que la Grande-Bretagne s'engage à défendre la Tchécoslovaquie, même dans le cas d'agression de la part de l'Allemagne. On peut être assuré que le premier ministre britannique y pensera deux fois avant de promettre d'associer la Grande-Bretagne à une alliance française pour défendre la Tchécoslovaquie. Il n'est pas possible que le peuple anglais supporte la politique désespérée de combattre la propagande avec des armes militaires.

Les démocraties devront trouver quelque chose de plus puissant que les croiseurs et les avions de bombardement afin de compenser l'abîme des forces nazistes et fascistes à pénétrer dans les autres pays. La démocratie est à se faire battre par des influence réactionnaires intérieures. La direction démocratique ne semble pouvoir trouver une réponse efficace à la confiance de la jeunesse dans les états corporatifs.

Lorsqu'il est possible pour des états tels que les Etats-Unis et la Grande-Bretagne de trouver des milliards de dollars annuellement pour l'achat d'armements, il doit aussi être possible de trouver les moyens de sortir de la pauvreté chronique imposée à des millions de citoyens vivant sous une politique démocratique. A moins que le peuple ne soit permis de jouir de plus de sécurité économique sous la démocratie, la propagande des dictatures continuera tout probablement à attirer vers elles de nouvelles recrues.

Lisez et utilisez nos ANNONCES CLASSIFIÉES

Documents volés, détruits ou brûlés

**"Il y a eu des gens arrêtés, il y en aura encore et d'importants" déclare l'hon. M. Duplessis.—
Démarches des amis du député de Berthier.
—Les incendiaires au Parlement.**

QUEBEC, 18.—Au début de la séance de l'enquête du comité des comptes publics, M. Duplessis propose que M. Maurice Tellier soit nommé président du comité pendant la durée de la maladie de M. Taché, avec tous les pouvoirs attachés à la charge de président. La motion est approuvée.

M. Bouchard. — Avant de commencer l'audition des témoins, je voudrais signaler une dépêche parue dans certains journaux, où l'on dit que le commencement d'incendie qui a eu lieu au Parlement, samedi dernier, serait un incendie criminel. Je voudrais savoir si c'est un canard.

M. Duplessis. — Le chef de l'opposition attire l'attention du comité sur une nouvelle qui a paru dans un journal au sujet d'un commencement d'incendie au Parlement. Nous avons la preuve qu'en d'autres circonstances il y a eu des actes commis dans le désir de détruire des documents. Il se poursuit actuellement une enquête sur l'incendie qui a eu lieu samedi dernier et je ne serais pas surpris d'apprendre que tel est le cas. Car depuis que nous sommes arrivés au pouvoir, des documents ont été volés, subtilisés, détruits et même brûlés. Par exemple, au département de la colonisation, nous avons la preuve que des employés de l'ancien régime prenaient des liasses de documents et les jetaient dans les poubelles dans l'espoir qu'ils seraient enlevés puis brûlés.

L'endroit de l'incendie était bien choisi pour faire brûler les documents de l'enquête des comptes publics. Encore une fois, nous faisons enquête.

Quels sont les indices ?

M. Bouchard. — Le feu a pris dans un endroit où les femmes de ménage déposent leurs brosse, linges, et autres matières de nature inflammable qui servent au nettoyage de la bâtisse. Il n'y a donc pas à se surprendre si le feu a pris à cet endroit. D'ailleurs, c'est la seconde fois que le feu éclate dans le même endroit. Je demanderais au premier ministre quels sont les indices qui le portent à croire à un incendie criminel ?

M. Duplessis. — Nous avons des motifs sérieux de croire que l'incendie a été allumé par des personnes, qui sont encore inconnues, pour faire disparaître des documents de l'enquête des comptes publics. Depuis notre arrivée au pouvoir, nous avons mis à pied des gens de l'ancien régime qui enlevaient des documents, et nous avons la preuve que des documents ont été subtilisés, volés, brûlés, et détruits.

Le chef de l'opposition dit que ça fait deux fois qu'il y a un incendie à la même place. Il paraît bien renseigné, et il laisse croire que des personnes qui le touchent de près sont bien renseignées et le renseignent.

Je dis que nous avons des raisons sérieuses de croire que l'incendie aurait été allumé par des gens qui auraient voulu faire disparaître les documents.

M. Bouchard. — La lettre de démission de M. J.-D. Gagné a dû disparaître dans ce feu-là !!!

M. Duplessis. — M. J.-D. Gagné a fait une déclaration en Chambre où il a établi les faits, et le chef de l'opposition doit accepter sa parole. D'ailleurs, le document chimérique auquel il fait allusion n'a rien à voir à l'enquête présente. S'il y a dans le voisinage du chef de l'opposition des gens qui connaissent

quelque chose sur cette affaire d'incendie et qui le renseignent et veulent se renseigner, je l'avertis que ces gens sont surveillés de près.

Quels sont les enquêteurs ?

M. Bouchard. — Je voudrais savoir qui sont les enquêteurs qui s'occupent de cet incendie.

M. Duplessis. — Ce n'est pas l'habitude du département lorsqu'il charge quelqu'un de faire une enquête sur une affaire de nature criminelle, d'annoncer partout le nom de cet enquêteur. Mais je constate que le chef de l'opposition porte un intérêt extraordinaire à cet incendie, un intérêt qui serait de nature à faire croire qu'il y a quelqu'un qui le touche de près et qu'il aurait intérêt à cacher et qu'il voudrait connaître le nom de l'enquêteur pour mieux se cacher.

Je suis sûr que tel n'est pas le désir du chef de l'opposition et qu'en réalité il n'a rien à voir aux personnes qui auraient pu allumer cet incendie. Mais il a tort de parler comme il le fait, car c'est injuste pour lui-même et l'opposition.

M. Bouchard. — Vous dites que je sais quelque chose. Alors je veux savoir les noms de ceux qui enquêtent, afin que je puisse les renseigner si j'apprends quelque chose.

Communistes

M. Duplessis. — Je ne savais pas que le chef de l'opposition voulait communiquer des renseignements.

M. Bouchard. — Je veux savoir le nom de l'enquêteur.

M. Duplessis. — Le chef de l'opposition veut savoir qui a mis le feu. Il montre un intérêt bien extraordinaire.

M. Bouchard. — Ça doit être un communiste; le même qui a mis le feu chez nous.

M. Duplessis. — Je suis surpris que le chef de l'opposition apporte un tel empressement à connaître les détails, le nom des enquêteurs, etc. Il affirme maintenant que ce sont des communistes.

Ceux-ci l'ont-ils choisi, pour connaître certains détails ? L'attitude du chef de l'opposition est de nature à le laisser croire. C'est une grande injustice pour lui-même, et je vois M. C.-A. Bertrand, le député de Laurier, qui n'est pas content du tout. Le chef de l'opposition ne devrait pas parler comme il le fait.

Canards et canailles

M. Bouchard. — J'ai mes raisons pour poser ces questions. C'est parce que je voulais savoir d'où est parti ce canard et je m'aperçois qu'il est parti d'où je pensais qu'il était parti.

M. Duplessis. — Vous faites la chasse aux canards, et nous, nous voulons chasser les canailles.

M. Bastien. — Le premier ministre fait de l'imagination, quand il parle de ces documents volés.

M. Duplessis. — Si le député de Berthier veut mettre son siège en jeu, je m'engage à lui prouver qu'il y a eu au parlement des documents volés, détruits et brûlés.

M. Bastien. — C'est une manière de m'empêcher de parler. Si, comme le premier ministre l'affirme, il y a eu des documents volés, détruits et brûlés, par des communistes ou autres, s'il les connaît, qu'il s'empresse donc de les nommer. Il a dit l'an dernier qu'il avait fait enquête, que des documents avaient été volés et qu'un individu avait été condamné. Or il n'avait pas été condamné du tout pour ça. Je suis persuadé que le premier ministre laisse parler son imagination.

M. Duplessis. — Si le député de Berthier veut mettre son siège en jeu, ou si l'opposition le veut, nous allons suspendre l'enquête pendant quelques minutes et nous allons faire venir deux sous-ministres dont un sous-ministre sous l'ancien régime, et ils vont venir déclarer que des documents ont été volés,

brûlés ou détruits.

Si le député ne veut pas mettre son siège en jeu, devant l'offre de preuves que je lui fais, qu'il se taise.

Arrestations

M. Bastien. — Je dis que s'il y a eu des documents volés et détruits c'est au premier ministre à faire arrêter les coupables. Vous êtes au pouvoir depuis des mois et des mois et vous n'avez fait punir personne.

M. Duplessis. — J'avertis le député de Berthier. Nous sommes à poursuivre nos enquêtes. Il y a eu des gens arrêtés, il y en aura encore et d'importants. Je dirai de plus au député de Berthier, qu'il y a eu des démarches faites auprès de celui qui vous parle, des démarches faites par des gens qui touchent de près au député de Berthier, et qui m'ont supplié de ne pas faire arrêter des personnages importants. J'ai répondu que sous le régime de l'Union Nationale et aussi longtemps que je serai premier ministre, il n'y aura pas de compromis avec la crapule. Nous avons procédé avec calme et précaution, afin qu'on ne puisse venir nous accuser d'avoir procédé par vengeance. Nous avons la preuve que des documents ont été volés et détruits, et l'enquête se continue. Et que le député de Berthier dise à ses chefs de ne pas venir me bâdrer. Il n'y aura pas de compromis.

M. Bastien. — Je n'ai pas d'anciens chefs ni de chefs à m'occuper (rires). Si le premier ministre prétend prouver qu'il y a des coupables qu'il les fasse arrêter. Mais il y a un bout à laisser déprécier la province en disant constamment que les documents sont volés et détruits; si le premier ministre veut sévir, qu'il le fasse.

M. Duplessis. — Je répète qu'il y a eu des vols de documents, et j'offre à n'importe quel député de l'opposition de mettre son siège en jeu, et je m'engage à le prouver. Mais le député de Berthier n'a pas le droit de dire que l'honneur de la province est attaqué et souillé. La province est honnête, mais l'ancien régime ne l'était pas, et le peuple a bien su faire la différence.

Certificats médicaux assermentés
M. Maurice Tellier lit alors deux certificats médicaux assermentés de MM. Achille Paquette et Emile Fortier, médecins de M. Lanctôt, et qui suggèrent qu'on envoie des médecins choisis par la Faculté pour enquêter sur l'état de santé de M. Lanctôt.

M. Connery, gérant de la succursale de la Haute-Ville de la Banque Royale du Canada est le témoin. Il occupe sa fonction depuis le 21 mars 1933 et autrefois il était à Ottawa. Il produit des liasses de chèques des comptes de Charles Lanctôt et Charles Lanctôt in trust depuis 1925. Il est ensuite convoqué pour mardi, dans une quinzaine.

Scènes

M. Elzéar Paul, comptable, employé de la Commission des tramways de Montréal et enquêteur du gouvernement, qui a déjà témoigné est ensuite appelé.

M. Duplessis. — Avez-vous constaté quelque chose d'anormal depuis que vous témoignez à cette enquête ?

M. Paul. — On fait des scènes à ma femme.

— Quelle scène ?

— On cherche à l'intimider. On cogne à ma porte à coups de plects et à coups de poings.

— Cela se fait à Montréal pendant que vous êtes à Québec ?

— Oui.

— Et c'est bien de nature à calmer les nerfs de votre femme ?

— Pas beaucoup.

Camions de documents

M. Bouchard interroge ensuite le témoin.

— Vous avez dit qu'on n'avait pas produit les factures d'achat ?

— J'ai dit que je n'avais pas trouvé celles qui concernaient les bardeaux.

— Voulez-vous examiner l'exhibé D-67 ? Maintenant, vous avez dit que vous n'aviez pas trouvé tous les documents nécessaires pour faire votre enquête. Pourquoi dites-vous que vous avez été privé de la connaissance de certains documents ?

M. Duplessis proteste contre cette question, et dit que c'est lui-même qui a ordonné au témoin de

vérifier les documents produits par Daigle et Paul.

M. Bouchard. — L'exhibé D-67 n'a-t-il pas été produit par M. Daigle ?

M. Duplessis va pour parler.

M. Léon Casgrain. — Laissez répondre le témoin.

M. Duplessis. — Cette question est irrégulière. M. Daigle est venu deux fois rendre témoignage et depuis ce temps il voyage. Il n'a tellement pas produit tous les documents que, lorsque nous lui avons demandé de le faire, il a dit que ça prendrait des camions et il a demandé si la province paierait les frais.

Documents produits

M. Bouchard. — M. le président, voulez-vous faire constater par le greffier à quelle date le document D67 a été produit, et par qui ?

M. Casgrain. — Et produit par qui ?

— Par M. Armand Daigle.

M. Casgrain. — Qui était interrogé par qui ?

— Par M. Duplessis.

M. Bouchard. — Par conséquent ces documents sont ici depuis bien-tôt deux ans.

M. Duplessis lit le témoignage du témoin Daigle, à la date de la production des documents. Il dit qu'il en manquait, et que M. Daigle a envoyé par la suite les documents additionnels.

M. Bouchard. — J'ai fait établir que les factures, dont le témoin disait qu'elles n'étaient pas ici et qu'il n'avait pas pu les examiner, étaient ici depuis la date mentionnée tout à l'heure en 1936.

M. Bouchard. — Vous avez dit que les documents étaient incomplets pour vous dépister. Mais celui-là, ces factures-là étaient ici ?

— Elles n'étaient pas dans le dossier.

— Quel dossier ?

— Les dossiers n'étaient pas dans la boîte.

M. Bouchard. — C'est évident. Admettez-vous qu'elles ne pouvaient être à deux places ? Admettez-vous que, si le comité les avait eues avant que M. Daigle envoie ses caisses, elle ne pouvaient pas être dans les caisses ?

M. Casgrain. — C'était au gouvernement à donner à ses enquêteurs tous les documents produits.

M. Duplessis. — Les enquêteurs sont allés vérifier les livres et ils ont vu qu'il en manquait. Ils n'ont pas pu faire les recherches qu'ils auraient fait sans cela.

M. Bouchard. — Je proteste contre le discours du premier ministre. Je ne l'ai pas interrogé. Si je veux l'interroger, il répondra. Le fait est que le témoin a déclaré sous serment que les documents n'étaient pas en possession du gouvernement, et que ces factures l'étaient bel et bien.

M. Duplessis. — Non. Le témoin a dit que les factures n'étaient pas avec les documents, que les documents étaient falsifiés pour voler et le fédéral et le provincial.

M. Bouchard. — Elles étaient entre les mains du secrétaire du comité depuis 1936.

M. Paul. — Elles devaient être à leur place originale.

M. Bouchard. — Quelle place originale ?

— Dans les filières.

M. Bouchard. — En 1936, M. Daigle ne pouvait pas produire ses factures au comité sans les enlever des filières.

(Suite à la page 6)

HÔTEL PLAZA

446, Place Jacques-Cartier — MARquette 9331

Notre repas à 40¢ est le meilleur à Montréal

Vous avez quelque chose à vendre, M. le Manufacturier et Mme la Canadienne en A BESOIN !

Mais Madame achètera toujours d'autres produits que les vôtres si vous ne les lui faites pas connaître.

La publicité dans les journaux quotidiens est le moyen le plus efficace et le plus rapide pour activer vos ventes.

Cette annonce a été préparée par Norris-Patterson, Limited, pour l'Association canadienne des journaux quotidiens.

Avis de demande de divorce

Avis est par les présentes donné que Théodore Charles Grothé, de Montréal, Province de Québec, autrefois un marchand, demandera au Parlement du Canada, à sa prochaine session ou à la session suivante, un bill de divorce de sa dite épouse, Marie Alphonsine Fébronie Paulé, de la Cité de Montréal, pour cause d'adultère et désertion.

Daté à Montréal, Province de Québec, ce 21ème jour de février, 1938.

ANDREW T. THOMPSON, C. R., Procureur du requérant.

CE QUI SE PASSE À L'ÉTRANGER

L'Europe attend pour mercredi les décisions de l'Angleterre

PARIS, 18. (dép. part.) — Nous avions bien raison de dire hier, que toute décision effective de la part de la France, en ce qui concerne l'attitude qu'elle doit prendre vis-à-vis des grands événements internationaux qui se sont produits ces derniers jours, serait retardée jusqu'à la décision que prendra la Grande-Bretagne.

En effet, aujourd'hui de Londres on informe que le Premier Ministre, M. Neville Chamberlain, prononcera mercredi un discours dans lequel il indiquera les directives de la politique anglaise. Une sorte d'apaisement s'est produit dans les milieux diplomatiques internationaux.

Pour le moment du moins.

Le différend polono-lithuanien

Car si on attend, cela ne veut pas dire que les événements en cours s'arrêtent.

Indiscutablement nous nous trouvons en ce moment à ce "point crucial" auquel faisait allusion M. Molinski, en 1925, en indiquant le moment où une grande partie des clauses du traité de Versailles seraient sur le point d'être révisées.

On a vu, par ce qui s'est passé entre l'Autriche et l'Allemagne, que l'Anschluss, défendu par le traité de Versailles, s'est tout de même accompli.

On a malheureusement l'impression que le même sort soit réservé à la question de Danzig et du couloir polonais. Pour bien comprendre cette question, il ne faut pas oublier que la conférence de la Paix préoccupée de donner à la Pologne constituée un débouché à la mer, n'avait rien trouvé de mieux que de couper carrément un couloir dans une région essentiellement allemande, comme la Prusse orientale, et de faire de Danzig, ville allemande, un port polonais.

On sait tous les troubles qui sont nés de cette situation paradoxale. Il était logique de penser que le jour où le gouvernement allemand et le gouvernement polonais se seraient entendus entre eux, il en serait résulté un accord, devant fatalement s'accomplir sur le dos d'une tierce puissance.

C'est un peu ce qui semble se produire en ce moment, car le fameux différend polono-lithuanien, dont sont remplies à l'heure actuelle les colonnes des journaux, n'a pour origine que la préoccupation de la Pologne de trouver un autre débouché à la mer qui ne soit pas Danzig.

En la circonstance, la Pologne semble agir un peu sans gêne, car elle a été sur le point d'envoyer un ultimatum à la Lituanie afin d'obtenir l'usage d'un port dans la mer Baltique. Il paraît que la Pologne serait soutenue dans cette revendication par l'Allemagne, à laquelle on rétrocéderait la ville de Danzig et le couloir de la Prusse orientale. Les grandes puissances ont trouvé le procédé polonais un peu "fort", mais après maintes discussions, il paraît qu'on finira par arranger tout avec un arbitrage.

La "grande Allemagne"

Il est certain que si l'Allemagne parvient, après avoir réalisé successivement le retour de la Sarre, celui de la Rhénanie et l'Anschluss à résoudre également la question de la Prusse orientale, elle n'aura plus le droit de faire valoir d'autres principes nationaux.

Il restera — il est vrai — le sort des trois millions d'Allemands se trouvant en Tchécoslovaquie, mais un *modus vivendi* pourra être trouvé.

Ceux qui considèrent que l'Allemagne est aujourd'hui plus dangereuse qu'elle ne l'était avant la grande guerre, peuvent toujours se consoler en lisant ce qu'écrivait le *Giornale d'Italia*, lequel prouve, chiffres en mains, que le système politique et militaire austro-allemand tel qu'il existait avant la guerre de 1914, était infiniment supérieur à celui représenté par le Reich, tel qu'il est constitué aujourd'hui.

Nouvelles brèves du monde entier

— Une tragédie vraiment navrante s'est déroulée, à Center, dans le Texas, où une femme, Mme. Lillie MacCurth, âgée de 38 ans, a tué à coups de revolver, six de ses sept enfants pendant leur sommeil. Elle ne put tuer l'aîné, qui a 13 ans, et qui donna l'alarme. La police accourue, arrêta la criminelle qui déclara avoir accompli l'horrible forfait parce qu'elle ne pouvait pas tolérer que ses enfants souffrent de la faim.

Il est à noter que la mère criminelle avait déjà tué, sous le même prétexte, il y a trois ans, son mari. Elle devait être condamnée à mort, mais elle fut mise en liberté provisoire.

— On signale aux États-Unis les conditions financières très critiques des principales compagnies de chemins de fer américaines. Le président, M. Roosevelt, se rendant compte de la gravité de la situation, a nommé une commission d'enquête.

Imposées par des manifestations bruyantes et déplacées qui ont eu lieu aussi bien à la Chambre des Communes que dans la rue. Ayant conscience de la responsabilité de la politique d'un grand pays comme la Grande-Bretagne, il entend rester le maître des décisions à prendre dans l'intérêt général du pays et de paix du monde.

Pour le moment, on annonce que le programme naval de 1938-39 prévoit la construction de 139 navires.

L'Armistice compte qu'en mars de l'année prochaine, elle aura terminé un porte-avion, 3 croiseurs de 10,000 tonnes, 6 sous-marins de 8 contre-torpilleurs chacune, 12 sous-marins et 2 ravitailleurs de sous-marins.

Ce sont là des arguments solides qui prouvent mieux que tous les discours que M. Neville Chamberlain (lequel est actuellement en conversations directes avec les Dominions pour connaître l'avis de ces derniers) est bien décidé à faire une "grande politique anglaise".

La situation en Espagne

L'apaisement général, dans l'attente de la parole de Londres, s'est fait sentir aussi dans les répercussions politiques de la guerre espagnole.

Mais il ne s'est pas vérifié sur le front de bataille proprement dit, où, au contraire, les antagonismes sont aux prises avec un acharnement et une ardeur véritablement extraordinaires.

L'état-major du général Franco se rendant compte que la Catalogne est sur le point de faiblir, a décidé de semer la terreur et l'épouvante dans la ville de Barcelone même, où en l'espace de 48 heures ont été exécutés 15 raids aériens, qui ont provoqué, dit-on, plus de 1400 morts et plusieurs milliers de blessés.

Au cours des raids effectués ce matin, les avions de Franco ont lancé de nombreux tracts à la population barcelonnaise, dans lesquels il était dit: "Si vous ne vous rendez pas, vous serez complètement détruits par nos bombardements aériens".

A part cela, l'avance des troupes de Franco vers la mer est presque achevée, puisqu'aujourd'hui on signale que les avant-gardes nationalistes étaient arrivées à moins de 20 milles de la Méditerranée.

Les pertes subies par les rouges au cours des actions militaires d'hier et d'aujourd'hui sont très lourdes et l'on affirme qu'au moment de la reprise de la ville de Caspé, les nationaux ont fait 3,000 prisonniers et recueilli sur les champs de bataille plusieurs milliers de morts et de blessés.

Selon les dernières nouvelles de la nuit, l'armée de Franco serait sur le point de faire un nouveau bond en avant, aussi bien en Aragon qu'en Catalogne.

PARIS, 18. — Le ministère des affaires étrangères annonce aujourd'hui que la France et l'Angleterre songent à intervenir conjointement pour faire cesser les bombardements des centres civils en Espagne.

Documents volés...

(Suite de la page 5)

M. Duplessis s'objecte à la déclaration de M. Bouchard.

M. Bastien. — Le fait reste que les documents produits au comité n'ont pas été donnés aux enquêteurs.

M. Casgrain. — Parce que ça ne faisait pas l'affaire du gouvernement.

M. Duplessis. — Nous leur avons demandé de vérifier les livres.

M. Bouchard. — Oui, l'ouvrage a été de payer ces hommes-là pour une vérification incomplète et faite pour incriminer la maison Daigle & Paul.

Payé pour une enquête incomplète

M. Duplessis proteste et demande que M. Bouchard retire ses paroles. Il n'a pas le droit de dire cela.

M. Bouchard. — Si je n'ai pas le droit de dire ça, je le dis quand même, parce que c'est vrai. D'ailleurs, M. Paul n'est pas un député.

M. Duplessis. — Je veux que le chef de l'opposition soit forcé de retirer ses paroles.

M. Bouchard. — En vertu de quel règlement, Monsieur le président, voulez-vous que je retire mes paroles; voulez-vous m'obliger à dire que cet homme-là ne s'est pas parjuré?

M. Maurice Tellier. — Dans votre question, vous dites qu'il a dit des choses fausses sous serment.

M. Bouchard. — J'ai dit que M. Paul avait été payé pour faire une enquête incomplète pour incriminer MM. Daigle et Paul.

On discute vivement pendant quelques minutes et M. Tellier fait relire la phrase de M. Bouchard.

M. Bouchard. — C'est bien ce que j'ai dit. Je n'ai rien à retirer, je ne retire rien.

M. Duplessis. — Je veux que le chef de l'opposition retire sa question telle que posée. Il peut dire que M. Paul a été payé et qu'il a fait une enquête incomplète. C'est une autre affaire. Il ne peut pas dire qu'on l'a payé pour faire une enquête incomplète. Ce n'est pas juste, ce n'est pas correct.

M. Bouchard. — Je le dis parce que c'est vrai.

M. Boyer demande à M. Bouchard s'il persiste à dire ce qu'il a dit, et il opine dans le sens du premier ministre.

M. Bouchard dit qu'il ne retire rien.

— Je dis et répète qu'il est payé par la Commission des Tramways, par les gens de Montréal, et qu'il vient ici faire une enquête incomplète.

M. Duplessis. — Si autrefois la Compagnie des Tramways avait plus souvent payé pour la province, nous serions plus riches.

On insiste de nouveau pour que M. Bouchard retire ses paroles. M. Duplessis dit au sténographe: Voulez-vous mettre dans le rapport que le chef de l'opposition a posé une question irrégulière, et contenant un libelle, et que le président lui a donné l'ordre de la retirer, et que le chef de l'opposition refuse?

M. Bouchard. — C'est bien. On va continuer.

Et le chef de l'opposition continue son interrogatoire.

Factures

Une longue discussion s'élève ensuite au sujet d'une question que M. Bouchard pose au témoin concernant des factures-achats connues dans le dossier D 67. M. Duplessis maintient que cette question est illégale parce que le témoin n'a pas vu les factures-achats au sujet desquelles il est interrogé.

Le chef de l'opposition rétorque que M. Paul pourrait répondre à sa question, puisqu'il y a répondu lors de la séance précédente en 1936. Le président, M. Tellier, intervient en disant que M. Paul ne peut répondre car il ignore qui avait le dossier en question.

M. Duplessis. — Ces factures ne

sont pas du témoin. Il n'avait aucun contrôle sur les factures. Comment voulez-vous qu'il réponde?

M. Bouchard pose cependant de nouveau sa question et le président répète qu'elle est illégale. Le chef de l'opposition dit qu'il ne peut poser autrement sa question et demande au président s'il veut la poser à sa place.

M. Duplessis. — Nous ne voulons pas remplacer le chef de l'opposition. En moins, jusqu'à ce que M. Godbout revienne.

M. Bouchard. — Et il reviendra! Quant à moi, je vais mourir un jour.

M. Duplessis. — C'est malheureux. Nous ne nous rencontrerons plus alors.

M. Bouchard. — Je préfère ne pas aller au ciel si je sais que je suis appelé à vous y rencontrer pour l'éternité.

Tout le monde rit aux éclats. Puis M. Duplessis recommence à parler du dossier D-67.

M. Bouchard. — En tout cas, je vais poser de nouveau ma question. Voici ce que je demande au témoin, M. Paul: "Après avoir pris connaissance des factures contenues dans ce dossier, auriez-vous répondu qu'on les avait enlevées des filières pour vous dépister?"

M. Paul. — Je ne vois pas autre chose.

M. Bouchard. — Non, ce n'est pas le département, c'est une personne. Quelle est cette personne?

Qui?

M. Paul. — Je ne saurais dire.

M. Bouchard. — A qui a-t-on livré les caisses de la maison Daigle et Paul?

M. Paul. — Au greffier.

— Qui, le greffier?

M. Duplessis. — A ce moment, c'était M. Patry, un autre de vos amis.

M. Bouchard. — Je n'ai pas d'objection à avoir des amis.

Puis s'adressant au témoin. — Qui vous a remis ces documents?

M. Paul. — Le département de la Colonisation.

M. Bouchard. — Je vous demande de qui?

M. Paul. — Quelqu'un les a remis à M. Perron, qui me les a remis.

M. Bouchard. — Et vous ne connaissez pas cette personne?

M. Paul. — Non.

M. Duplessis. — Ces documents furent produits par Daigle.

M. Bouchard. — Ces documents, qui furent livrés au département de la Colonisation, étaient contenus dans 32 caisses renfermant les documents de la maison Daigle et Paul. Ils avaient été transportés au département pour y être vérifiés. On les a transportés ensuite au comité des comptes publics, puis au département de la Colonisation. Où furent-ils placés?

AJOURNE A MARDI

QUEBEC, 19. — Le comité des Comptes publics s'est ajourné aujourd'hui à mardi prochain. D'autres témoins seront interrogés alors concernant les affaires de la maison Daigle et Paul avec le gouvernement.

LE SKI

dans les

LAURENTIDES

Choix de Plusieurs Trains en fin-de-semaine

Les 19 et 20 mars

Dép. gare Windsor, samedi 8.45 a.m. — 1.50 p.m., dimanche 7.30-8.15-8.45 a.m.

Dép. Westmount, samedi 8.51 a.m. — 1.56 p.m., dimanche 7.38-8.19-8.21-8.51 a.m.

Dép. gare Viger, samedi 1.30 p.m., 7.00 p.m. — dimanche 8.35 a.m.

Dép. Avenue du Parc, samedi 9.15 a.m. — 1.47-2.20-7.17 p.m., dimanche 8.00-8.20-8.45-8.52-9.15 a.m.

Art. Landry

DIRECTEUR DE FUNÉRAILLES
SERVICE D'AMBULANCE
FRONTENAC 8161 328 RACHEL EST

HOTEL LAFAYETTE

A. B. PATENAUD, Prop.

Grill: Bière et Vin servis tous les jours, dimanche compris.

CHAMBRES: 1 personne \$1.00, 2 personnes \$1.50

A la semaine \$3.00 et plus. Repas 30

Amherst et DeMontigny Montréal

Pacifique Canadien

Les instituteurs et la campagne de charité

Le Colonel Henri Desrochers, D.S.O. A.D.C., président de la campagne de la Fédération des Oeuvres de Charité canadiennes-françaises, invitait, ces jours derniers, à l'Auditorium du Plateau, les Membres de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal et tout le personnel enseignant, religieux et laïque. Cette réunion, présidée par M. Armand Dupuis, président général de la Commission, avait pour but la souscription des écoles à la prochaine campagne.

Mgr A.-E. Deschamps représentait S. E. Mgr l'Archevêque. Après avoir souhaité une cordiale bienvenue aux invités, M. Dupuis pria

LA COUR EN DECIDERA...

Le comité conjoint des électriciens poursuivait hier devant le juge Desmarais M. A. Gadoua, électricien, sous deux accusations: 1. — d'avoir fait une installation électrique sans permis et 2. — d'avoir fait une entreprise sans licence. Ces deux prétendues infractions auraient eu lieu le ou vers le 8 décembre dernier.

Des dépositions des témoins entendus à la requête de la poursuite il résulte que M. Gadoua aurait, sur la demande d'un M. Donat Lefebvre, et sur les instructions de la propriétaire Mme Vve Arthur Dansereau, changé un compteur électrique de place ainsi qu'une prise de courant dans le logement de M. Lefebvre au No 1493 de la rue Le Caron. Les fils arrivant au compteur auraient pris feu le 8 décembre, la compagnie M.I.H. & P. aurait alors coupé les fils en disant qu'il fallait changer l'installation trop vieille et devenue défectueuse.

M. Gadoua plaide lui-même sa cause et il semble qu'il ne doive pas le regretter car il semble bien près de la gagner. Il produisit devant la Cour et son compte de travaux et une licence faite, il est vrai, au nom d'un M. Lavertu, entrepreneur électricien. Mais l'accusé expliqua que lorsqu'il eut reçu les instructions de la propriétaire il se rendit d'abord chez M. Lavertu qui prit un permis pour exécuter les travaux en question. M. Gadoua, agissant comme employé de l'entrepreneur, fit la réparation que M. Lavertu vint d'ailleurs vérifier. Le bénéfice devait être partagé entre M. Lavertu et M. Gadoua.

Cet exposé l'accusé fit observer qu'il ne pouvait lui être reproché d'avoir travaillé sans permis. Ces prétentions s'appliquent également en ce qui concerne l'accusation d'avoir "entrepris" sans licence puisque ce serait en réalité M. Lavertu qui aurait agi comme entrepreneur.

Comme l'avocat de la poursuite insiste en disant que la loi exige un permis pour faire le travail délivré à un entrepreneur responsable le juge demande si cette obligation implique pour l'entrepreneur l'obligation de travailler lui-même. Toutefois il déclare mettre l'affaire en délibéré pour rendre son jugement le 31 mars courant.

Deux patrons poursuivis

Le Comité Conjoint de la Construction poursuivait hier devant le juge Desmarais deux patrons qu'il accusait d'avoir fait de fausses déclarations aux inspecteurs du Comité relativement notamment aux salaires de leurs employés.

C'est ainsi que Paul Capra Inc. 7015 rue Drolet accusé de fausses déclarations sur les salaires de ses employés du 1er août au 30 septembre 1937 fut déclaré coupable et se vit condamner à \$25 plus les frais ou à défaut saisie car il s'agit ici d'une société.

P. Bouchin, plombier, 707 rue Ball qui faisait l'objet d'une plainte analogue pour faux renseignements sur le salaire de ses employés du 1er juillet au 17 septembre 1937, se vit condamner à une amende de \$200 plus les frais ou à défaut de paiement saisie.

Mgr Deschamps d'adresser la parole. Avec sa bonté accoutumée. Son Excellence y consenti et fit un appel chaleureux en faveur des pauvres assistés par la Fédération. Le Colonel Desrochers, parla ensuite des oeuvres de la Fédération.

Les autres orateurs furent Mme François Faure, le Dr J.-Edmond Dubé, M. Ernest Savignac, p.s.s., M. Henri Groulx, président des Arrondissements paroissiaux.

M. Armand Dupuis exprima aux instituteurs et aux institutrices sa satisfaction pour le dévouement qu'ils ont apporté, dans les années passées, à la campagne de la Fédération. Il ajouta qu'il comptait de nouveau, cette année, sur leur entière collaboration. Une audition musicale et une saynète illustrant le travail de trois des oeuvres fédérées complétèrent le programme.

Une plainte en retard

A l'appel de la cause de Hector Dubé, demeurant à 4220 rue Parthenais, accusé de possession illégale d'alcool et chez qui la police de la régie des liqueurs aurait saisi 10 gallons d'alcool, son avocat Me Paul Désy objecta qu'aux termes de la loi des liqueurs de la province de Québec, la plainte devait être faite "dans les deux mois" suivant la prétendue infraction.

Or, fit remarquer l'avocat la saisie aurait été pratiquée le 4 décembre 1937 et la plainte ne datait que du 4 février 1938. Et il soutint que la plainte était tardive car elle aurait dû être faite au plus tard le 3 février.

Le juge Enright après avoir entendu l'argument des deux parties et pris connaissance de la jurisprudence invoquée par la défense, déclara la plainte tardive et renvoya la poursuite.

Mais comme l'avocat de la commission des liqueurs demandait

La richesse du Québec

Des prospecteurs du nord de la province, en séjour actuellement à Montréal, rapportent la découverte de mines d'or d'une richesse encore plus considérable que celles actuellement en développement dans l'Abitibi et le Témiscamingue. Ces mines sont situées au nord de Senneterre, dans la direction de la Baie James.

Des analyses de minerais remportés de ces régions ont démontré que la teneur-or varie entre \$50 et \$75 la tonne. Le seul moyen de communication, pour le moment, est l'avion.

La construction d'une route entre Senneterre et la baie James assurerait à notre province le développement d'une autre région d'une richesse incalculable.

qu'en tout état de cause la saisie pratiquée fût maintenue. Me Paul Désy, aux rires de l'assistance déclara: "Aucune objection. Nous ne connaissons rien de cette affaire".

PARIS, 18 — La visite du croiseur allemand "Emden" à Toulon vient d'être contremandée. C'aurait été la 1ère visite officielle d'un navire de guerre allemand depuis 1914.

CONSCRIPTION

CANBERRA, Australie, 18. — M. H.-V.-C. Thornby, ministre de la défense nationale, annonce que le gouvernement étudie l'institution du service militaire obligatoire. Le conseil de la défense vient d'approuver un plan triennal intéressant l'industrie de l'armement.



Vos mains au travail... leurs mains tendues...



**OBJECTIF
\$403,236**

VOS mains au travail et leurs mains tendues: symbole de votre responsabilité envers les pauvres. Vos mains se meuvent vers un but; elles travaillent le bois, pétrissent l'acier, s'occupent constamment à des tâches utiles. Vos mains accomplissent un devoir de dignité. Leurs mains tremblantes ne trouvent pas de labeur fructueux; elles n'ont que le rôle de recevoir votre aumône; elles ne construisent rien; elles sont le signe constant de l'indigence.

Mettez-vous à leur place... Votre profession, votre métier est peut-être modeste; mais vous y trouvez une satisfaction morale, vous y

trouvez le moyen de gagner fièrement votre vie et celle de votre famille. Eux, ils n'ont de métier que celui d'attendre et d'espérer. Ils ont les mêmes sentiments que vous. Ils pensent comme vous. Vos ambitions, ils les nourrissent en secret.

Mettez-vous à leur place... Pendant la campagne de la Fédération des Oeuvres de Charité Canadiennes-Françaises, partagez avec eux le fruit de votre travail... Réservez leur une part, si modeste soit-elle, de ce que vos mains industrielles ont gagné au cours de l'année.

Est-ce trop exiger de votre charité?

CAMPAGNE DU 26 MARS AU 5 AVRIL.

Mettez-vous à leur place!...

FÉDÉRATION des Oeuvres de CHARITÉ
CANADIENNES-FRANÇAISES

DIRECTION:—Immeuble Aldred
Tél.: MArquette 4131
PLateau 8619

SECTION FÉMININE:—Hôtel Windsor,
Appartement 581
Tél.: PLateau 6016

BOURSE DES MINES DE TORONTO

Fournis par BURKE, DANSEAU & Co., membres du Toronto Stock Exchange.

Ouv.	Haut	Bas	Fer.
Astoria	102 1/2	102 1/2	102 1/2
Ang. Huronian	3.30	3.30	3.30
Aldermac	47	47	43
Buffalo Anke	124	124	11
Big Missouri	36	36	36
Bidgood	29	29	26
Beattie	112	112	109
Base Metals	31	31	27 1/2
Banfield	70	70	64
Braceorne	8.40	8.40	8.00
B. C. Pioneer	3.05	3.10	2.80
Bobjo	08	08	07
Castle Tr.	54	54	54
Cent. Patricia	2.31	2.31	2.25
Can. Malartic	83	83	74
Chem. Res.	27	27	26
Chibougamau	21	21	21
Conlarum M.	1.10	1.15	1.10
Isome Mines	49	49	47 1/2
East Malartic	1.22	1.25	1.10
Eldorado	2.25	2.28	1.97
Falconbridge	5.25	5.25	5.20
God's Lake	36 1/2	36 1/2	35
Goldale	16	17	15
Granada	05 1/2	05 1/2	05
Gunner Gold	66	66	62
Gillies Lake	104	104	10
Home Oil	1.00	1.00	91
Hudson Bay	24 1/2	24 1/2	24 1/2
Howey Gold	23	24	22 1/2
Hardrock	1.64	1.67	1.36
Halcrow Sway	02	02	02
Hollinger	11 1/2	11 1/2	11
Int. Nickel	47 1/2	47 1/2	45 1/2
Jacks. Manion	07	07	05 1/2
Kirk Hudson	65	70	65
Kirkland Lake	1.01	1.02	95
Label	07	07	06
Lake Shore	48	48	47 1/2
Lava Cap	1.04	1.04	1.00
Little Long L.	4.45	4.45	4.05
Leitch Gold	66	71	65
Man. & East	02	02	01 1/2
Man. & East	02	02	02
McKenzie R.L.	76	76	72
MacLeod Cokc.	2.64	2.70	2.48
Mining Corp.	1.71	1.71	1.60
McIntyre	37 1/2	37 1/2	36 1/2
Macassa	3.80	3.90	3.50
Madsen R. L.	35	35	30
Morris Kirk.	08	08	08
Noranda	54	54 1/2	50
O'Brien Cad.	3.10	3.15	2.85
Omeka	33	33	31
Premier Gold	1.97	1.97	1.85
Pickle Crow	4.05	4.10	3.80
Pamour	3.00	3.05	2.90
Paymaster	42	42	39
Royallite	38 1/2	38 1/2	34 1/2
Red Lake G.	19	20	18
Reno Gold	45 1/2	46	45
Rullivan G.	90	90	85
Sudbury Basin	2.30	2.30	2.25
Bladen	92	92	86
Stadacona	20	20	19
Siscoe	2.35	2.35	2.05
Sherritt G.	1.28	1.28	1.20
San Antonio	1.21	1.22	1.11
Sylvanite	2.71	2.75	2.60
Teck Hughes	4.60	4.65	4.40
Tawagmac	45	45	40 1/2
Ventures	4.65	4.75	4.65
Wood Cad.	25	25	24
Wright Hargr.	6.75	6.80	6.50
Walte Amulet	1.50	1.50	1.30
Ventes totales:	1,282,000		actions.

CURB de MONTREAL

Cours fournis par la maison
L.-J. FORGET & CIE
471, rue St-François-Xavier.

Ouv.	Haut	Bas	Fer.
Asbestos	84	84	49
Abitibi	1.45	1.50	1.20
do priv.	11 1/2	11 1/2	9 1/2
Beauharnois	34	34	3
Brew. Corp.	1.20	1.20	1.10
do priv.	142	15	14 1/2
Br. Amer. Oil	182	182	18
Bathurst B.	24	24	21
B. C. Packers	104	104	103
Can. Dredge	27	27	27
Can. Vickers	41	41	3
Can. Alcohols	90	100	90
Can. Maltng	292	292	28
Cons. Paper	44	44	32
Dom. Stores	63	63	61
Dalhousie	43	45	40
Donnacona A.	32	4	38
Fairchild	3 1/2	3.50	3.00
Ford A.	16	16	15
Fraser V. T.	12	12	10 1/2
Home Oil	98	98	85
Int. Utilities B.	65	65	65
McLaren Paper	1.05	1.05	0.75
Melchers A.	2.00	2.00	2.00
do B.	6.00	6.00	5.50
Mitchell Rob.	8.25	8.25	8.00
Royallite	37	38	33
Walker Good.	36 1/2	36 1/2	33
Walkerville	1.20	1.25	1.20

MINES

Aldermac	45	45	40
Beaufort	23	23	21
Big Missouri	35	36	35
Bouscadillac	08	08	08
Brownlee	05	05	05
Can. Maltng	86	86	80
Cart. Malartic	06 1/2	07	06
Cent. Patricia	2.25	2.25	2.12
Cent. Cadillac	25	25	25
Cons. Chibou.	22	22	20
Dome Mines	48 1/2	49	47 1/2
Duparquet	04 1/2	04 1/2	04
East Malartic	1.22	1.22	1.12
Eldorado	2.25	2.25	1.96
Francour	30	30	27
Hudson Bay	25 1/2	25 1/2	24 1/2
J. M. Cons.	07	07	05 1/2
Pend Oreille	1.77	1.77	1.55
Lake Shore	48	48	47 1/2
Pandora Cad.	32	33	30
Red Crest	11	11	10
Lee Gold	01 1/2	01 1/2	01 1/2
Macassa	3.80	3.85	3.60
McWatters	46	46	44
O'Brien	3.05	3.05	2.86
Pamour	2.90	2.90	2.80
Perron	1.16	1.22	1.05
Pickle Crow	3.90	3.95	3.90
Quebec Gold	52	52	52
Read Authier	2.90	2.95	2.75
Reward	04	04 1/2	04
Shawkey	24	24	20
Sherritt G.	1.25	1.25	1.10

Forte liquidation sur le marché de Wall Street

La dégringolade des marchés de New-York et de Londres, après une légère tentative de reprise au début, a secoué fortement la Bourse de Montréal durant la matinée. Les cours ont reculé à de nouveaux bas depuis le commencement de l'année avant de rencontrer quelque appui. Tous les compartiments ont rétrogradé sous l'avalanche des offres et la plus forte activité vue depuis longtemps.

On a discerné quelques titres résistants, mais ils ont été les exceptions et, à part la chute de 2 1/4 dans Smelters, les pertes ont varié de 1/4 à 1 1/2 dans tous les groupes.

Dosco 'B' a été le stock le plus animé avec un volume d'environ 3,600 actions pour les deux premières heures à 10 5/8, une perte de 3/8, après avoir reculé à 10 3/8 et avoir débuté à 11 1/4. Smelters a enregistré un virement élevé, plus de 1,050 actions, à 51 1/2, une contraction de 2 1/4, après avoir débuté à 54, tandis que Nickel et Noranda ont fléchi de 1/2 à 46 3/4 et 52 après avoir coté 47 3/4 et 54.

Les autres pertes les plus marquées ont été vues dans Fraser Voting à 10 1/2 Car de priorité à 20, une chute de 1 1/2 dans les deux cas; dans National Steel Car, à 34, Dominion Bridge à 24, Asbestos à 52, Fairchild Aircraft à 3, Montreal Power à 28 et Abitibi de priorité à 10, tous 1 point environ plus bas.

A WALL STREET

NEW-YORK, 18. — Une forte liquidation s'est abattue sur Wall Street aujourd'hui à la suite de la nouvelle attaque de nerfs des principaux centres financiers de l'univers, à cause de la situation européenne qu'est venu compliquer l'ultimatum de la Pologne à la Lithuanie.

Tandis que les capitaux étrangers cherchaient refuge aux Etats-Unis, les principales valeurs dégringolèrent de 1 à plus de 6 points à un certain moment, sous la pression de l'une des plus fortes vagues de ventes depuis l'automne dernier.

United States Steel, Allied Chemical, Westinghouse Electric et d'autres titres en vue se sont vendus au plus bas niveau de l'année.

MARCHE DE CALGARY

Cours fournis par
BEAUSOLEIL & BEAUSOLEIL
477, rue Saint-François-Xavier

Ouv.	Haut	Bas	Fer.
Advance	08	08	08
Admiral	02	02	05
Alberta Pacific	18	18	22
Anaconda	07	07	07
Banner	15	15	15
British Dominion	11	11	11
Calgary & Edmonton	2.00	2.00	1.90
Calmet	31 1/2	31 1/2	31 1/2
Commonwealth	53	53	58
Commonwealth	26	26	26
Davies Petroleum	51	60	60
East Crest	09 1/2	09 1/2	09 1/2
Prestone	17	17	17
Freehold	06	06	06
Globe	11	11	15
Hargal	19	19	19
Home Oil	88	88	88
Hunter Valley	25	25	25
Hylo	07	07	07
Lethbridge	02 1/2	02 1/2	02 1/2
Madison	06	06	06 1/2
Mar Jon	06 1/2	06 1/2	06 1/2
McDonnell Segur	18	18	18
Mercury	12 1/2	12 1/2	12 1/2
Monarch	15	15	15
National Petroleum	17	20	20
New Valley	05	05	05
Okalta	1.31	1.31	1.31
do priv.	29.50	29.50	29.50
Prairie Royalties	30	31 1/2	31 1/2
Richland	12	12	12
Ritchfield	05	07	07
Sunset	31	33	33
Turner Valley	07	07	07
United Oils	13	16	16
Vanalta	04	04	04
Vulcan	95	95	95
Waymarn	03 1/2	03 1/2	03 1/2
West Flank	12	12	12
Royal Crest	07	07	07

OPINIONS DE N.-YORK

Shearson, Hammill and Co. — Il est impossible de faire la moindre prédiction tellement la situation est confuse ici comme de l'autre côté de l'Atlantique.

Jenks, Gwynne and Co. — La situation est beaucoup trop tendue pour que l'on puisse faire des pronostics.

Siscoe	2.32	2.32	2.05
Sladen Mal.	98	98	87
Stadacona	21	21	19
Sullivan	95	95	80
Teck Hughes	4.65	4.65	4.50
Thompson Cad.	21	21	19
Wood Cad.	26	26	23 1/2
Wright Hargr.	6.80	6.80	6.65

NOUVEAU DIRECTEUR



M. J.-Albert Lacombe, industriel et négociant avantageusement connu du public de Montréal et particulièrement de la division de Malsonneuve, qui vient d'être appelé au bureau de direction de Plandor Mines Company.

MINES non INSCRITES

Fournis par BURKE, DANSEAU & Co., membres du Toronto Stock Exchange.

	Offre	Dem.
Abbeville	—	.15
Algold	.45	.48
Algold	.32	.35
Amity Gold	.02 1/2	.02 1/2
Amos Cadillac	.02	.02 1/2
Barber Larder	.32	.34
Big Master	.06	.08
Bilmac	.13	.16
Brown Cadillac	.02	.04
Can. Pandora	.07	.09
Capital Rouyn	.00 1/2	.04
Central Duvernay	—	.04
Century Mining	—	.27
Chesterville	—	1.00
Chilmac	.01	.02
Continental Kirland	.14	.16
Courner	—	.25
Crow Shores	.08	.10
Cunipitau	.06 1/2	.08
Dempsey Cadillac	.02	.04
Dorval Units	—	12.00
Dunlop Consolidated	.04	.05
Elmos	—	.23
Franklin	—	.01 1/2
Frontier Red Lake	.05	.07
Garnet Long Lac	.01	.02
Gilbee	.01 1/2	.02 1/2
Golden Gate	.45	.48
Gold Range	.45	.48
Gold Range	.01	.02
Harricana Amalg.	.09	.10
Heva Cadillac	—	.03
Hiawatha	—	.70
Hudson Patricia	.01 1/2	.02 1/2
Hugh Pam	.06 1/2	.08
Hutchison Lake	.06	.07
Kenricia	.16	.29
Kewagama	.11	.13
Lacoma	.08 1/2	.09 1/2
Lafayette	.02	.03
Lake Geneva	.14	.18
Lake Rowan	—	.14
Lakehill	—	.63
Lamaque Gold	6.50	5.75
Larabee	—	.14
L. L. Lagoon	.07	.05
Leroy Mines	.02 1/2	.03
Magnet Consolidated	.05	.08
Magnet Lake	.08	.10
Malartic Goldfield	.29	.27
Manawick	—	1.00
Martin Bird	.32	.34
Martin Bird	.32	.34
Margaret R. L.	.11	.13
McCarthy Webb	—	.09
Moffatt Hall old	.01 1/2	.02
do new	.04	.05
Mooshia	.04	.06
Mosher Long Lac	.14	.16
Norlake	.04	.05
North Shore	.01	.02
Obalski	.07	.08
Okland	.17	.19
O'Leary Malartic	.04	.05
Opemiska Copper	.07	.08
Orlolo	.05	.07
Pan Canadian	.08	.10
Pascalis	—	.35
Penn Cadillac	—	.05
Plains Pete	2.00	2.15
Porcupine Lake	—	.18
Pontiac Rouyn	.08	.10
Pottersdal	—	.62
Proprietary	1.10	1.20
Quebec Manitou	.49	.52
Rand Malartic	.22	.26
Red Gold	—	.06
Reynolds Que.	—	.18
Ribago new	.05	.07
Routhier Cadillac	—	.08
Rube	.62	.63
Sachigo River	—	13.00
Sand River	.26	.29
Sekuin Rouyn	.01 1/2	.02 1/2
Shawmaque	—	.11
Siscoe Extn Gold	.20	.22
Shenango	.05 1/2	.07
Skookum	.01 1/2	.02 1/2
Smelters Gold	.01 1/2	.02 1/2
Springer Sturgeon	.06	.09
Sturgeon River Gold	.22	.25
Tonawanda	.62 1/2	.63
Upper Canada	.34	.36
Valdor Minerals	—	1.10
Wascona	—	.13
Wawbano	.01 1/2	.02
Wells L. L.	—	.13
West Red Lake	—	.02
Westwood Cadillac	.05	.06
Westside Long Lac	.03	.05
Whitehorse	.07	.09
Young Davidson	—	.19

AVIS

L'Honorable M. William Tremblay, Ministre du Travail de la Province de Québec, conformément aux dispositions de l'article 5 de la Loi relative aux salaires des ouvriers (1 Geo. VI, chapitre 49), donne avis, par les présentes, qu'il a reçu une requête d'extension de la convention collective de travail relative à l'industrie de la réparation des chaussures dont la juridiction territoriale s'étend à la région de Montréal.

L'avis de requête d'extension de cette convention a été publié dans la Gazette officielle de Québec du 12 mars 1938 de la façon suivante: Conformément aux dispositions de l'article 5 de la Loi relative aux Salaires des ouvriers (1 Geo. VI, chapitre 49), avis est donné par l'honorable William Tremblay, ministre du Travail, que "The Montreal and Provincial Shoe Repairers Association, Inc." Le Syndicat des Maîtres-Cordonniers de Montréal, et "The National Shoe Repairers Protective Association, Inc." et "The Montreal and District Shoe Repairers Employees Union" lui ont conjointement présenté ce jour, une requête à l'effet que la convention collective de travail intervenue entre,

D'une part: "The Montreal and Provincial Shoe Repairers Association, Inc." Le Syndicat des Maîtres-Cordonniers de Montréal, "The National Shoe Repairers Protective Association, Inc."

Et, d'autre part: "The Montreal and District Shoe Repairers Employees Union", soit rendue obligatoire pour les employeurs et les employés des métiers visés suivant les conditions ci-après:

I. Définitions: a. Un ouvrier qualifié est celui qui a fait au moins 3 années d'apprentissage soit comme apprenti, soit comme ouvrier. b. Un apprenti est celui qui a moins de 3 ans d'expérience dans le métier.

c. Un artisan est celui qui possède, gère, dirige, ou tient un atelier de réparation de chaussures ou qui travaille seul dans un atelier lui appartenant ou appartenant à une autre personne; il sera entendu qu'il n'y aura qu'un artisan pour chaque atelier de réparation.

Lorsque dans un atelier il y a un propriétaire et un surveillant, le propriétaire sera supposé être l'artisan et le surveillant sera considéré comme l'employé.

d. Le mot "service" comprendra la fourniture du matériel nécessaire, de même que le posage et le finissage de ce matériel sur la chaussure.

e. Le mot "cordonnier" pour les fins de la présente convention comprend et désigne toute personne qui remet les chaussures usagées à neuf ainsi que toute personne qui teint les chaussures ou bottines et toute personne qui engage pour elle-même, à l'heure, à la semaine ou à forfait, les services personnels d'un artisan, d'un ouvrier qualifié ou d'un apprenti.

Toute personne qui teint les chaussures ou bottines tombera sous la juridiction du Comité conjoint gouvernant ce métier et régi par cette convention.

II. Juridiction territoriale. Cette convention ne lie que les cordonniers et leurs employés, faisant affaires dans l'île de Montréal.

Toutefois, seront assujettis aux présentes dispositions, tous les ateliers exerçant leurs activités dans un rayon de 10 milles de l'île de Montréal si, d'après l'estimation de l'inspecteur du Travail, ces ateliers sollicitent ou reçoivent une partie notable de leurs commandes des citoyens de l'île de Montréal.

III. Juridiction industrielle: a. Il y aura trois classes d'employés:

Classe No 1: Tout ouvrier se rapprochant de la 1ère classe qui travaille sur l'établi et également sur la machine à coudre.

Classe No 2: Tout ouvrier d'établi de première classe incapable de travailler sur la machine à coudre ou non préposé à ce travail.

Classe No 3: Un travailleur expérimenté non compris dans les deux classes ci-haut et aussi comprenant un travailleur expérimenté travaillant sur des chaussures de seconde main.

Il y aura trois classes d'apprentis:

Classe No 4: Les apprentis ayant au moins 2 ans d'expérience,

Classe No 5: Les apprentis ayant au moins 1 an d'expérience.

Classe No 6: Les apprentis ayant moins de 1 an d'expérience.

b. Il est entendu que le bureau des examinateurs qui sera nommé par le comité conjoint régissant ce métier, aura le droit d'octroyer aux employés ou aux apprentis, un degré plus ou moins élevé de compétence et de le classer dans n'importe quelle des classes ci-dessus mentionnées, comme il sera jugé à propos.

c. Le nombre des apprentis dans les ateliers de réparation de chaussures dans lequel il y a un ouvrier expérimenté et pas plus de trois, sera limité à un et dans les ateliers où il y a plus de trois ouvriers expérimentés, le nombre des apprentis sera limité à un pour chaque trois ouvriers expérimentés et un apprenti supplémentaire quand le nombre excédera trois ou fraction de ce nombre.

IV. Salaires: a. Les salaires des ouvriers seront les suivants:

par semaine	
Ceux de la classe 1	\$21.00
" 2	18.00
" 3	16.00
" 4	10.00
" 5	8.00
" 6	6.00

b. Durant les mois d'hiver, c'est-à-dire du 1er janvier au 31 mars de chaque année, les ouvriers des classes 1, 2 et 3 recevront les salaires ci-dessus, moins une diminution de \$3.00 par semaine à l'exception des ouvriers travaillant dans les ateliers de réparation de chaussures de seconde main qui recevront, tout le temps, le salaire minimum de \$16.00 par semaine, sans tenir compte à laquelle des trois premières classes ils appartiennent.

c. Ces salaires seront basés sur une semaine d'ouvrage de 58 heures devant être réparties de la façon qui plaira à l'employeur. Si l'employeur travaille plus de 58 heures par semaine, il sera payé pour son temps supplémentaire sur la même base qu'il est payé de l'heure pour la semaine de 58 heures.

V. Taux à charger: Aucun cordonnier ne pourra charger moins que les taux suivants pour chacune des réparations suivantes:

Chaussures d'hommes	
Talons de cuir ou caoutchouc	\$0.50
Talons de cuir avec fers militaires	0.65
Demi semelles en cuir ou caoutchouc, cousues ou clouées	1.00
Semelles complètes en cuir ou caoutchouc clouées ou cousues, sans talons	1.75
Petits bouts semelles cousus ou cloués	0.40
Bouts de talons ou de semelles, cloués ou pardessus	0.30
Toute pièce en cuir ou caoutchouc pour hommes, femmes et enfants	0.10
Grappins pour glace, hommes, femmes ou enfants	0.50
Teinture chaussures en noir	0.50
Teinture chaussures en couleur	0.75
Souliers de femmes	
Demi semelles, clouées	0.65
Demi semelles, cousues ou cimentées	0.75
Semelles complètes, cousues ou cimentées, sans talons	1.75
Teinture de souliers en noir	0.40
Teinture de souliers en couleur	0.75
Talons de clouages, rainettes ou pardessus	0.35
Posage de fourrure sur couvre-chaussures	10.00
Talons complets en bois couverts de celluloid, cuir ou duco	0.75
Talons de cuir (un rang)	0.25
Talons de caoutchouc en feuilles	0.25
Talons de caoutchouc en boîtes	0.35
Petits bouts de semelles cloués, cousus ou cimentés	0.25
Chaussures d'enfants (Pointures 1 à 2)	
Talons de cuir ou caoutchouc	\$0.35
Demi semelles en cuir ou caoutchouc, cousues ou clouées	0.60
Teinture chaussures en noir	0.35
Teinture chaussures en couleur	0.75
Bouts de talons ou semelles sur clouages ou pardessus	0.25
Chaussures pour garçons (Pointures 1 à 3)	
Talons en cuir ou caoutchouc	\$0.35
Demi semelles en caoutchouc ou en cuir, cousues ou clouées	0.75
Talons en cuir avec fers militaires	0.50

Bouts de semelles en cuir ou caoutchouc	0.25
Teinture chaussures en noir	0.40
Teinture chaussures en couleur	0.75
Bouts de talons ou semelles sur clouages ou pardessus	0.30
Chaussures d'enfants (Pointures 8 1/2 à 10 1/2)	
Talons en cuir ou caoutchouc	\$0.25
Demi semelles, cousues ou clouées	0.45

Chaussures de garçons (Pointures 4 à 5)	
Talons en cuir ou caoutchouc	\$0.40
Demi semelles, cuir ou caoutchouc, cousues ou clouées	0.85
Talons de cuir avec fers militaires	0.50
Bouts de semelles	0.35
Teinture chaussures en noir	0.40
Bouts de talons ou semelles sur clouages ou pardessus	0.30
Fers militaires sur chaussures pour garçons et hommes	0.25

Il est entendu que les prix ci-haut donnés sont des prix par paire de chaussures.

Il ne sera pas donné de primes avec les réparations.

VI. Heures de travail: a. Il est entendu que pour les fins présentes, tout atelier de réparation devra être fermé, excepté durant les heures de 8.00 a.m. à 7.00 p.m. les lundi, mardi, mercredi et jeudi de chaque semaine et les vendredi, entre 8.00 a.m. et 9.00 p.m., et le samedi entre 8.00 a.m. et 11 p.m.

b. La veille du jour précédant une fête légale ou religieuse, les cordonniers auront le droit de laisser leur atelier ouvert jusqu'à 11 p.m. pourvu que leur atelier soit fermé du coucher du soleil au coucher du soleil, les jours de fêtes religieuses, il leur sera permis, le soir de la fin de cette fête religieuse, de tenir leur atelier de réparation ouvert jusqu'à 11.00 p.m.

c. Il ne sera pas permis de travailler dans un atelier de réparation durant le temps que l'atelier est supposé être fermé, tel que susdit.

d. Dans un cas exceptionnel ou pour un travail urgent, le comité conjoint aura le droit d'octroyer un permis de temps supplémentaire pour du travail ne devant pas excéder deux heures par jour et en tout, six heures par semaine; aucun permis ne pourra autoriser du travail supplémentaire le samedi. L'artisan n'aura pas le droit de recevoir de commandes de travail durant les heures que son atelier est supposé être fermé, comme susdit.

e. L'employeur devra accorder à ses employés une heure, chaque jour, pour le repas du midi et les vendredi et samedi, une heure pour le souper, lesquelles heures ne devront pas être incluses dans les heures de travail.

VII. Urée de la convention: Cette convention remplacera la convention qui régit actuellement les métiers de la réparation de la chaussure sur l'île de Montréal, publiée dans la Gazette Officielle de Québec du 31 juillet 1937.

Cette convention sera en vigueur de la date de la publication de l'arrêté ministériel la rendant obligatoire jusqu'au 31 juillet 1939, et elle se renouvellera automatiquement chaque année, à moins qu'un avis écrit soit servi au ministère du Travail, au plus tard le 30 avril de n'importe quelle année, par n'importe laquelle des parties aux présentes, demandant que ladite convention se termine le 31 juillet de cette année.

Durant les trente jours à compter de la publication de cet avis, l'honorable Ministre du Travail recevra les objections que les intéressés peuvent désirer formuler contre la demande contenue dans la présente requête.

GERARD TREMBLAY, Sous-ministre du Travail, Ministère du Travail, Québec, ce 12 mars 1938. L'Illustration Nouvelle

AVIONS ABATTUS

BARCELONE, 17. — Deux avions rebelles qui attaquaient la capitale ont été abattus par les canons anti-avions des loyalistes aux abords de la ville. Un troisième aurait été abattu au-dessus du centre de la ville et se serait écrasé sur un édifice.

ANNONCES CLASSIFIÉES

Annonces classifiées comprenant toutes les rubriques — 2 cents par mot, minimum 15 mots pour la première insertion. Es-compte 10% pour 3 insertions — 15% pour 6 insertions — 25% pour 12 insertions — 33% pour 25 insertions ou plus. Entée en noir 50 centimes par insertion pour une ligne caractères idéals 10 points.

Les avis de naissances, fiançailles, mariages, décès, remerciements etc., sont facturés au taux uniforme de 75 cents par insertion. Toutes les annonces reçues avant 5 hrs p.m., sont publiées dans le journal du lendemain.

Toutes annonces classifiées reçues par téléphone

Appelez FALKIRK 1171: Service des annonces classifiées

Appartement à louer

OUTREMONT Avenue Bloomfield 672, beau plein-pied, 8 appartements modernes, près tramways, école, église. Ménage au goût du locataire. Tél. CR. 3254. 229-3

Autos demandées

ACHETONS automobiles usagées modèles 1930-37 pour argent comptant, 4809 Henri-Julien, HA. 2718. 224-12

A vendre

FONTAINE-SODA. Treize pieds, première classe. Condition: Pas cher. Vente rapide. 39 rue St-Charles, Longueuil, Tél. 285-502. 231-5

A vendre divers

Albert Sansoucy COUPONS

Spécialement contractés des moules canadiens, américains et étrangers, 1/2 à 1, 2 à 10 vrs et plus. Soie, laine, broadcloth, broadcloth imprimé, cotonnades, etc. Assortiment complet de marchandises à la vente à prix spéciaux. Grand choix pour ouverture de magasins.

ECRIRE POUR RENSEIGNEMENTS

87 St-Paul Ouest, coin St-Salpie MONTREAL 235-25

Volailles

OCASIONS spéciales, poulets, neuf races, tout âge, Dominion Hatcheries, St. Agatha, Ont. 229-3

DANS LA FINANCE

NOUVELLES MINIERES

Plaiindor Mines Company. — Pour faire suite aux importants travaux de surface maintenant terminés sur la propriété Plaiindor, un programme de développement en profondeur vient d'être décidé lors de la dernière assemblée du bureau de direction qui vient de s'adjointre un nouveau directeur influent dans la personne de M. J.-Albert Lacombe, négociant de Montréal.

Devant les succès obtenus à la O'Brien et Central Cadillac, on considère que le temps est venu de profiter des indications obtenues par les travaux exécutés dans les mines voisines de Plaiindor, pour diriger effectivement et économiquement son propre programme de travaux.

Nouveaux directeurs de Dominion Stores

MM. N.-L. Nathanson et S.-G. Bennett, de Toronto, ont été élus directeurs de Dominion Stores Limited, à l'assemblée annuelle de la compagnie. Tous les autres directeurs ont été réélus à l'exception de M. William S. Kies.

Le président de cette compagnie, M. E. Gordon Wills, a déclaré que les actionnaires avaient donné aux directeurs l'autorisation de prendre les mesures nécessaires pour que les titres de la compagnie soient retirés de la Bourse de New-York.

L'assemblée annuelle d'Enamel and Heating Products Ltd., aura lieu à Sackville, Nouveau-Brunswick, le 4 avril, à 2 heures 30 p.m.

Dalhousie Oil Co., annonce pour l'année 1937 un déficit de \$112,297.

A vendre ou à louer

ST-HILAIRE sur le Richelieu, très belle maison de campagne, 2 chambres avec solarium, système de chauffage à l'eau chaude, planchers de bois franc, 5 minutes de la station. Très bien située sur le bord de la rivière, meubles. Prix raisonnable pour saison d'été ou l'année entière. Pl. 2011, le jour. 225-1

Blanchissage et tapissage

A BAS PRIX blanchissage, tapis-sage, peinture, ouvrages garantis par homme d'expérience. LA. 6362. 222-3

Cartes d'affaires

1000 CARTES d'affaires à \$1.40. Imprimerie Gaudin, HA. 1696. 234-3 Henri. Ouvert soir.

Extermination - Vermine

A BAS PRIX extermination de punaises, coquerelles, rats, souris, etc., garanti détruire en peu de temps. Par expert et responsable. \$1.00 par appartement. LA. 6862. 222-3

Finace d'autos

ARGENT avancé sur garantie de votre automobile sans endosser. Guy Handfield, Industrial Credit, 4 Notre-Dame Est. HA. 2152. 223-12

Gardes-malades

L'ASSOCIATION des Aides-Malades Enrg. commencera un cours supplémentaire le 21 mars. Pour toutes informations, s'ad. Mile. Casault, 2439 Côte-de-Neiges, tél. FLEURY 2273.

Peinture

59,000 GALLONS de peinture, vernis, émail, garanti, couleurs assorties. \$1.25-\$1.50 gallon. Enro Paint Co., 4677 Herrt. PA. 2596. 222-25

PEINTURE GARANTIE — couleurs assorties — Email, Vernis \$1.00 et \$1.25 le gallon. Livrables partout. Service Paint Co. 1361 Laurier Est. CH. 1174. 224-12

Propriétés à vendre

PROPRIETE A Cartierville comprenant bûche 21 chambres et 15 arpent de terrain avec front de 625 pieds sur Blvd Gouin et 1000 pieds sur Rivière des Prairies. Endroit idéal pour baigneurs. Convientrait pour club ou orphelinat. Doit vendre pour régler succession. Pour information appeler. Winstainer. LA. 2261. Le soir BY. 1980. 228-12

Propriété à vendre ou à échanger

STE-ROSE — Beau cottage 8 aptx 2 étages, système chauffage électrique, bain, beau terrain, garage, ombragé, site résidentiel. Echangera pour camp dans les Laurentides. Tél. CR. 3254. 229-1

Propriétés demandées

ON ACHETE encore des propriétés dans tous les quartiers. Nous payons comptant. FR. 2287. 224-12

Réparations

MACHINE coudre, réparons, garantissons comme neuve, inspection gratis domicile. Assortiment machines usagées parfaite condition, 5.00 plus, garanties. Machine manufacturée électrique. 466 Craig Est. HARBOR 7609. 222-1-m.

Transport-Camionnage

ACME MOVING Enrg. vanne pour déménagement local, longue distance, piano 2.50, valise 0.50. FLEURY 4034. 224-1-m.

BRICK BRADFORD —

J'ai un cousin à New-York... Un Dr Drain... Est-ce que, par hasard, vous le connaissez?

Dr Drain! Mais cer... voyons... Drain! Non, je ne crois pas le connaître!

Je suis en retard pour une partie de tennis sur le pont... Je dois vous quitter... A plus tard, Bradford!

Bien entendu!

Ca parle au diable! J'ai tout gâché! Il a senti que je voulais le faire parler et il s'est immédiatement tu.

Ce type-là ne me plaît pas beaucoup... Je crois qu'il cherchait à savoir quelque chose!



FEUILLETON DE L'ILLUSTRATION NOUVELLE

Les DERNIERS SANGLOTS

Roman de PIERRE DHAEL

Publication autorisée par la Société des Gens de Lettres

No 81 (Suite)

— Oh! docteur, vous aurez fait ce miracle!

Le vieux praticien la considéra avec attendrissement. Il répondit, d'un ton brusque, qui dissimulait mal son émotion:

— Ce miracle, — si miracle il y a, — je pense que vous y avez contribué pour votre large part, petite infirmière bénévole. Voyons... Depuis combien de temps êtes-vous ici, je vous prie?

— Cela fait dix-neuf jours, docteur.

— Sans compter dix-huit nuits, souligna le médecin chef. Ma chère enfant, ajouta-t-il d'un ton paternel, vous avez été admirable d'intelligence et de dévouement, et c'est à vous, plus qu'à moi, que votre mari devra son salut.

— Mais, à présent que le péril est conjuré, il faudra vous ménager davantage; sinon, c'est vous-même, bientôt, que je devrais soigner...

— Josiane! prononça le malade d'une voix faible.

La jeune femme se dressa et, se penchant vers l'oreiller.

— Je suis là, Régis. Vous avez besoin de quelque chose?

Il la regarda avec une sorte d'avidité et lui saisit la main sans répondre.

— Voulez-vous boire un peu? insistait-elle. Du consommé froid? Du champagne?

Il répondit:

— Non. Je m'étais endormi; et, en me réveillant, ne vous apercevant pas, j'ai craint que vous ne fussiez partie.

Josiane répliqua, avec un accent de doux reproche:

— Oh! Régis, voyons!... Puisque je suis venue exprès pour vous soigner, je ne vous quitterai pas tant que vous ne serez pas remis sur pied.

Il pressa la petite main chaude qu'il tenait entre les siennes et murmura d'une voix assourdie:

— Vous êtes bonne, Josiane... Trop bonne pour moi, certes! Jamais je n'oublierai...

— Chut!... Ne vous agitez pas, ou gare à la fièvre! Et le docteur me gronderait... Et puis, enfin, je ne fais que mon devoir...

Régis tressaillait, et une ombre de tristesse passa sur son visage. Il lui sembla qu'il avait froid au cœur. Il pensa, douloureusement:

— Voilà!... Ce n'est pas pour moi qu'elle est ici. C'est pour accomplir ce qu'elle croit être son devoir...

Et une sorte d'amertume lui remonta jusqu'aux lèvres. Mais déjà son infirmière bénévole se penchait sur lui et lui disait doucement:

— Dormez, Régis... Tout péril est écarté, désormais. Seulement, vous avez un très grand besoin de repos. Ne vous agitez pas, ne parlez plus... Dormez!

Alors, il referma les yeux, docilement, en étouffant un soupir.

Il feignait de dormir. Il ne voulait pas contrarier Josiane! Mais comment eût-il pu trouver le sommeil quand un pareil conflit se déclarait au plus profond de sa conscience?

Il pensa:

— "A quel bon? Rêver d'une résurrection impossible? Non, non, nous ne serons jamais de niveau... Moi, maintenant, je puis regretter, Josiane est belle, elle est bonne. Oui, je l'avais mal vue, mal comprise... J'avais une excuse, qui subsiste: j'aimais ailleurs... Elle aussi, je le savais... Elle avait été assez loyale pour ne pas me le cacher... Ah! maudite soit cette vieille tante richissime qui, sous prétexte de secourir nos parents, a, par un chantage odieux, rançonné nos avenirs... En somme, une usurière!"

Où, mais cela, c'était le passé.

Depuis!... Ah! depuis!

— "J'ai eu tort... J'étais hypnotisé, obsédé. Je n'ai pas su reconnaître... Je n'ai pas eu le courage d'affronter le réel... Comment me suis-je conduit? Comme un rustre, comme un butor, envers une jeune fille dont le sacrifice était égal au mien. Et je suis d'autant plus sans excuse qu'elle, au contraire, était pleine de résignation et ne demandait que l'apaisement. Avant de voir en moi un mari, elle y voyait un frère malheureux. Et, comme réponse à sa générosité, je ne lui ai opposé que injures et vilénies."

Et, réfléchissant plus profondément, il se disait, avec une angoisse faite de tarifs remords:

— "Trop tard!... Elle n'est venue ici que par devoir et n'y est restée que par pitié. Elle a trop de droit de me haïr, après tous les outrages dont je l'ai abreuvée. En vain, maintenant, me traînerais-je à ses pieds, pour lui demander pardon de mon erreur..."

Et deux longues et lourdes larmes filtrèrent entre ses paupières volontairement closes.

Mais Josiane ne les vit point. Elle aussi, renversée dans son fauteuil, elle avait fermé les yeux. Non certes pour dormir, ce dont elle eût été bien incapable, mais pour mieux réfléchir et se tracer un plan de conduite.

Elle calculait:

— "D'ici peu de jours, d'après ce que me donne à espérer le médecin chef, Régis, dès aujourd'hui hors de danger, deviendra un convalescent libre. Il pourra errer dans les jardins, au bras de Mlle Isabelle ou d'une autre infirmière!... Trois heures, puis six heures, puis neuf heures par jour, debout... La marche, l'exercice physique, l'hydrothérapie et le reste. Cela, jusqu'au rétablissement total, au bout de quelques semaines."

Josiane hochait pensivement la tête.

— "A partir de ce moment, songeait-elle, je ne serai plus indispensable ici. J'y serai même de trop... Une fois guéri, Régis, forcément, reprendra son vrai caractère... Si j'insistais, il se dirait que je me cramponne à lui. Il ne tarderait pas à croire que j'abuse de sa convalescence, de sa faiblesse, pour tenter insidieusement de lui "passer le bridon". Ce bridon qui a toujours été son cauchemar."

(A suivre)

NOS DESSINS A RECONSTITUER



La participation de Montréal au congrès eucharistique de Québec

Causerie de M. Joseph Dansereau

Dimanche prochain, 20 mars, à 2 h. 45 de l'après-midi, au poste CKAC, M. Joseph Dansereau, président général de la Société Saint-Jean-Baptiste, donnera le mot d'ordre à tous les membres de la Société concernant leur participation au Congrès eucharistique national de Québec. M. Dansereau, s'adressant aux membres de notre société nationale, donnera des directives et des motifs qui nous intéressent tous, Canadiens et catholiques.

La société a toujours été gardienne de nos traditions. Elle l'est encore, et plus spécialement de notre foi en l'Eucharistie.

Que tous soient aux écoutes, tous les dimanches, à la même heure, et que Montréal tout entier se prépare à répondre généreusement à l'invitation de Son Eminence le Cardinal Villeneuve et au vœu de Son Excellence Monseigneur Gauthier.

Chaque dimanche, une voix nouvelle nous apportera un intéressant point de vue, propre à rendre nos convictions plus solides et plus ouvertes.

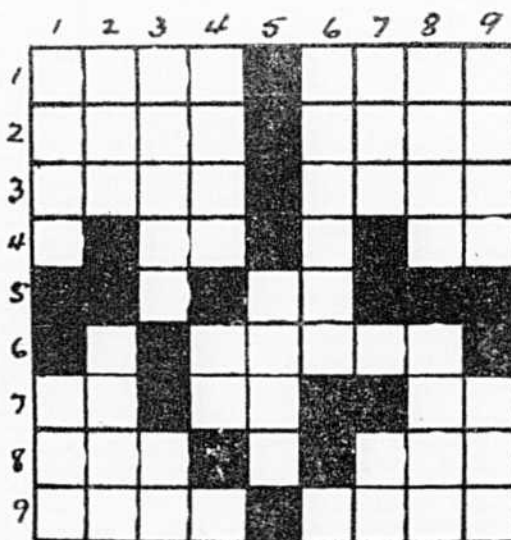
Ces causeries sont organisées par la Fédération des Lagues du Sacré-Cœur de Montréal.

Une tragédie aérienne

SAN DIEGO, Californie, 17. — Un hydravion de bombardement s'est écrasé en flammes à Kearney Mesa près d'ici. Les deux hommes qui le montaient ont péri.

LES MOTS CROISÉS

Voici un autre problème de mots-croisés. La solution paraîtra dans notre édition de lundi matin.



SERIE-M. No 60

HORIZONTALEMENT

- 1—Ville de premier ordre. Lieu souterrain où l'on conserve le vin.
- 2—Fils d'Isaac et de Rebecca. Ecouter, prêter l'oreille.
- 3—Se dit de la couleur la plus obscure. Peintre hollandais, né à Amsterdam.
- 4—Note de la gamme. Sol, à sol.
- 5—Considéré, accueilli.
- 6—Mettre en ordre.
- 7—Adj. démonstratif. Vieux mot "en les". Carte à jouer.
- 8—Genre de légumineuses dont la lentille est le type. Petit poème lyrique.
- 9—Genre de légumineuses grimpances, dont on cultive un grand nombre d'espèces. Genre de palmiers des régions chaudes.

VERTICALEMENT

- 1—Dix fois dix. Pied de vigne.
- 2—Préfixe signifiant égalité. Homme nul.
- 3—Garder le silence, ne pas faire de bruit. Note de la gamme.
- 4—Rivière de France. Adj. démonstratif.
- 5—Couvert de vase, de terre.
- 6—Mêlé, brouillé.
- 7—Célèbre minnesinger allemand.

né à Souabe (1170-1235) Métal précieux.

- 8—Biographies des hommes. Grand bassin naturel ou artificiel, ayant issu libre vers la mer.
- 9—Train, manière d'aller. Qui n'est pas mouillé, humecté.

CONFERENCE

Le dimanche 20 mars 1938, à 8 heures du soir, M. Benoît Brouillette donnera au Monument National, salle 11, sa dernière conférence sur l'"Histoire et la géographie du Canada". Sujet: "Les régions septentrionales du Canada".

Ces conférences, données sous les auspices de la Société de Saint-Jean-Baptiste, sont illustrées à l'aide de projections lumineuses.

Le public est cordialement invité. L'entrée de la salle est libre.

UNE RETRAITE FERMÉE

Une retraite fermée pour hommes d'affaires aura lieu du 27 au 30 mars prochain, à la maison du Christ-Roi, dirigée par les Révérends Pères Franciscains. Pour informations s'adresser au Père Directeur ou à M. C.-A. Carrier, 5129, rue Fabre, CH. 5528.

SOLUTION DU PROBLEME D'HIER MATIN



SERIE-M. No 59

LA PAGE OUVRIERE

Barbier pas fou...!

Ces jours derniers un journal notait un jugement rendu à la cour relative au cas d'un barbier exerçant seul le métier de barbier c'est-à-dire comme artisan (ni employeur, ni employé).

"La loi relative aux salaires des ouvriers, est-il dit, n'autorise personne à restreindre la liberté d'action de celui qui exerce seul un métier sans faire avec qui que ce soit de contrat de LOUAGE DE SERVICE". Voilà une sentence rendue dans le sens et l'esprit de l'ancienne loi des Contrats Collectifs. Mais depuis le 27 mai 1937 (depuis bientôt huit mois) la mode a évidemment changée, la loi s'est par conséquent ouverte du terrain... Bien oui, une loi spécialement sur les salaires des ouvriers porte le nom visible de : "Loi Relative aux Salaires des Ouvriers". (I Geo. VI, chap. 49). Est-ce un titre assez invitant en matière pour éviter de prendre le champ de patates?...

"LOUAGE DE SERVICE" à le même sens qu'ouvrage qui doit être rétribué par un salaire, lequel comprend "toute rémunération, compensation ou avantage ayant une valeur pécuniaire consentis pour le travail et tel que DETERMINE PAR LE DECRET".

Voici le plus important de l'affaire: "Salaire comprend tout apprenti, manoeuvre ou ouvrier non spécialisé, OUVRIER QUALIFIE ou compagnon, ARTISAN, commis..." "OUVRIER QUALIFIE" oui, ce barbier possède sa carte de compétence!

"ARTISAN?" oui, ce barbier travaille seul en sa boutique!

Alors... inutile de faire des commentaires sur ce jugement désuet car la nouvelle loi, dont nous venons de citer le texte, tout en favorisant les signataires à la Convention (y compris le barbier travaillant seul) impose à tous les barbiers également des obligations relativement aux heures de travail aussi bien qu'aux salaires. Evidemment en dehors de ceux deux facteurs (heures de travail et salaire) comment voulez-vous passer un Contrat Collectif? Voyons donc, les barbiers ne sont pas des fous et comme les ouvriers de la construction

tions ils ont le droit de jouir de la même loi, dite "Loi Relative aux Salaires des Ouvriers..."

Bien au contraire qu'on se moque des barbiers mais eux seuls ils possèdent cette clause de garantie: "Le mot EMPLOYEUR pour les fins de la présente convention, comprend et désigne personne qui loue pour elle-même ou à forfait, les services individuels d'un maître-barbier ou d'un maître-coiffeur de l'un ou de l'autre sexe".

S'il arrive une bêtise, cela ne dépend pas des barbiers qui savent s'organiser chez nous!

En marge de ce jugement reconnaissant que la "Loi Relative aux Salaires des Ouvriers" est excellente mais il est regrettable que les journaux aient à publier ces choses propres à ridiculiser la justice et de nature à laisser croire que la loi est tantôt faite pour favoriser le gros et rarement pour l'écraser par exemple l'affaire en question...

Pourquoi refuser encore à César ce qui est à César? Les barbiers s'organisent pour signer une Convention opérante qui leur donne tout ce qui leur revient, tant en ce qui concerne les heures d'ouvrage que les salaires ou "LOUAGE D'OUVRAGE..." Bah! au fond c'est toujours la même histoire: au plus fort la poche! la question de la plastra comme s'il fallait avoir beau coup d'argent pour organiser son affaire... Allez-y voir! Qu'on cherche plutôt à nier que grâce à leur intelligence ce sont nos frères de grosses familles canadiennes qui élèvent des familles de 6-8-10 et même 12 enfants avec dix, douze ou quinze plastras par semaine... Oui! où sont les gens sincères, intelligents et organisateurs de leur affaire?...

Il n'y a pas deux pesées d'une livre!...

Conclusions: le jugement précité est illégal et rendu à la cour!

Résolution: Jetons un coup d'oeil dans la "Loi Relative aux Salaires des ouvriers" dès ce soir avant de se mettre au lit car la nuit porte conseil!...

Agent d'affaires de Sherbrooke

La profession du barbier

Le syndicat professionnel des maîtres barbiers-coiffeurs vient de prendre une initiative qui lui fait honneur. Signataire du contrat de travail actuellement en vigueur ce syndicat veut que le renouvellement se fasse à la satisfaction de tous et il a décidé de consulter toutes les associations sœurs. La Corporation des coiffeurs est heureuse d'avoir été admise à cette réunion.

Nous croyons qu'un mot d'ordre est nécessaire si cette réunion doit être profitable. Il faut que les délégués comprennent bien qu'ils sont convoqués pour étudier la situation d'un métier, et non pas seulement d'une classe. Ce sera facile pour les délégués de notre Corporation qui est une organisation de la profession, et non pas un organisme de classe. Nous croyons que nos confrères comprendront la nécessité de discuter dans cet esprit si les délibérations doivent apporter quelques résultats.

Pour simplifier le débat, nous croyons qu'il faudra d'abord diagnostiquer la maladie au lieu de parler de remèdes seulement. Il faudra établir les raisons de la situation actuelle du métier, en dresser une liste. Même si ce travail devait occuper toute une assemblée, ce ne serait pas du travail inutile. Une seconde réunion apporterait des solutions pratiques et satisfaisantes pour tous.

Enfin, que chaque association réalise que la voisine peut apporter des suggestions pratiques, et même s'il faut modifier une attitude con-

siderée comme définitive, que l'on apporte suffisamment de largeur de vue en subordonnant l'intérêt de groupe à l'intérêt de la profession.

On reproche aux barbiers-coiffeurs leur division, le trop grand nombre d'associations. Une occasion nous est offerte de montrer à la population que notre division sur le terrain de l'association n'empêche pas l'union quand il s'agit des intérêts de la profession.

P.-J. Laganière

Autre syndicat

M. Paul Cantin a été élu président du syndicat national catholique des mécaniciens de boutiques, au cours d'une assemblée tenue ces jours derniers au Secrétariat des Syndicats Catholiques, rue Caron. Les autres officiers élus sont: Siméon Lefrançois, vice-président; Stanislas Tanguay, secrétaire-archiviste; Emmanuel Huot, secrétaire-trésorier; et Paul-Emile Bureau, secrétaire-financier.

Le nouveau syndicat élaborera sous peu un contrat collectif de travail qui sera soumis aux employeurs.

Un débat mixte

L'assemblée régulière de l'Association internationale des débardeurs, local 375 aura lieu, dimanche soir, à 8 heures, au Marché Saint-Jacques, sous la présidence de M. J.-B. Labelle.

Les membres devront apporter leur livret ainsi que leur carte d'identité. Maintes questions importantes et plusieurs rapports seront soumis aux membres.



M. J.-W. Blaquière, qui vient d'être réélu président de l'Union typographique Jacques-Cartier, local 145, pour un quatrième terme.

Protestation

Le Conseil du district de Montréal, de la Fraternité canadienne des employés de chemins de fer, à sa dernière assemblée, a énergiquement protesté contre le fait que "certains journaux de notre métropole ont publié des articles annonçant que les employés de chemins de fer de Montréal étaient en faveur de l'amalgamation des chemins de fer."

Le Conseil a fait observer que la bonne foi de ces journaux a été évidemment surprise par la publication de résolutions d'une organisation rivale, en faveur de l'unification des chemins de fer; mais que la Fraternité canadienne des employés de chemins de fer, qui compte en ses rangs l'immense majorité des travailleurs des lignes ferroviaires de notre pays, s'est toujours prononcée contre toute amalgamation ou unification des voies ferrées, en Canada.

Le Conseil, à l'issue de la séance, a élu comme suit ses officiers pour 1938: M.M. W. Dodge, président; A. Dobson, vice-président; E.-G. Jones, trésorier; A.-L. Hepworth, reporter. La séance était présidée par M. Harry Allen, membre de la division 160, invité d'honneur.

Ça commence

Le bill No 19 n'est pas encore sanctionné et déjà arrivent des échos des premiers effets de ce bill public. Ainsi, apprenons-nous de bonne source, la Consolidated Paper, à Port-Alfred, se mettrait à l'oeuvre pour former un "syndicat de boutique", et le travail de recrutement se ferait par les contremaîtres. On espère ainsi, évidemment, faire disparaître le syndicat national catholique de la pulpe et du papier à cet endroit, et isoler dans une union contrôlée par la compagnie les ouvriers du moulin de Port-Alfred.

Il est à noter que le bill 19 a aussi eu son effet en faisant disparaître dans le contrat des employés de garages de Québec la clause voulant que les garages du gouvernement soient assujettis au contrat.

Et puis, deux autres contrats collectifs sont en panne: celui du Syndicat du Lait de Québec, et celui de l'Association des Maréchaux-Ferrants de la province de Québec.

FETE SYNDICALE

Les Syndicats Nationaux Catholiques de Sorel ont organisé pour dimanche prochain une fête en l'honneur du nouveau curé de St-Pierre de Sorel, successeur de Mgr Desranleau. A cette occasion, plusieurs officiers des syndicats adresseront la parole, et on comptera aussi parmi les orateurs: M. Alfred Charpentier, président général de la C.T.C.C., et M. Philippe Girard, président du Conseil Central de Montréal.

L'ouvrier non organisé est un parasite qui paralyse la marche en avant de l'organisme ouvrier.

Les employés d'hôpitaux

Depuis plus de trois mois que nous avons soumis notre mémoire à l'Office des Salaires raisonnables, il nous a été donné de rencontrer plusieurs fois les administrateurs des hôpitaux de Montréal au bureau de M. Emile Doucet, secrétaire de l'Office des Salaires Raisonables, qui agissait comme président de ces réunions. Ces réunions avaient pour but d'en arriver à une entente au sujet des conditions de travail et des salaires qui devaient par la suite, être incluses dans un contrat collectif de travail.

La négociation conjointe a donné de très bons résultats quant aux heures de travail et d'autres conditions, mais nous n'avons pu nous entendre sur la question des salaires. Il avait été convenu cependant, qu'advenant ce cas, le président de l'Office devait rassembler les membres du comité de négociation et fixer un barème de salaires après avoir pris connaissance de leurs réclamations.

Nous avons, les administrateurs et nous-mêmes, fait parvenir au président de l'Office tous les dossiers nécessaires à cette fin, il y a un mois. Bien que le rapport de M. Doucet soit aussi parvenu au bureau de l'Office à Québec, vers la même date, nous ne savons pas encore quand sera réglée cette question à laquelle, on le conçoit, nous attachons une importance toute particulière. Nous subissons retardement sur retardement. Nous voulons croire que les membres de

l'Office sont très occupés et que leur temps est précieux, mais il nous semble que le problème des employés d'hôpitaux, qui sont au nombre de 5,000 dans notre province, demande une considération toute particulière. Cette classe d'ouvriers souffrent en silence depuis longtemps et ce n'est que depuis quelques mois, grâce à l'initiative des syndicats catholiques, qu'elle croit mériter une meilleure rémunération pour son travail.

Peut-on leur reprocher de tant insister pour avoir de meilleures conditions de vie pour eux et leur famille afin d'envisager l'avenir avec plus de confiance. Certes non! Peut-on, d'autre part reprocher aux administrateurs des hôpitaux ce retard. Non, car comme nous ils sont anxieux de voir ce problème obtenir une solution équitable. Tout le retardement de l'Office qui est bien occupé. Comme il a en mains le mémoire depuis un mois, il nous semble que ce ne serait que rendre justice à ces ouvriers en hâtant le règlement de ce problème. Ce serait aussi faire un grand bien à cette classe souffrante de la société qui est elle-même si compatissante aux malades dans nos hôpitaux.

Cette mise au point était nécessaire afin que nos membres et tout le personnel des hôpitaux soient au courant que ce retard ne vient pas de nous. Nous terminons en leur demandant de bien vouloir prendre en considération ce communiqué.— (E. A. LaCaire).

La conclusion d'un contrat

Une rencontre de première importance s'est effectuée au Monument National cette semaine, alors que les délégués de tous les métiers s'alliant à la buanderie ont reçu la visite des propriétaires et administrateurs des compagnies National, Montréal, Lachine, Star, Queen's et White Swan Cleaners. Les groupes formaient un total de trente représentants. M. Lambert, de la Lambert Valet Service présida la réunion. Celle-ci avait pour but d'étudier la possibilité d'un contrat collectif. Le principe en fut approuvé par les patrons de même que tous les détails administratifs à être confiés à un comité conjoint des patrons et des employés. La question des salaires et de la classification du travail a été longuement discutée. Les patrons ont demandé à ce qu'on leur accorde quelque temps pour vérifier les détails du contrat et étudier les salaires.

Les organisations des métiers de la buanderie, teinture, dégraissage, Valet Service, etc., ont par leurs délégués M.M. Lepage, Napron, Lambert et autres, offerts aux patrons toute la coopération de leurs unions dans la lutte contre le trust et les pertes considérables que celui-ci leur fait subir. Ils ont cependant demandé la semaine 48 heures pour certaines classes de travailleurs et 44 pour d'autres. L'échelle de salaire soumise varie de \$40. à \$7. et \$8. par semaine, le premier pour les teinturiers et l'autre pour les petits messagers. Au hasard des chiffres, on constate que les nettoyeurs, se demandent \$30. par semaine, les presseurs à la machine \$25; les expéditeurs \$18; les employés de bureau, les journaliers, les aide-métiers \$18; les ingénieurs \$25; les contremaîtres \$35; les laveurs \$30. et \$25; les distributeurs \$22. plus pourcentage; les expéditeurs \$18. à \$25; les presseurs à la main \$20. et les salaires des femmes varient entre \$20. et \$10, ceci pour les toutes premières apprenties.

Patrons et employés ont reconnu que cette industrie de la buanderie, du dégraissage, etc., est en voie de démolition complète et qu'à moins d'un contrat collectif et d'une législation sévère de l'autorité provinciale, des centaines d'hommes et d'ouvrières seront jetés sur le pavé, faute d'ouvrage, ou devront accepter les gages du trust, travailler comme de véritables es-

claves pour gagner la subsistance nécessaire à leur vie. Il ne paraît n'y avoir qu'une vingtaine d'intéressés dans la combine que les ouvriers appellent le trust, mais il a la puissance de l'argent, de la machinerie. Par contre l'organisation ouvrière, à l'appui de cinq des grosses entreprises, d'au moins six cents établissements privés de valet service et autres.

Une autre assemblée des parties intéressées sera tenue prochainement et tout indique que le contrat collectif sera approuvé. Il serait alors immédiatement soumis à l'approbation de l'honorable ministre du Travail de la province et à la sanction royale.

D'autre part, un certain nombre de propriétaires d'établissements de valet service, on dit 150, seraient prêts à souscrire un fonds de \$50,000 pour l'établissement d'une co-opérative de l'industrie pour lutter contre le trust, s'il n'est pas créée de loi pour l'abolir.

Les cordonniers

L'assemblée du conseil général qui devait avoir lieu lundi le 21 mars, est remise à mardi le 22 mars. Pour cause.

L'agent d'affaires et le président général étant appelés à Québec, pour l'assemblée du Comité Conjoint, qui sera tenue à Québec le 21 mars.

Que tous les délégués au Conseil Général en prennent bien note, afin d'être présents.

Et tous les membres devraient suivre leurs assemblées respectives, pour prendre connaissance des rapports des délégués au Comité Conjoint.

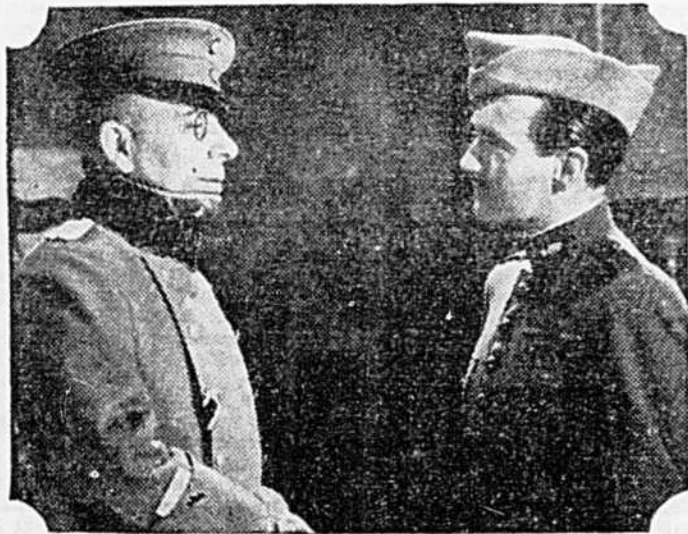
Pour mercredi, le 23 mars, assemblée des locaux 1 et 7, Monteurs et vendredi le 25, Tailleurs de Cuir, pour se renseigner, et prendre connaissance, de ce qui les concerne.

Manutentiers de fret

L'assemblée régulière des manutentiers de fret, loge Bonsecours No 948 aura lieu lundi soir, à 1079, rue Berri. Tous les membres doivent se faire un devoir d'assister à cette assemblée, car les questions à l'ordre du jour ont une grande importance.



Jackie Cooper dans une scène de "Boy of the Streets" qui passe actuellement sur l'écran du théâtre Loew's en programme double avec Nan Grey, Noah Beery Jr., Dorothea Kent et William Gargan dans "Some Blondes Are Dangerous". Dans le médaillon, Maureen O'Connor, une autre jeune vedette de "Boy of the Streets". L'on sait qu'en plus de ces deux fils, le Loew's présente sur sa scène le populaire chanteur français Jean Clément.



Eric von Stroheim et Pierre Fresnay dans une scène du film "La Grande Illusion" qui prend aujourd'hui l'affiche du St-Denis, en programme double avec Berval dans "Un Soir à Marseille".



Violet Hemming, Lucille Watson et Halla Stoddard dans une scène de la comédie "Yes, My Darling Daughter" qui prendra lundi le 28 courant l'affiche du théâtre His Majesty's pour une semaine. Cette pièce, l'une des plus brillantes comédies de la saison sur le Broadway, nous sera présentée après avoir gardé l'affiche à New-York durant un an.

spectacles cinéma



Anthony Sabetta dont on peut entendre l'orchestre de dix musiciens tous les soirs au populaire "Carloca Grill".



Sigrid Gurie, une charmante et jolie jeune fille de Brooklyn, a fait sensation à Hollywood récemment lorsqu'on la présenta comme une "découverte" de Norvège destinée à détrôner Greta Garbo de son titre de "Reine de l'Ecran". Après quelques semaines de publicité, Thomas W. Stewart son mari depuis 1935, se présenta et révéla la véritable identité de son épouse. Mlle Gurie demande maintenant le divorce. Son premier film est "The Adventure of Marco Polo", qu'elle vient de terminer aux côtés de Gary Cooper.



Jane Bryan et Edward G. Robinson dans une scène de "A Slight Case of Murder", production Warner Bros., qui passe cette semaine sur l'écran du théâtre Princess, en programme double avec Barton MacLane, Ann Sheridan et Dick Purcell dans "Wine, Women and Horses".



Cary Grant et Katharine Hepburn dans une scène de la comédie des studios RKO Radio "Bringing Up Baby" actuellement à l'affiche du théâtre Capitol. Outre Grant et Mlle Hepburn, ce film met aussi en vedette Charlie Ruggles et May Robson.



Deanna Durbin et le jeune Jackie Moran, (son premier amoureux), dans une scène de "Mad About Music", grande production Universal mettant aussi en vedette Herbert Marshall, Gail Patrick, Arthur Treacher et William Frawley et que nous verrons bientôt sur nos écrans.

Le Succès est à la Chanson Française



LUCILE LAPORTE
"Mimi Pinson"

SOIRÉE DE GALA

Organisée sous les auspices
DES MARCHANDS CANADIENS-FRANÇAIS DU NORD

CE SOIR À MINUIT AU Théâtre Rivoli

ANGLE SAINT-DENIS ET BELANGER



JULIETTE BELIVEAU
"Philomène"



MAURICE MEERTE
Chef d'orchestre

• PROGRAMME •

VUE ANIMÉE À L'ÉCRAN

1. Ouverture: Orchestre Maurice Meerte
Pot-pourri des succès de Jean Clément
2. Introduction par le maître de cérémonies
Gaston Saint-Jacques
3. "A minuit sur la plage" Ludovic Huot
4. "Maman" et "Le petit pot au lait"
Lucile Laporte
5. "Rions ensemble"
Juliette Béliveau et Gaston Saint-Jacques
6. PRÉSENTATION DES REINES DE BEAUTE
7. "Jean Clément" et "Ferdinand Biondi"
Imités par Claude David

INTERMISSION

DEUXIÈME PARTIE

1. "Si j'étais demoiselle" et autres chansons à succès. "Le Chanteur de Montparnasse",
Jean-Paul Prud'homme
2. "Je ne vous dirai pas mon nom"
Une nouvelle étoile brille au firmament
3. "Le chemin des écoliers", "Imaginons que j'ai rêvé". Une nouvelle étoile brille au firmament
4. Sketch comique Roland Bédard
5. ELIMINATION DES REINES DE BEAUTE
6. "Fridolin" et "Jean Lalonde"
Imitation de Claude David
7. Présentation des coupes aux reines de beauté
Son Honneur le maire Adhémar Raynault
L'honorable F.-J. Leduc, ministre
Grégoire Bélanger, député de Dorion
Zénon Lesage, échevin de Saint-Jean
Alfred Filion, échevin de Saint-Edouard
Henri Jarry, échevin de Villerville
8. "Il est tard mon amour" — Finale



JEAN-PAUL PRUD'HOMME
"Le Chanteur de Montparnasse"

• MARCHANDS •

Les marchands suivants prêtent leur précieux concours pour la représentation:

- C.-E. Charbonneau**, lingerie
Magasins dans toutes les parties de la ville
- Paul Corbeil**, meubles
Boulevard Crémazie
- Giroux & Deslauriers**, chaussures
Rue Saint-Hubert près Bélanger
- Tousignant & Frères**, provisions
Magasins dans toutes les parties de la ville
- Jos. Savaria**, mercerie pour hommes
Rue St-Hubert, entre Bélanger et St-Zotique
- Cécile Dicaire**, fleuriste
Rue Saint-Hubert, près Beaubien
- A. Payette**, mercerie
Angle Saint-Denis et DeCastelnau
- A. Beaupré**, fourrures
Rue Saint-Hubert
- Albert Dyotte**, électricien
Rue Saint-Hubert
- Raoul Gélinas**, marchandises sèches
Rue Saint-Denis
- Roy & Frères**, bijoutier
Rue Saint-Denis
- Gérard Cinq-Mars**, chaussures
Rue Saint-Hubert, près Bélanger
- W. Riopel**, bijoutier
Rue Bélanger angle Saint-Hubert
- Sauvé Frères Ltée**, confection
Rue Saint-Hubert, près Beaubien



LUDOVIC HUOT
La voix d'argent de la radio



GASTON ST-JACQUES
Maître de cérémonie

UNE NOUVELLE ÉTOILE BRILLE AU FIRMAMENT!

LA VOICI! EN PERSONNE! Sur la scène du Rivoli

ENTOURÉE DE VOS ARTISTES FAVORIS DE LA RADIO:

Maurice Meerte et ses musiciens
Jean-Paul Prud'homme — Lucile Laporte
Gaston St-Jacques — Juliette Béliveau
Claude David — Roland Bédard — Ludovic Huot
et plusieurs autres.

20 - JOLIES FILLES SUR LA SCÈNE - 20

BILLETS MAINTENANT EN VENTE 50c
AU GUICHET DU THÉÂTRE



CLAUDE DAVID
Imitateur "A la salle paroissiale"



ROLAND BEDARD
Comédien "A la salle paroissiale"

Prochain spectacle: Théâtre Granada, 2 avril prochain. Vedette: Jean Clément

Bonjour Madame!

NOS MEILLEURS VOEUX

—A Mlle Germaine Comtois, de la rue Papineau, qui célébrera demain son anniversaire de naissance, de la part de sa mère, son frère et sa belle-sœur.

—A Mme Edmond Laberge, de l'avenue Hôtel de Ville, qui célèbre aujourd'hui son anniversaire de naissance, de la part de son mari et ses fillettes, Jacqueline, Yvette et Lucille.

—A Mlle Alice Cacchiome, de la rue St-Christophe, qui célébrera demain son anniversaire de naissance, de la part de son frère Louis et son amie Dolorès.

—A Mlle Aline Ouimet, de la rue Henri-Julien, à l'occasion de son anniversaire de naissance, de la part de ses parents.

—A M. François Aubertin, de la rue St-Hubert, qui célébrerait jeudi son anniversaire de naissance, de la part de son épouse, ses enfants et amis.

—A Mme Edmond Boivin, de la rue Laurendeau, à l'occasion de son anniversaire de naissance, de la part de son époux, ses enfants et sa nièce, Léone.

—A Mme Roméo Rochon, de la rue St-André, qui célébrera demain son anniversaire de naissance, de la part de son époux et ses enfants.

—A M. Paul Landreville, à l'occasion de son anniversaire de naissance, de la part de sa grand-mère et son amie, Mlle B. David.

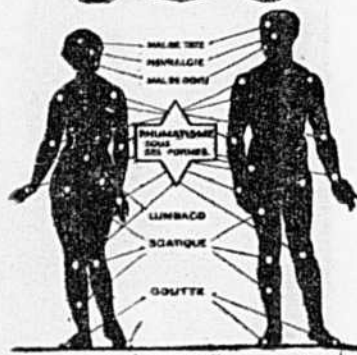
—A Mme Alphonse Touchette, de la rue St-Dominique, à l'occasion de son anniversaire de naissance, de la part de son époux, de ses enfants, Adrienne, Berthe et Rita.

—A Mme Edmond Laberge, de la rue Hôtel de Ville, à l'occasion de son anniversaire de naissance, de la part de sa belle-sœur.

—A Mlle Jeannine Thibault, de Sherbrooke, qui célébrera demain son anniversaire de naissance, de la part de ses grand-parents, M. et Mme J.-B. Thibault ainsi que de Madeleine.

LES CAPSULES

VERNOT



Demandez-les à votre pharmacien ou envoyez 10c pour échantillons

LABORATOIRE VERNOT
Dollard 2366

4624, ave du Parc Montréal

HOROSCOPE DU JOUR

SAMEDI ET DIMANCHE, LE 19 ET 20 MARS, 1938

Il nous faudra avoir, dans la matinée d'aujourd'hui, les yeux bien ouverts vis à vis de notre famille, de nos amis, de notre partenaire ou de nos associés. Nous pouvons en les surveillant bien obtenir d'eux toute l'affection, la sympathie ou la dévotion dont nous avons besoin. Ce soir nous jouirons d'un grand calme et de tranquillité. Demain, dimanche, reposons-nous, calmions nos nerfs et nos anxiétés.

Voici pour chaque personne et selon sa date exacte de naissance l'horoscope détaillé de la journée. Nés entre le 22 décembre et le 19 janvier: Aujourd'hui la vie à la maison sera plus agréable que d'habitude. Evitez tous les plaisirs excessifs. Demain restez tranquille, en famille. Vous aurez des visites agréables, l'après-midi.

Entre le 20 janvier et le 18 février: Ne vous disputez pas aujourd'hui et occupez-vous de votre travail. Demain vous verrez des personnes qui vous seront utiles.

Entre le 19 février et le 20 mars: Les finances sont bonnes aujourd'hui. Occupez-vous de quelque chose d'important et évitez les gens peu recommandables. Peut-être attendez-vous, demain, quelque chose d'extraordinaire, contentez-vous de ce que vous aurez. Demain soir évitez les dépenses excessives.

Entre le 21 mars et le 19 avril: Vous ferez ce matin une rencontre intéressante qui vous donnera de la joie et de la beauté mais prenez garde à vos finances. Demain jouissez d'un bonheur tranquille.

Entre le 20 avril et le 20 mai: Votre esprit est très brillant ce matin mais restez un peu tranquille l'après-midi. Demain reposez-vous et surtout ne gâchez pas votre argent.

Entre le 21 mai et le 21 juin: Les amis et les camarades seront très agréables aujourd'hui. Vous devrez faire un changement dans votre travail. Demain vous aurez envie de mettre au point de nouveaux projets. Faites-le en réfléchissant bien.

Entre le 22 juin et le 22 juillet: Vous allez réaliser ce matin une très belle affaire mais l'après-midi vous apportera quelques frictions. Un événement inattendu se produira. Demain les plaisirs que vous recherchez vous coûteront cher. Vous feriez mieux de penser à votre travail.

Entre le 23 juillet et le 23 août: Aujourd'hui une journée intéressante et agréable mais évitez de vous énerver pour votre travail. Demain, reposez-vous tranquillement et soyez confiant dans les développements futurs.

Entre le 24 août et le 23 septembre: Votre mentalité est très agréable mais vous serez choqué par l'attitude de quelqu'un. N'oubliez pas la faiblesse de la nature humaine. Demain remplissez vos devoirs mondains et restez avec vos amis sincères.

Entre le 24 septembre et le 23



La petite Lucie Dagenais, âgée de dix ans, qui étudie la diction chez Mme Jean-Louis Audet et le piano chez Mlle Marie-de-Lourdes Boucher, s'est classée première, mardi après-midi, au cours de récitation dramatique pour écoliers et, hier après-midi, au concours éliminatoire de piano (primaire) du festival-concours annuel de musique et de diction du Québec. Le juge du concours de récitation était M. Henri Ollinger et celui du concours de piano, M. Stewart Wilson. (Photographie LaRose.)

Bonne Fête

—A Gérard Bourdon, de la rue Bélanger, à l'occasion de son sixième anniversaire de naissance de la part de ses parents et de ses grands-parents.

octobre: Votre partenaire est très plaisant et intéressant mais vous devez éviter de déséquilibrer votre budget. Il en va de même demain où vous serez amené à dépenser plus que vous ne pouvez.

Entre le 24 octobre et le 22 novembre: Vous ferez aujourd'hui un travail qui vous plaît et vous verrez, soit au déjeuner ou au dîner, quelqu'un avec qui vous ne serez pas d'accord. Demain reposez-vous parce que la semaine prochaine vous aurez beaucoup de travail en perspective.

Entre le 23 novembre et le 21 décembre: Aujourd'hui vous aurez du plaisir, soit au théâtre, soit à une réunion mais vous serez énervé contre quelqu'un. Demain pensez à la religion et à la charité.

Les enfants nés aujourd'hui auront un caractère vivace. Ils seront attirés par les problèmes scientifiques, les inventions et l'aviation. Ceux nés demain seront sincères, généreux, émotifs et seront plutôt portés vers la philosophie.

Que dis-tu? Que dit-on?

Petite question d'importance

As-tu plus de désirs que de regrets, toi?... Ne réponds pas trop vite. Et si tu n'es pas sûre où ta réponse va te mener, ne réponds rien du tout, car une petite dame a déjà répondu tout de suite sur le coup de l'impulsion: "J'ai plus de regrets que de désirs..." et les hommes ont souri...

—Pourquoi sourire?

Parce que des regrets, cela dit qu'on a vieilli. La question, c'est un traquenard d'homme. Moi, je n'ai pas voulu que tu tombes dedans, je t'ai prévenue n'est-ce pas? ne dis pas autrement, je t'ai prévenue.

Oui... Les regrets, vois-tu ça ne sent pas la jeunesse: c'est triste, c'est replié, ce n'est jamais heureux, et jamais ça ne regarde en avant pour surprendre ce qui va sourdre. Toujours ça se retourne pour voir ce qui s'en va... Et ça grimace, ça fait peine à voir.

Tandis que les désirs qui se bousculent dans le cœur, ça alors, c'est de la jeunesse! Et tant plus il en survient de désirs, tant plus la jeunesse est contente. Car elle ne vit que de ça, la jeunesse; jamais tu ne la verras regarder en arrière, car pour elle, en arrière, il n'y a rien: elle commence et n'a pas encore de souvenirs. La jeunesse court au-devant des jours et voudrait leur arracher toutes sortes de choses impossibles qui sont belles... belles!

Crois-moi, il ne faut pas avouer de regrets: sois coquette, dis que tu as hâte à demain, pour porter ta robe neuve, et qu'après-demain tu feras un beau voyage, même s'il pleut, et que la semaine prochaine tu recevras peut-être un cadeau, et qu'à l'été tu auras le plus beau chapeau, le plus beau mari, le plus grand bonheur...

—C'est fou!

Ah! oui, tu peux le dire, mais n'empêche que c'est rudement beau d'avoir des idées pareilles dans la tête, et de s'impatience, en tapant du pied, parce que demain n'arrive pas assez vite! Jeunesse aux joues roses, aux narines frémissantes, qui devance l'aurore pour cueillir la première rose et qui s'en va, toujours essoufflée de joie dans la vie, avec son chapeau qui lui pend dans le dos comme ses nattes...

—Allez! veux-tu bien jeter ça dehors, ce ballot de regrets. Eparpille-le dans l'air... le vent en fera son affaire. Cesse de marcher à reculons et à rebours... Tu aurais honte d'avouer que tu es encore un peu folle, comme l'enfant-à-la-rose qui risque un coup de soleil pour attraper sa joie?

Va! si tu ne regrettais rien, tu serais aussi légère que cette enfant, et ton cœur te porterait, si tu ne le chargeais tant.

Jovette.

Bal anniversaire de Vimy

Le samedi, 9 avril prochain, étant le 21ème anniversaire de l'éclatante victoire des troupes canadiennes à Vimy, la Légion Canadienne célébrera cet événement historique par un grand bal de gala, sous les auspices de la section Mont-Royal (No 65) à l'arsenal des Fusiliers Mont-Royal, 3721 Henri-Julien, sous la présidence honoraire du Lt-Col. Henri DesRosiers, D.S.O., V.D., A.D.C.

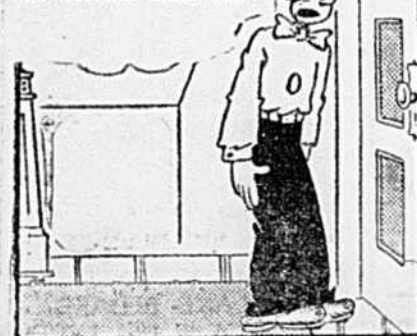
Le Lt-Col. Georges LeBel, V.D., président de la section Mont-Royal, nous informe qu'il a nommé

M. Adéard Gagnon chef de l'organisation du bal annuel et que tout semble indiquer un succès encore plus grand que celui de l'an dernier. Ce bal est au profit des œuvres de la section Mont-Royal, en faveur de nos vétérans de langue française.

L'organisation réserve des surprises agréables à ses bienfaiteurs, car plusieurs artistes distingués ont gracieusement promis leur concours pour encourager cette entreprise charitable. Un grand nombre des anciens officiers du 22ème bataillon ont déjà signifié leur intention d'être de la fête. Informations à Harbour 0878.

BLONDINETTE —

Mais chérie lorsqu'un homme part en voyage d'affaires, il met deux chemises dans sa valise, prend le train, s'occupe de ses affaires et revient chez lui.



Non... Nous l'avons perdu... Il veut nous quitter et nous laisser seuls.

Papa ne nous aime plus, maintenant, Maman?



Bon, Bon... Toi et Bébé Dumpling pouvez venir, mais je me demande ce que le patron va dire.



— Et Daisy?... —

Nous ne pouvons pas laisser Daisy toute seule ici, durant une semaine!



L'INSPECTEUR WADE —

— Le Gibier de Potence

Hamon est dans la cellule de la mort, n'est-ce pas? Il veut me voir.

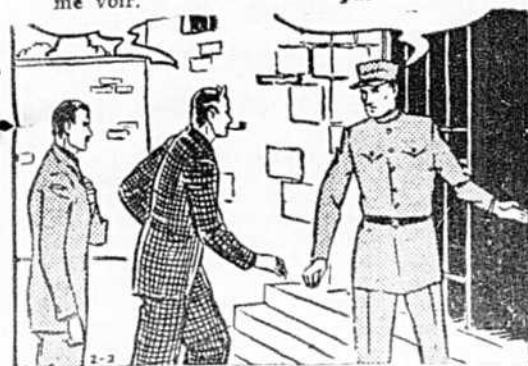
Nous vous attendons, inspecteur... par ici...

Ainsi, Wade... TU ES VENU!

Certainement, Hamon... Qu'est-ce qu'il y a?

Bientôt... dans une demi-heure... ils vont m'entourer le cou d'une corde pour me pendre... TU es responsable de cela... Toi et le juge Bayles, et le juge Fawkes et l'avocat Crewe...

Mais TOUS vous allez PAYER!... Toi, les juges et l'avocat... Je vais mourir, mais je vais avoir ma revanche! LA MAIN DU GIBIER DE POTENCE sortira de ma tombe pour vous tuer, TOUS LES QUATRE!



Liste des organisatrices bénévoles de la Fédération des oeuvres de charité

Les dames dont les noms suivent, toutes des bénévoles, se dévouent au succès de la campagne de la Fédération sous la direction de Mme Pierre Charton, vice-présidente de la campagne et présidente de la Section féminine.

DIRECTION GENERALE

Présidente: Mme Pierre Charton. Vice-présidentes: Mmes Maurice Forget; Edouard Montpetit; Jos. G. Trudeau; secrétaire: Mlle Simone Bousquet.

ADJOINTES

Orateur: Mme E. de B. Panet; Renseignements: Mme E. de B. Panet; Réunions: Mme Maurice Cormier; Publicité: Mme Lucien Desblens; Vitrine: Mme Jean M. Raymond; Voitures: Mlle Jeannine Prud'homme.

ARRONDISSEMENTS PAROISSIAUX

Président: Mme Germain Parrot; Vice-président: Mme A. Lapointe; Auxiliaires: Mmes J. P. Lamarche; Régie interne: Mme Paul Vaillancourt; Mme Alexandre Martin; Mme G. Laplante.

NOMS RESERVES FEMININS

Direction générale: Présidente, Mme J. J. Perrault; vice-présidentes: Mmes Donat Raymond; Francis St-Pierre; Alphonse Patenaude; G. Gerald Ryan; Mlle Gabrielle Leduc.

Régie interne: Présidente, Mlle G. Leduc; assistantes: Mme Paul Brault; Mlle Louise Branchaud; Mlle Lucile Bourbeau; Mlle Jeanne Dussault; Mlle Claire Bourgeois; Mlle Simone Lanctôt; Mlle Jeanne Almée Leduc.

Chefs d'équipe: No 1, Mme Jacques Perron; No 2, Mme John Savoy; No 3, Mme W. W. Skinner; No 4, Mme Honoré Parent; No 5, Mme Jos. Leduc.

A l'écrit: Présidente, Mme J. P. Lamarche. Hôpitaux: Présidente: Mme Edgar Langlois.

ARRONDISSEMENTS PAROISSIAUX

Présidentes: Mmes A. Côté; O. Lafortune; B. Hingston; T. Guilmond; A. E. Bergeron; Alphonse

M. Paul Morin à la Société d'étude et de conférences

Le thé-causerie annuel de la Société d'étude et de conférences aura lieu dimanche, le 3 avril, à quatre heures moins quart, dans le Salon Rose de l'Hôtel Windsor. Son Excellence le comte de Dampierre a accepté la présidence de cet événement littéraire et mondain qui réunit l'élite intellectuelle de Montréal.

Le conférencier invité est M. Paul Morin, poète et avocat, érudit, talentueux et complexe. M. Morin est peut-être l'esprit le plus français qui soit en ce pays. Confié à l'auteur du "Paon d'Email" et des "Poèmes de Cendre et d'Or", le thé-causerie de la Société d'Etude promet d'être un succès.

Les personnes qui désirent des renseignements peuvent téléphoner à WA. 2056, AT. 4187 ou AT. 3412 — (Comm.).

Courrier historique

Une question par jour

Membre de la Société historique de Montréal



Q—Est-il vrai qu'en 1632, lorsqu'il fut question en Angleterre de remettre le Canada à ses anciens possesseurs, le roi exigea le paiement de la dot d'une princesse française?

R—En 1631, Charles Ier adressait à Sir Isaac Wake, son ambassadeur à Paris, une lettre lui exposant à quels conditions il rendrait le Canada et l'Acadie à ses anciens maîtres. L'une d'entre elles était le paiement de la balance de la dot de la reine Henriette.

D'après son contrat de mariage, la reine Henriette était supposée posséder un douaire de 800,000 couronnes, soit 800,000 écus de trois livres, monnaie française, dont la moitié était payable la veille de l'alliance, à Londres, et le reste, un an plus tard, à compter de la date du premier paiement. Le mariage fut célébré le 13 juin 1625, et la première moitié du douaire fut alors versée. Or, en 1631, la France était encore redevable de l'autre moitié, et Charles Ier la réclamait comme l'une des conditions de la restitution de la Nouvelle-France.

Tous les records ont été brisés dans la construction l'an dernier, en Grèce.

L'INFORMATION LITTÉRAIRE

Aux amis de Saint-François

Nous rappelons aux nombreuses personnes qui nous ont manifesté le désir d'assister à la grande soirée en l'honneur de Saint-François, qui aura lieu le 22 mars courant, à la Salle St-Sulpice que l'entrée est absolument gratuite.

La causerie de M. André Laurendeau, directeur de l'Action Nationale, aura lieu sous la présidence effective de M. Edouard Montpetit, secrétaire de l'Université de Montréal.

M. Edouard Montpetit prononcera un discours.

Varios par Ennair Bey

JOURNAL... PHILOSOPHE

Lundi: J'ai rencontré Miquette. Ah! quelle femme!

Mardi: J'ai revu Miquette, elle me trouble, je la reverrai.

Mercredi: Je viens de quitter Miquette, je suis fou d'elle.

Vendredi: Je ne devais pas voir Miquette aujourd'hui, mais nous nous sentons si seuls l'un sans l'autre que je suis accouru dès son appel téléphonique. Quelle journée. Nous faisons des plans. Ah que c'est beau! Samedi: Miquette m'a dit qu'elle m'aimait et à ces mots, je tremblais de bonheur. Cette femme... cette femme n'est pas une femme, c'est un ange.

Dimanche: Nous avons fait Miquette et moi, une longue promenade. Nous avons parlé d'un jeune ménage que nous connaissons et Miquette en causant a dit: "Quand nous serons mariés" Puis, elle est devenue toute rouge. Je l'adore.

Lundi: Nous nous étions bien promis de ne pas se voir aujourd'hui, mais vers sept heures nous n'y pouvions plus résister et je suis allé chez elle. Il faut que je sois près d'elle, sans cela je ne suis pas heureux. Elle me dit ne pouvoir se passer de moi. Ses parents sont charmants. Nous parlons de plus en plus de "nous" et de l'avenir.

Mardi: Mercredi: etc... et de même pendant des mois. Puis... Dimanche: Miquette est plus jolie que jamais. Il faut à tout prix que nous nous épousions. Elle m'a dit aujourd'hui que nous avions perdu des années à ne pas s'être connus plus tôt. C'est vraiment idéal. Nous sommes incontestablement fait l'un pour l'autre.

Lundi: Miquette m'a juré de ne jamais me faire de peine. Si jamais elle me quitte, Je me tue. Je ne pense qu'à elle, elle est divine.

Mardi: J'ai demandé à Miquette si elle voulait devenir ma fiancée. Elle a répondu... oui... oui. Et je lui ai donné un baiser.

Mercredi: Aujourd'hui, j'ai eu une querelle terrible avec Miquette. Je vais très certainement me suicider si elle ne m'aime plus.

Jeudi: C'est fini avec Miquette. Elle me déteste et j'ai le désespoir dans le coeur. J'ai décidé de me suicider.

Lundi: J'ai appris que Miquette était sortie hier avec un beau type d'homme qui la fait tourner comme un pantin. Pour moi, c'est adieu au monde car ce soir, je mourrai pour avoir perdu l'amour de Miquette.

Mardi: Je viens de rencontrer Lulu. Ah! Quelle femme! Je ne veux plus mourir... et la vie passe.

RADIO PROGRAMME

DIMANCHE, LE 20 MARS

CKAC

Matinée

9.00—1. heure — Température.
9.00—"Wings over Jordan."
9.30—Aubade for strings.
9.55—Nouvelles Press-Radio.
10.00—Variétés instrumentales.
10.30—W. Brownstrings.
11.00—The Texas Rangers.
11.30—Major Bowes, Capitol Theatre Family.

Après-midi

12.30—Mélodies.
12.45—L'heure du rafraîchissement.
1.00—Les nouvelles vedettes.
1.15—Le quart-d'heure familial.
1.30—Orchestre de danse.
1.45—Poet's Gold.
2.00—Joueurs de la mélodie.
2.15—Quatuor à cordes Borris Morris.
2.30—L'école de musique.
2.45—Congrès Eucharistique de Québec (causerie).
3.00—Orchestre symphonique de New-York, dirigé par John Barbirolli.
5.00—Extraits d'opéra et d'opérette.
5.30—Mascarade.
5.45—L'heure Catholique.

Soirée

6.30—Double Everything.
7.00—Ass. des marchands-détaillants du Canada.
7.15—Jocelyn et Josette.
7.30—Jacques et Jacqueline.
7.45—L'Auberge de la bonne histoire.
8.00—L'heure Provinciale.
9.00—L'heure Dominicale.
10.00—Jean Clément.
10.15—Radio-journal.
10.25—Nouvelles d'autrefois.
10.30—Headlines and Bylines.
11.00—Le reporter sportif.
11.10—Abe Lyman et orchestre.
11.30—Duke Ellington et orchestre.
12.00—Harry Owens et orchestre.
12.30—Ted Fiorito et orchestre.
1.00—L'heure — Fin des émissions.

CHLP

Après-midi

5.25—Sommaire.
5.30—Météo-Météo.
Soirée
5.00—This Rhythmic Age.
6.15—Maison Lemieux.
6.30—Programme commercial.
6.45—Programme commercial.
7.00—Tuning Around.
7.30—Le drame du pavillon.
8.00—L'heure — Fin des émissions.

CFCF—CFCX

Matinée

9.00—Coast to Coast on a Bus.
10.00—Mélodies russes.
10.30—"Dreams of Long Ago."
11.00—Press-Radio News.
11.05—Neighbour Neil.
11.30—Soliste.
11.45—There's Something in the Air.
12.00—Organ Melodies.

Après-midi

12.15—Henry Busse et orchestre.
12.30—Ken Sobie's Amateurs.
1.00—Radio City Music Hall.
1.30—Récital de piano.
2.00—The Magic Key.
3.00—Tales of Heroic Dogs.
3.15—Church in the Wildwood.
3.30—Concert Hall.
4.00—Sunday Vespers.
4.30—Dramatized Bible Stories.
5.00—"Metropolitan Auditions."
5.30—Master Singers.
5.45—Causerie par Howard Marshall.
6.00—Drums, Dramatization.

Soirée

6.30—Les nouvelles de Turret.
6.45—Musical Work Shop.
7.00—"Paths to Prosperity".
7.30—Interesting Neighbours.
8.00—"The Big Show."
9.00—"Manhattan Merry Go Round".
9.30—Album of Familiar Music.
10.00—Paul Martin et orchestre.
10.30—Cheerio.
11.00—Dernières nouvelles sportives.
11.05—Nouvelles.
11.15—Fin des émissions.

CBF

Après-midi

12.00—Orchestre symphonique, sous la direction d'Ernest La Prade.
12.30—"Radio City Music Hall of the Air."
1.30—Edna Marie Hawkin, pianiste et Maurice Onderet, violoniste.
2.00—"Le jardin" source de santé.
2.15—Chansonnettes françaises.
2.30—Jack Emerson, pianiste.

2.45—"Les Fureurs d'un Puriste" Confrencier, M. Paul Morin.
3.00—Concert (disques).
3.05—"Romance Melodies", avec Ruth Lyon, soprano, Chas. Sears, ténor.
3.30—Jean Ellington, chanteuse.
4.45—"The Vagabonds".
5.00—"L'heure Dominicale".
6.00—"Musical Camera".

Soirée

6.50—Panorama de la vie internationale (causerie de M. Geo. Langlois).
6.45—Jean de Rimanczy, violoniste.
7.00—Louis Bédard, organiste.
7.30—Le Quatuor à cordes Hart House.
8.00—Les Maîtres de la Musique: Gabriel Pierné, concert.
9.00—"Manhattan Merry Go Round" avec Rachel Carlay, chanteuse, Pierre Le Kreeun, ténor.
9.30—"Album of Familiar Music", avec Frank Munn, ténor, Jean Dickenson, soprano.
10.00—La jeune poésie canadienne. Oeuvres d'Emile Nelligan.
10.30—Le long du Danube.
11.00—Radio-journal.
11.15—Sigurd Nilssen, baryton; au piano, Léo-Pol Morin.
11.30—"Sweet and Low".
12.00—"Twenty Men and a Maid".
12.10—Allan Caron, organiste.
1.00—Fin des émissions.

CBM

Matinée

11.00—Service religieux.
Après-midi
12.30—Disques phonographiques.
1.00—Les pianistes Reiser.
1.15—Récital de chant (disques).
1.30—Voix CBF.
2.00—"Time Melodies".
2.15—Vincent Gomez, guitariste.
2.30—Voix CBF.
2.45—"Radio Pulpit".
3.00—Voix CBF.
3.30—"Sunday Drivers".
4.00—Voix CBF.
4.15—"Lipton Melody Hour".
4.45—Récital de violon (disques).
5.00—"Tudor Manor".
6.00—"What Price Loyalty".

Soirée

6.30—Revue des événements de la semaine, en anglais, par M. L. V. Ferguson.
6.45—Voix CBF.
7.00—Le programme "Jell-O" avec Jack Benny, Mary Livingston, Kenny Baker, Andy Devlin et autres.
7.30—Voix CBF.
7.45—Service religieux.
9.00—"Hollywood Playhouse" présente Tyrone Power.
9.30—L'heure musicale de Radio-Canada.
10.00—"Whither Democracy".
10.30—Voix CBF.
11.00—Radio journal (en anglais).
11.15—Voix CBF.
11.30—"And It Came to Pass." Adaptation radiophonique d'une scène tirée des saintes Ecritures.
12.00—Fin des émissions.

L'ILLUSTRATION NOUVELLE

TARIF D'ABONNEMENT

MONTREAL et VILLE

12 mois	\$6.00
6 "	3.50
3 "	1.75
1 "	.75

PROVINCE

12 mois	\$5.00
6 "	2.75
3 "	1.50
1 "	.50

Téléphone: FAIKirk 1171*

1124 EST, RUE MARIE-ANNE

Payable d'avance par mandat postal, ou chèque au pair à Montréal. En vente dans tous les dépôts et dans tous les grands centres de la province.

SPECTACLES et CONCERTS

La partition musicale de "Snow White and the Seven Dwarfs" au Palace

La grande production Technicolor de Walt Disney, "Snow White and the Seven Dwarfs", qui est à l'affiche pour une quatrième semaine, un record, ne comprend pas uniquement une touchante histoire, une superbe technique et des couleurs de toute beauté. Elle comprend aussi une partition musicale du meilleur goût qui demanda aux caricaturistes de Disney une minutieuse attention.

Lorsque le film fut commencé en 1934, les musiciens élaborèrent une musique descriptive qu'ils s'efforcèrent de soumettre à Disney car il ne faut pas oublier que dans un film de dessins animés, la musique doit synchroniser avec l'action. Longtemps avant qu'un caricaturiste fasse ses dessins, il reçoit un plan lui démontrant comment les "accents musicaux" et "bruits de musique" doivent être utilisés dans la pellicule. Par exemple si le caricaturiste doit dessiner un danseur sautant aux sons d'une musique de jazz, il peut faire "tomber" les pieds de ce danseur avec rythme simplement en suivant son "plan musical".

Ce sont tous ces petits détails qui dans un film comme "Snow White and the Seven Dwarfs" demandent une attention toute particulière et un talent qui doit parfois être génial. C'est ainsi que les paroles des mélodies du film, mélodies chantées par Blanche-Neige et les Sept Nains, ne furent jamais entendues par l'orchestre interprétant la musique de ces chansons.

* Ernest Seltz, le distingué pianiste canadien, se fera entendre de nouveau demain après-midi à CFCF.



Le Prince Charmant et Blanche-Neige dans une scène de la production Technicolor de Walt Disney, "Snow White and the Seven Dwarfs", qui passe sur l'écran du théâtre Palace pour une quatrième semaine.

Jean Clément et deux films excellents à l'affiche du Loew's cette semaine

Un programme exceptionnel est à l'affiche du théâtre Loew's cette semaine. La grande vedette de ce spectacle est sans aucun doute le populaire chanteur français, Jean Clément qui remplit sur la scène de ce populaire établissement un engagement d'une semaine. En plus, le Loew's présente sur son écran deux grands films, "Boy of the Streets" avec Jackie Cooper, Maureen O'Connor et Kathleen Burke et "Some Blondes Are Dangerous" avec Nan Grey, Noah Beery Jr., Dorothea Kent et William Gargan.

Clément a inscrit à son programme quatre mélodies françaises et une chanson anglaise. Ces mélodies sont "Te Souviens-Tu", "A Minuit sur la Plage", "Le Petit Maison Grise" et "Il est tard mon Amour" et "When My Dream Boat Comes Home", qu'il interprétera aussi en français.

La production "Boy of the Streets", avec Jackie Cooper dans le rôle-titre, a été acclamée par le "Parents' Magazine" comme "Le

Meilleur Film du Mois". C'est un drame des plus captivants qui nous présente Cooper dans le rôle d'un jeune garçon qui doit gagner sa vie. Outre les trois vedettes, la distribution comprend: Marjorie Main, célèbre actrice du Broadway, et Robert Emmett O'Connor, un autre vétéran de la scène.

"Some Blondes Are Dangerous", est une production Universal pleine de vie nous décrivant la carrière d'un boxeur qui devient trop vite célèbre et qui se voit aveugler par la gloire... et les blondes.

En somme, un programme extraordinaire qu'il ne faudra pas manquer.

Les dernières représentations de "Tonight at 8.30"

Chaque représentation des pièces du cycle de Noël Coward "Tonight at 8.30", qui termine actuellement son engagement d'une semaine au His Majesty's, a une signification toute particulière pour les interprètes de New-York qui nous sont présentés ici par le réalisateur Robert Henderson. Chaque représentation veut, en effet dire que c'est la dernière fois que les artistes de "Tonight at 8.30" interprètent leurs rôles de l'œuvre de Coward, car la troupe termine sa longue tournée en Amérique ici, aujourd'hui.

Cette brillante tournée a permis à la remarquable troupe de M. Henderson de jouer "Tonight at 8.30" durant 27 semaines consécutives, la tournée ayant commencé le 20 septembre dernier au théâtre Biltmore à Los Angeles.

Pour Mlle Estelle Winwood et Robert Henderson, de même que pour la plupart des vedettes de "Tonight at 8.30", la fin de cette tournée leur permettra de songer avec plus d'enthousiasme à leurs projets pour l'été. Henderson lui, prépare sa prochaine production "The Merry Wives of Windsor" de Shakespeare qui aura sa première sur le Broadway, le 11 avril avec Estelle Winwood dans le premier rôle. Les répétitions de "The Merry Wives of Windsor" débuteront la semaine prochaine à New-York.

Le spectacle de ce soir au His Majesty's, ne sera donc pas uniquement le dernier d'un engagement d'une semaine, ce sera aussi le dernier d'une longue et brillante tournée. L'on sait que les pièces "Family Album", "Still Life" et la délicieuse comédie "Hands Across the Sea" sont à l'affiche à cette occasion. Il est entendu que Robert Henderson, de même que plusieurs vedettes de "Tonight at 8.30" parleront de la scène du His Majesty's ce soir, après la dernière représentation.

TROISIEME SEMAINE DE "FRIDOLINONS"

Que ceux qui n'ont pu encore obtenir de billets pour la revue "Fridolinons" se consolent!

Devant le succès énorme de leur spectacle, au Monument National, MM. Gratien-Fridolin Gélinas et Claude Robillard se voient en effet forcés de garder "Fridolinons" à l'affiche une 3e semaine.

Il y aura donc, à la suite des deux représentations d'aujourd'hui, une nouvelle série commençant dimanche soir et se poursuivant lundi, mardi et mercredi soirs, mardi, jeudi et samedi en matinée.

ENTREVUE-SURPRISE AVEC HELEN CHANDLER ET BRAMWELL FLETCHER

(Par une lectrice)

Lundi, vers deux heures de l'après-midi, je faisais rue Sherbrooke ouest, ma promenade habituelle après dîner — avant de retourner à mon travail — et pensais entre autres choses au cinéma et au théâtre tant français qu'anglais dont je suis une fervente. Tout à coup, se dirigeant de mon côté et accompagné d'une jeune dame, je crois reconnaître M. Bramwell Fletcher, vedette de la troupe interprétant les pièces de Noël Coward au His Majesty's. Ils me dépassèrent et je constatai que c'était bien lui (grand blond aux cheveux frisés) et la jolie dame... nulle autre que sa femme, la charmante et talentueuse actrice du théâtre et de l'écran: Helen Chandler (blonde naturelle aux yeux doux).

Quel heureux hasard! Rencontrer ainsi deux personnalités et les reconnaître: vous avouerez avec moi que cela demande assez d'observation! Je rebroussai donc chemin et les approchai, car je ne voulais pas perdre l'occasion d'obtenir leur autographe, ce qu'ils m'accordèrent très gentiment. Comme je les remerciais, ils me prièrent de leur indiquer le théâtre; avec grand plaisir je m'offris de les escorter et je pus ainsi causer pendant dix minutes avec deux de mes artistes favoris.

J'ai vu la plupart de vos films, leur dis-je, allez-vous en tourner d'autres bientôt — ce serait si agréable de vous voir tous deux jouer ensemble?

— Non, répondit M. Fletcher, pour le moment nous sommes intéressés dans le théâtre.

— Nous avons paru dans deux films en Angleterre, dit Mlle Chandler, mais je ne crois pas qu'ils aient été distribués ici.

— J'espère que vous aimerez votre séjour à Montréal — est-ce la première fois que vous y venez?

— Ma femme oui, mais je m'y suis déjà arrêté en revenant de jouer à Toronto.

Tout en discutant, nous étions arrivés au théâtre et c'est à regret que je leur serrai la main en leur souhaitant tout le succès et bonheur possible.

"Samson" de Bernstein avec Harry Baur et Gaby Morlay au Cinéma de Paris

Le drame éternel de l'amour et de l'argent a été traité maintes fois au cinéma mais jamais avec une force aussi grande que dans le film "Samson" qui prend l'affiche, aujourd'hui, au Cinéma de Paris.

"Samson" est l'adaptation de la pièce du même nom que l'on doit à la plume féconde de Bernstein. "Samson" est un douloureux cas de conscience engendré par l'amour, la jalousie et la haine. Les hommes qui s'y affrontent; les intérêts en jeu, le conflit de grands sentiments qui agitent l'humanité constituent le fond de cette œuvre magistrale d'un pathétique émouvant.

Le caractère du potentat Brachart, la figure d'Anne-Marie, la femme qu'il aime, celles des parasites qui les entourent sont dessinés avec une subtilité incisive.

Pour une œuvre d'une telle puissance il fallait une distribution de brags grands maîtres, d'acteurs célèbres, capables de donner aux héros de Bernstein tout le relief requis.

Le réalisateur Maurice Tourneur a eu la main heureuse en choisissant Harry Baur, Gaby Morlay, André Lugnet, Gabrielle Dorziat, André Lafaur, Suzy Prim.

ST DENIS Affiche

LE CHEF D'ŒUVRE DES CHEFS D'ŒUVRES FRANÇAIS

Eric VON STROHEIM

La **GRANDE ILLUSION**

avec JEAN GABIN et MIKLE FRESNAY

BERVAL

DARFEUIL

avec **"UN SOIR A MARSEILLE"**

CINEMA PARIS Affiche

Harry BAUR

Gaby MORLAY

SAMSON

de **HENRY BERNSTEIN**

Katharine HEPBURN

CARY GRANT

in **HOWARD HAWKS PRODUCTION**

Bringing Up Baby

With **CHARLIE RUGGLES**

BARRY FITZGERALD

MAY ROBSON

WALTER CATLETT

FRITZ FELD

THIS IS "BABY"

"DOUBLE DANGER"

Capitol Maintenant

Sur la Scène:

A 3 h. 05, 5 h. 55, 8 h. 45 p.m.

Jean CLEMENT

EN PERSONNE

Sur l'écran:

Le meilleur film du mois

"SOME BLONDES ARE DANGEROUS"

avec **NOAH BEERY JR.** et **DOROTHEA KENT**

JACKIE COOPER

in **"BOY OF THE STREETS"**

avec **MAUREEN O'CONNOR**

LOEW'S Maintenant

PRET A TUER

De retour en habit, la fleur à la boutonnière, et la mitrailleuse sous le bras!

Robinson A SLIGHT CASE OF MURDER

JANE BRYAN

ALLEN JENKINS

RUTH DONNELLY

WILLARD PARKER

Tous les jours: 10 a.m. à 1 p.m. 25c

PRINCESS

Maintenant



HARRY THOMAS,
planiste bien
connu que l'on
peut entendre
tous les soirs
au cabaret
"Vienna
Grill".

Trois nouveaux venus aux Variétés Lyriques dans "Coups de Roulis"

Continuant leur excellente politique de présenter de nouvelles figures, les directeurs des Variétés Lyriques ont signé trois artistes qui pour en être à leur début à l'opéra n'en sont pas moins déjà populaires devant le public local.

Mentionnons François Bertrand, un élève des Studios Audet que l'on entend fréquemment à la radio, et qui s'attirait récemment les éloges de la critique montréalaise, pour sa brillante interprétation du rôle-titre de la pièce d'Ernest Plassacio Morin, "Don Juan" aux Studios du M. R. T. et au concours régional du Festival dramatique. Bertrand se voit confié deux compositions intéressantes, l'une d'un marin débonnaire Le Kerec, et l'autre celle du flegmatique amiral de la marine française.

Le sous-officier de marine Suberville, rôle qui demande de belles qualités vocales a été confié à Adrien Lachance, un jeune artiste que le vaudeville avait accaparé tout entier jusqu'à dernièrement. Lachance s'est fait entendre un peu partout dans l'est des États-Unis et du Canada et c'est cette voix de baryton chaude et expressive qu'on nous fit entendre il y a quelques semaines au programme du théâtre Loew's.

Robert Dupuy doit assumer l'intéressant personnage de l'officier Haubourdin à la suite d'une audition devant MM. Daunais et Goulet, qui lui ont trouvé une personnalité brillante, un talent à développer et une voix qui mérite de se faire entendre.

Et voilà les nouvelles acquisitions des Variétés pour "Coups de Roulis" qu'on présentera les 24, 25, 26 et 27 mars prochains au Monument National. Le numéro de téléphone est Lancaster 3053. Le bureau est ouvert tous les jours (excepté le dimanche) entre 10 et 6 h.

Impérial Maintenant

Joel McCrea et Frances Dee dans
"WELLS FARGO"
AUTRE GRAND FILM
"HITTING A NEW HIGH"
Mat. 20c. Après-midi 25c. Soir 25c et 40c

Les oeuvres de Brahms

Le Hart House String Quartet, de Toronto, jouera demain, à 7 h. 30 du soir, aux studios de Radio-Canada, le Quatuor en la mineur, opus. 51, no 2, de Brahms.

Les mouvements de cette oeuvre sont: I. Allegro non Troppo. II. Andante moderato. III. Quasi minuetto moderato. IV. Finale, allegro non assai.

L'oeuvre bien que sévère et, à certains passages, d'une couleur sombre, ne manque pas de relief. Le deuxième thème du premier mouvement est l'un des plus gracieux que Brahms ait écrits.

La carrière de Katharine Hepburn

Depuis longtemps reconnue comme une artiste dramatique, Katharine Hepburn, que l'on peut voir actuellement au théâtre Capitol dans "Bringing Up Baby", n'eut peu de chance avant ce film de démontrer son talent de comédienne. Après son premier grand succès dans "A Bill of Divorcement" aux côtés de John Barrymore, il paraissait illogique de nous la présenter dans des rôles comiques.

Toute la carrière de Katharine Hepburn nous prouve d'ailleurs qu'elle est une artiste versatile. Longtemps avant qu'elle soit acclamée pour son interprétation sur la scène de "The Warrior's Husband", Mlle Hepburn était définitivement destinée à devenir vedette. Sa grande confiance en elle-même l'empêcha tout d'abord d'apprécier l'échelle de la gloire et de la fortune, mais c'est cette même confiance en elle-même qui plus tard lui permit de devenir vedette.

Trois fois avant "The Warrior's Husband" on lui offrit des rôles sensationnels, trois fois elle refusa de changer sa "personnalité" comme on le lui demandait. Elle se contenta de jouer avec des troupes de tournée, acquérant une expérience aujourd'hui bien utile. Durant ce temps elle semblait savoir que les réalisateurs du Broadway finiraient par comprendre son talent et la laisser interpréter ses rôles comme bon lui semblait. C'est ce qu'elle a fait depuis et ses réalisateurs, de même que son public, sont loin de s'en plaindre.

Parlons Cinéma

avec Marc Thibeault

Un cameraman peut être parfois plus éloquent avec des mots qu'avec des photos et J.-H. Hull, de

"Pathe News", vient en racontant un exploit des plus courageux de Mme Chiang Kai Shek. C'était le seul cameraman présent à l'aéroport Kai Tak, à Kowloon, l'après-midi que l'épouse du généralissime de la Chine s'embarqua pour son exil en Hong Kong. La tâche de Hull, cet après-midi-là, fut comparativement facile à remplir, mais l'intrépide Mme Chiang Kai Shek, qui avait été malade à Hong Kong durant cinq semaines, n'eut aucune crainte à affronter et défilait un cordon d'avions japonais pour reprendre son travail.

Mme Chiang Kai Shek ne se fia pour cette envolée qu'à l'adresse de deux pilotes américains, Royal Leonard et Arnold Weir, refusant une escadrille d'avions de guerre chinois.

"Il y a un poste japonais à trente milles de Hong Kong et plusieurs autres à moins de cent milles. Le service d'espionnage du Japon est étrangement compétent et c'est un miracle qu'on n'ait pas entendu parler de son départ," déclare Hull. "Je ne savais pas quand elle partirait, mais on m'avait dit d'attendre à un certain endroit. Après quatre jours d'attente, je la vis arriver à l'aéroport et je pus filmer ses adieux à ses amis. Je l'ai aussi photographiée donnant des ordres à ses pilotes, puis s'envolant. Je me souviens même qu'elle me fit signe de la main."

"Mme Chiang Kai Shek se soucie peu de sa propre sécurité. Elle songe beaucoup plus à celle des autres. Le jour qu'elle s'envola, pas moins de quatre-vingt-dix avions ennemis survolaient Kwantung dans les provinces Kwansai. Elle ne recula pourtant pas devant le danger pour se rendre où son devoir l'appelait."

Et voilà comment, encore une fois, nous entendons parler du courage, de la bravoure d'une femme qui a et qui fait probablement plus pour son pays, dans la présente guerre sino-japonaise, que toutes les armées chinoises.

Ici et là...

Les Gary Cooper viennent d'acheter un nouveau ranch dans l'Arizona, leur petite fille les ayant obligés à renoncer à la longue croisière qu'ils projetaient... Ils vont attendre un an et partiront ensuite tous les trois... La production M-G-M "Mademoiselle Frou-Frou", avec Robert Young et Luise Rainer, sera tournée le mois prochain... Warner Bros annoncent qu'ils vont réaliser une autre version de "The Gorilla" avec Hugh Herbert, Frank McHugh et Allen Jenkins, dès que ces trois comédiens auront terminé "The Smiling Corpse"... Toutefois, Herbert tournera auparavant "Hold Your Seats", qui est le nouveau titre de la quatrième version cinématographique de "The Hottentot"... La distribution de ce film comprend déjà, outre Herbert, Dick Powell, Priscilla Lane et Allen Jenkins... La musique, car il y en aura, sera composée par Al Dubin et Johnny Mercer... Penny Singleton a été ajoutée à la distribution de "Boy Meets Girl"... La dernière idylle d'Hollywood, celle de Janet Gaynor et Tyrone Power, fait beaucoup de bruit... Après Sonja Henie, il semble que Janet va l'emporter... Mais un astrologue révèle que Tyrone est né sous le signe du Taureau, ce qui le rend "difficile à dresser"... Et il paraît que Janet n'a pas si charmant caractère... Dès que Katharine Hepburn aura terminé "Holiday" pour Columbia, elle tournera "The Mad Miss Manton" pour RKO Radio aux côtés de Douglas Fairbanks Jr, Luella Ball et Anne Shirley... Le prochain film de Ronald Reagan sera "Movie Guide"... Viki Lester aura le premier rôle féminin de "The Great Man Votes" aux côtés de

Des amis montrèrent à Edward G. Robinson comment mourir

Edward G. Robinson nous revient enfin dans un film sans y mourir. Personnellement il avoue que cela lui déplaît un peu. Dans presque tous ses films jusqu'ici il avait l'habitude de "rendre le dernier souffle". Dans "A Slight Case of Murder" toutefois, son dernier film, qui passe cette semaine sur l'écran du théâtre Princess.

"As-tu déjà vu des hommes mourir?", demanda le directeur Lloyd Bacon à l'acteur avant de tourner "A Slight Case of Murder".

"Quelques-uns", répondit Robinson.

"Mais comment avez-vous appris à mourir si effectivement comme dans presque tous les films jusqu'ici?", demanda à son tour Jane Bryan.

"Ecoutez", répondit l'acteur, "je me suis rendu à l'Université Columbia pour étudier le droit. Des amis suivaient des cours de médecine. Après que je me fus intéressé au théâtre, on me donna, dans un spectacle amateur, le rôle d'un homme qui mourait. Alors je me rendis à la faculté de médecine et m'informai auprès de mes amis et des professeurs comment mourir. Ils m'expliquèrent que je devais me replier sur moi-même, en tombant lentement vers le plancher, que je devais parler d'une voix saccadée, etc. Ce sont eux qui vraiment m'apprirent à mourir."

Lucile Watson au His Majesty's

Une artiste canadienne, Mlle Lucille Watson, sera l'une des principales interprètes de la pièce "Yes, My Darling Daughter", oeuvre qui a connu sur le Broadway un succès extraordinaire. Mlle Watson est née dans la province de Québec de parents anglais. Elle vécut à Ottawa dès l'âge de trois ans jusqu'à ce qu'elle fut majeure. Dès son plus jeune âge, elle se distingua par son amour pour la scène. Elle cultiva son talent et c'est ainsi qu'elle connut dès l'âge de seize ans des succès enviables. Sa dernière apparition sur une scène canadienne date de 1922, alors qu'elle jouait le premier rôle de "You and I", pièce de Philip Barry qui a gagné le prix Harvard.

Mlle Watson a fait ses débuts à l'American Academy of Dramatic Art, à New-York; c'est là qu'elle s'est initiée au théâtre américain, anglais et français. Elle a joué dans "No More Ladies", "Prelude to Exile", "Pride and Prejudice", "Post Road". On aura bientôt le plaisir de la voir au milieu d'une troupe de premier ordre dans "Yes, My Darling Daughter". Cette amusante comédie sera à l'affiche du His Majesty's pendant une semaine à compter du 28 mars.

Victor Moore... "Mad About Music", le plus récent film de Deanna Durbin, a attiré 65,692 personnes au Roxy à N.-York durant ses 3 premiers jours à l'affiche... Preston Foster paraîtra dans "Fighting the Underworld" pour Universal... Wayne Morris, que nous avons vu dans "Kid Galahad", film dans lequel il jouait aux côtés de Bette Davis le rôle d'un boxeur, ravage les coeurs hollywoodiens... Un chroniqueur américain déclare textuellement que "Robert Taylor n'est qu'un apprenti à côté de lui dans l'art de briser les coeurs"... "The Thin Man Returns" et deux histoires de Rudyard Kipling, "Soldiers Three" et "Kim", sont sur la liste de Metro pour la prochaine saison... Ida Lupino sera, demain soir à 7 h. 30 sur le réseau "bleu" de NBC, l'invitée de Peg Murray... Après de longs pourparlers nous allons enfin voir, au His Majesty's, dans la semaine du 4 avril, la pièce de Moss Hart et George S. Kaufman, "You Can't Take It With You", qui a remporté le Prix Pulitzer... Et sur ce... A LUNDI.

HORAIRE DES SPECTACLES

CAPITOL — "Double Danger" à 10 h.; 12 h.; 43; 3 h.; 36; 6 h.; 19; 9 h. 02. "Bringing Up Baby" à 10 h.; 57; 1 h.; 57; 4 h.; 33; 7 h.; 10; 9 h. 59.
PALACE — "Snow White and the Seven Dwarfs" à 9 h. 38; 12 h. 03; 2 h. 33; 5 h. 03; 7 h. 33; 10 h. 03.
PRINCESS — "A Slight Case of Murder" à 11 h. 15; 1 h. 59; 4 h. 43; 7 h. 27; 10 h. 11. "Wine, Women and Horses" à 10 h.; 12 h. 44; 3 h. 28; 6 h. 12; 8 h. 56.
ST-DENIS — "Un Soir à Marseille" à 12 h. 30; 4 h. 30; 8 h. 15. "La Grande Illusion" à 1 h. 00; 5 h. 45; 9 h. 30.
CINEMA DE PARIS — "Samson" à 11 h. 15; 1 h. 15; 3 h. 30; 5 h. 45; 8 h.; 10 h.

"BEG, BORROW OR STEAL" AVEC FRANK MORGAN A L'IMPERIAL

Pour quatre jours commençant lundi, l'Impérial présentera à ses habitués les deux films "Throughbreds Don't Cry" avec Judy Garland et Mickey Rooney, et "Beg, Borrow or Steal" avec Frank Morgan, Florence Rice et John Beal.

Nous présentant un nouveau-venu en la personne du petit Ronald Sinclair, "Throughbreds Don't Cry" est un poignant drame d'enfants qui nous permet d'admirer les beaux talents de trois jeunes vedettes, Judy Garland, Mickey Rooney et Sinclair, qui est déjà acclamé comme le successeur de Freddie Bartholomew. Outre ces trois populaires vedettes juvéniles, la distribution de "Throughbreds Don't Cry" comprend Sophie Tucker, C. Aubrey Smith, Frankie Darro, Henry Polker et Helen Troy. Le film fut dirigé par Alfred E. Green d'après une histoire de courses d'Eleanor Griffin et J. Walter Ruben.

"Beg, Borrow or Steal" est une spirituelle comédie nous présentant outre Morgan, Florence Rice et Beal, l'amusante Cora Witherspoon, Tom Rutherford, Janet Beecher, Vladimir Sokoloff et Harlan Briggs.

Aujourd'hui et demain, l'Impérial présente à ses habitués le grand programme double suivant: "Wells Fargo" avec Joel McCrea, Frances Dee et Bob Burns et "Hitting a New High" avec Lily Pons, John Howard, Jack Oakie et Edward Everett Horton.

CABARET
FAMEUX POUR SES SPECTACLES
VIENNA GRILL
Ray Irwin et son Orchestre
1964 Ed. RUE STE-CATHERINE, PRES DORION
(TR. 0480) — BIÈRE, VINS, REPAS 35c et plus

Frédolinons!

2e SEMAINE GRANDE REVUE D'ACTUALITÉ
présentée au Monument National par Gratien Gélinas et Claude Robitaille
CE SOIR
\$1.25, \$1, 85c et 60c (taxe comprise)
En matinée aujourd'hui
75c, 60c, 50c et 40c (taxe comprise)
Billets en vente au Monument National,
Lancaster 4418 - 6153 - 6154

VARIETES LYRIQUES Monument National COUPS de ROULIS

Opérette de Messager
24 - 25 - 26 - 27 mars
Prix: \$1.25 - \$1 - 85c - 60c
En vente au Monument National
de 10 h. a.m. à 6 h. p.m.
Lancaster 3053
Direction: DAUNAIS - GOULET

CAFÉ LOUIS

Repas à la carte Bières et vins de choix Bières en fût Stein 10¢
● ORCHESTRE ●
Ouvert tous les jours de 9 heures a.m. à la fermeture
Le dimanche de midi à 2 heures a.m.
2004, rue Cartier (près Ontario) Tél. Chérrier 0365

LOUIS GIRARD
Propriétaire



4e SEMAINE **PALACE** Tous les jours de 9 à 1 p.m. 25c Excepté dimanche

Eric von Stroheim, Jean Gabin, Pierre Fresnay et Berval au Saint-Denis

Le film "La Grande Illusion" qui prend l'affiche, aujourd'hui, au Saint-Denis, n'a pas besoin d'être présenté au public. Il a déjà connu le grand succès et la critique l'a placé parmi les oeuvres les mieux inspirées du cinéma français moderne.

En outre d'avoir mérité la Coupe du jury international à la Biennale de Venise, "La Grande Illusion" se recommande au public par la nouveauté de son sujet. L'histoire est la paix. Les peuples la désirent mais que font-ils pour l'assurer. Jean Renoir, le réalisateur du film nous montre la guerre mais non celle des tranchées. C'est la guerre et ses méfaits mais à l'arrière, dans un camp de concentration, chez les prisonniers.

La, les ennemis sont en présence mais désarmés. Aussi il se comprennent mieux. Les différences humaines d'autre part s'effacent mieux les qualités aussi. Oeuvre philosophique elle ne pêche pas par excès de prédication. Avec nuance, avec tact elle met le doigt sur certaines vérités que le public n'a pas de mal à saisir et à apprécier.

La distribution d'un pareil film réunit de grandes vedettes. Nous avons Eric von Stroheim, Jean Gabin, Pierre Fresnay, Dario, Garette, et la si belle Dita Parlo. C'est avec émotion, sincérité et conscience que ces artistes ont animé leur personnage.

Le second film à l'affiche sera "Un Soir à Marseille", avec Colette Darfeuil, Berval, Lucien Galas, Larquey et Maxudian. Cette intrigue policière qui se déroule dans la cadre de Marseille captive le public dès les premières images.

L'HEURE PROVINCIALE

Le programme de l'Heure Provinciale, demain soir entre 8 et 9 heures à CKAC, sera radiodiffusé directement de Québec. Les solistes seront Mlle Marthe Lapointe, M. Roland Séguin, le Trio LaRoche et le Quatuor Laurentien.

* Jan Pearce, accompagné de l'orchestre de 70 musiciens de Radio City Music Hall sous la direction d'Erno Rapee, chantera demain après-midi à 1 heure à CFCF, "Ah Fuyez, Douce Image" de l'opéra "Mamou" de Jules Massenet.

* Parmi ceux qui prendront part à l'émission "Magic Key" demain à 2 heures à CFCF, nous remarquons Ferde Grofé, compositeur, qui dirigera sa dernière composition "Tin Pan Alley"; John Bassett, président du Journal "The Gazette" de Montréal qui sera interviewé par Linton Wells; Zinka Milanov, la nouvelle cantatrice du Metropolitan, et le Yale Glee Club de 60 voix de New-Haven.



SUZY PRIM et HARRY BAUR dans une scène de "Samson", film adapté de l'oeuvre du célèbre dramaturge français Henry Bernstein. Ce film met aussi en vedette Gaby Morlay et A. Luguet.

"CARMEN", LE DERNIER OPERA RADIODIFFUSE PAR LE METROPOLITAN

C'est par "Carmen", de Bizet, cet après-midi, que se termineront les auditions d'opéra du Metropolitan par radio, cette saison. Bruna Castagna tiendra le rôle de Carmen et René Maison, ténor belge, celui de Don José.

Les autres principaux rôles, Escamillo et Micaela, iront à John Brownlee, baryton australien et à Suzanne Fisher. Au pupitre de chef d'orchestre, Gennaro Papi.

Radio-Canada commencera à relayer cette émission à 1 h. 55 de l'après-midi. Aux entractes, commentaires en français.

Suzanne Fisher chantera pour la première fois dans Carmen. Cette artiste qui est Américaine, a débuté, il y a quelques années, au Metropolitan. Elle a fait partie de l'opéra de Paris où elle a obtenu de remarquables succès.

On connaît le sujet de Carmen: une cigarière de Séville jette en pleine figure au brigadier don José une fleur qu'elle a mordue... "Si je t'aime, prends garde à toi!" Une querelle de femmes oblige la force armée à intervenir et don José, qui a ramassé la fleur et déjà est ensorcelé, favorise la fuite de Carmen. Emprisonné, en punition de cette complaisance, le brigadier oubliera plus gravement son devoir lorsqu'il sera rendu à la liberté: il désertera pour suivre la belle, affiliée à des contrebandiers. Courtisée par le torero Escamillo, la voyage Carmen attise la jalousie de don José qu'elle n'aime plus, et à qui elle le déclare. Sans dignité, le brigadier supplie, pleure, menace. Elle le brave. Il la tue.

Voici la distribution des rôles:

A la salle Dom Polsky

Une grande soirée de Mi-Carême est organisée pour ce soir en la salle Dom Polsky, 1956 rue Frontenac. L'Orchestre Mystérieux, très populaire parmi le public radiophile, fera les frais de la musique. Un grand concours de "Trucking" a été organisé pour la circonstance et un trophée sera offert aux gagnants par M. Paul Belhumeur, sportsman bien connu de l'est. La Chanteuse Mystérieuse de la radio et quelques autres artistes sont au programme. Pour informations et billets s'adresser à M. Jean-Maurice Valade, 2561, rue Sheppard, AM. 4201.

Les concerts LaPrade

Au concert de la N.B.C. Home Symphony que dirige Ernest LaPrade et dont Radio-Canada fera le relais, demain à midi, on entendra la Suite de Peer Gynt de Grieg et le poème symphonique de Sibelius, "Finlande".

* CFCF diffusera cet après-midi à 1 heure 55, l'opéra "Carmen" de Georges Bizet. Cet opéra sera le dernier transmis par radio le samedi après-midi directement de la scène du Metropolitan de New-York. Cette dernière émission représentera le 17e opéra complet entendu aux postes CFCF-CFCX durant la saison 1937-38.

Carmen, Bruna Castagna, contralto; Micaela, Suzanne Fisher, soprano; Fasquita, Thelma Votipka, soprano; Mercédès, Helen Oheim, mezzo-soprano; Don José, René Maison, ténor; Escamillo, John Brownlee, baryton; Dancaire, George Cehanovsky, baryton; Remendado, Giordano Paltrinieri, ténor; Zuniga, Norman Gordon, basse; Morales, Wilfrid Engelman, baryton.

"La Danse est Sublime", ballet de Morenoff au Monument National le 4

La callisthénie ou art d'exercer et de développer harmonieusement les individus des deux sexes a, dans la danse, une importance primordiale: elle tend vers la plastique, c'est-à-dire la beauté poétique de l'attitude. C'est cette vérité indiscutable, que dans un des ballets principaux de son répertoire, le maître de danse Maurice Morenoff démontrera. Ce numéro intitulé "La Danse est sublime", sera une symphonie de gestes gracieux, de poses admirables, d'évolutions lentes et rythmées. Vêtues de robes de lin, les danseuses par leurs mouvements de mains, par leurs attitudes académiques tendront à exprimer la profonde poésie que la chorégraphie, depuis Nausicaa et ses compagnes aux bords des flots jusqu'aux ballerines modernes a véhiculé à travers les siècles. Ce merveilleux ballet tout de grâce et de charme sera dansé sur le sublime large de Haëndel. Ce n'est qu'une partie du spectacle de danse intitulé "Le Petit Ballet" (4e édition) que Maurice Morenoff offrira le 4 avril au Monument National. Encore une fois, le maître de ballet canadien-français tentera l'exploit de montrer toutes les ressources de son art. Tous les genres seront exploités. On passera du classique à l'ultra-moderne, du traditionnel à la fantaisie contemporaine. Tout le spectacle sera une magnifique démonstration qui dépassera celle qui ravit le public et les critiques, l'an dernier. Ce récital aura pour vedette la première danseuse Carmen Morenoff.

LES MAITRES DE LA MUSIQUE: PIERRE

Les Maîtres de la Musique évolueront, demain, à 8 heures du soir, aux postes de Radio-Canada, la figure de l'illustre compositeur français, Gabriel Pierné.

La technique de Gabriel Pierné (1863-1937) est d'une telle souplesse qu'il a su affirmer, dans tous les genres une personnalité très marquée. Aucun style ne lui est étranger. Il a traité avec le même bonheur et le même tour de main inimitable, les sujets les plus sérieux et les thèmes les plus légers. Il a passé ainsi du grand oratorio au ballet humoristique et à la comédie musicale avec une aisance paradoxale.

On doit à Pierné les opéras La Vendée, l'An Mil, les oratorios La Nuit de Noël, La Croisade des Enfants, Les Enfants à Bethléem.

qui s'est conquise depuis déjà plusieurs années au Canada, une réputation unique, après les succès qu'elle remporta aux Etats-Unis et en Europe en compagnie de Maurice Morenoff. Soixante danseurs et danseuses seront sur le plateau dans une mise en scène très élaborée et exécuteront leurs pas à la musique dirigée par Charles Goulet. Pour informations et locations chez Edmond Archambault, aux Variétés Lyriques et au studio Lacasse-Morenoff, PL. 0800.

TERRASSE
NORMANDIE

* Rosemary Deering
Gentille danseuse

* Tommy Martin
Un homme à surveiller

* Les soeurs Hilton
Du "Swing" comme vous le désirez

* Chaney et Fox
Les danseurs favoris de la Maison Blanche.

avec
LLOYD HUNTLEY
maître de cérémonies et son orchestre

SUR LE TOIT DE
L'HOTEL MONT ROYAL

RADIO PROGRAMME

SAMEDI, LE 19 MARS

CKAC

Matinée

- 1.45—Mélodies rythmiques.
- 1.55—Sommaire.
- 3.00—Les Nouvelles.
- 8.15—Aubade.
- 3.30—Chansons françaises.
- 3.45—Chanteur Indien.
- 9.00—Ray Block, pianiste.
- 9.15—Eton Boys.
- 9.30—Fiddler's Fancy.
- 9.45—Ass. Canadienne - Française des Aveugles.
- 10.00—Lew White & l'orgue.
- 10.30—Jewel Cowboys.
- 11.00—Concert pour les jeunes.

Après-midi

- 12.30—Causerie agricole.
- 12.45—La Province en progrès.
- 1.00—Cours de Bourse.
- 1.10—Pianologue.
- 1.15—Nouvelles.
- 1.30—Le monde féminin.
- 2.00—La parade des amateurs.
- 2.30—Motor City Melodies.
- 3.00—Extraits d'opéra.
- 3.30—Vaises.
- 4.00—Charles Paul & l'orgue.
- 4.15—Lutzi et Sturgess, chanteurs.
- 4.20—Les événements sociaux.
- 4.45—Four Clubmen.
- 5.00—Sérénade.
- 5.15—Chansons françaises.
- 5.30—Will McCune et orchestre.

Soirée

- 6.30—Columbia Chorus Quest.
- 8.20—L'Histoire des pages-junes.

CHLP

Matinée

- 6.25—Pianologue.
- 6.30—Radio-reportage.
- 6.45—Le folklore des peuples.
- 7.00—Saturday Night Swing Club.
- 7.30—Récital de piano.
- 7.45—Pierre et Pierrette.
- 8.00—L'abécédaire radiophonique.
- 8.30—"What Do You Know?"
- 9.00—Gala musical et humoristique à la salle paroissiale.
- 10.00—Nouvelles.
- 10.15—Léo LeSieur, organiste et Pierrette Alarie, chanteuse.
- 10.30—Voyage au pays des mots.
- 10.45—Len Howard et orchestre.
- 11.00—Allo, Allo, les sports.
- 11.00—Orrin Tucker et orchestre.
- 11.30—Bob Crosby et orchestre.
- 12.00—Sammy Kaye et orchestre.
- 12.30—Henry King et orchestre.
- 1.00—L'Heure—Fin des émissions.

Après-midi

- 7.55—Sommaire.
- 8.00—Réveil matin musical.
- 9.00—Chansons françaises.
- 9.30—Musique d'orgue.
- 9.45—The Play Boys.
- 10.00—There was a time when.
- 10.15—Programme commercial.
- 10.30—Programme commercial.
- 10.45—Musique militaire.
- 11.00—Programme commercial.
- 11.15—Programme commercial.
- 11.30—Frank Traumbaur et orch.
- 11.45—Programme commercial.
- 12.00—L'Heure féminine.
- 12.45—Programme commercial.
- 1.00—L'Heure féminine.

- 1.50—L'Heure — Programme commercial.
- 2.00—Cours de Bourse.
- 2.15—Extraits de comédies musicales.
- 2.30—Dick Jurgens et orchestre.
- 2.40—Poèmes symphoniques.
- 4.00—Les disques de Allbert.
- 4.15—Rainbow Trio.
- 4.30—Concert Master.
- 4.55—Sommaire.
- 5.00—Cocktail Capers.
- 5.30—Méli-Mélo.

Soirée

- 6.00—Méli-Mélo.
- 6.30—Radio-annuaire.
- 7.30—Au Samovar.
- 8.00—"The Harvesters".
- 8.30—L'orch. du Grill Vienna.
- 9.00—Gala musical et humoristique à la salle paroissiale.
- 10.00—L'orch. de l'Auditorium.
- 10.45—Musical Newsw.
- 11.00—Programme commercial.
- Fin des émissions.

CFCF—CFCX

Matinée

- 1.45—Nouvelles.
- 8.00—Southernaires Male Quartet.
- 8.15—Liebert Ensemble.
- 8.45—Jack and Loretta Clemens.
- 9.00—"Breakfast Club".
- 9.55—Press Radio News.
- 10.00—Homemakers Review.
- 10.30—"The Child Grows Up".
- 10.45—Swing Serenade.
- 11.00—L'orch. symphonique de Baltimore.
- 12.00—Melody Time.

Après-midi

- 12.15—Soliste.
- 12.30—Musique de danse.
- 12.45—Organ Reveries.
- 1.00—Concert Hall.
- 1.30—Club Matinée.
- 1.55—Metropolitan Opera House—"Carmen".
- 5.30—"The Plainsmen".
- 5.45—Little Players of the Air.

- 6.00—Cours de Bourse.
- 6.15—Programme musical.
- 6.25—Nouvelle-éclair.
- 6.30—Chick Webb et orchestre.
- 6.45—Comedy Stars of Broadway.
- 7.00—Dîner annuel du Y.M.C.A.
- 7.45—Revue des sports.
- 8.00—Lou Brees et orchestre.
- 8.30—"The House Party".
- 9.00—Hockey — "Rangers vs Canadiens".
- 10.30—Dick Casparre et orchestre.
- 11.00—Nouvelles des sports.
- 11.05—Nouvelles.
- 11.15—Programme du studio.
- 11.30—Horace Heidt et orchestre.
- 12.30—Eddie Duchin et orchestre.
- 1.00—Fin des émissions.

CBF

Après-midi

- 12.00—Abram Chasins, pianiste et compositeur.
- 12.30—Radio-Journal.
- 12.35—"Your Host is Buffalo."
- 1.00—L'orch. de John Hamp.
- 1.30—"Club Matinée".
- 1.55—Opéra diffusé du Metropolitan Opera House, de New-York.
- 5.00—Radio-Journal.
- 5.05—Rakov et orchestre.
- 5.30—Le disque pour tous et la chronique parlée sur les programmes de la soirée.
- 6.45—Cours de Bourse.

Soirée

- 6.00—"Music by Meakin."
- 6.15—Causerie de M. Ludger Dionne, président de l'Association Rurale des Manufacturiers de Chaussure.
- 6.30—L'orch. de Wilfrid Charette.
- 7.00—Hal Hartley et orchestre.
- 7.30—"La Science pour Tous". Causerie du Dr Paul Gagnon.
- 7.45—Chronique bibliographique, par M. Maurice Hébert.
- 8.00—"Let's All go to the Music Hall."
- 8.30—Quand la brise vagabonde.

- avec le Trio Lyrique et un orchestre sous la direction d'Allan McIver.
- 9.00—Radio-reportage, en français, de la Joute de hockey: Les Canadiens vs Rangers.
- 10.30—L'orchestre symphonique de la National Broadcasting Co.
- 11.30—Radio-Journal.
- 11.45—L'orch. d'Horace Heidt.
- 12.30—L'orch. d'Eddie Duchin.
- 1.00—Fin des émissions.

CBM

Après-midi

- 12.00—"The Boy and Girl Friend."
- 12.15—Ernest Coulton, baryton.
- 12.30—Radio-Journal (en anglais).
- 12.35—L'orch. de Rex Battle.
- 1.00—L'orch. d'Ernie Holst.
- 1.30—Lani McIntyre et orchestre.
- 2.00—Histoire naturelle. Reportage du retour des hirondelles à San Juan Capistrano, Cal.
- 2.15—"Music for Everyone".
- 2.30—"Campus Capers".
- 3.00—"Golden Melodies".
- 3.30—L'orch. de Bill Krens.
- 4.00—Calling all Stamp Collectors.
- 4.15—L'orch. de Walter Kelsey.
- 4.30—"Marry Life oft has Alpine Pastures".
- 5.00—"Great Plays."

Soirée

- 6.00—Revue espagnole.
- 6.30—Voix CBF.
- 7.00—"The House of Dreams".
- 7.15—Airs populaires (disques).
- 7.30—Revue des livres, (en anglais), par M. J. F. Macdonald.
- 7.45—L'orch. d'Ozzie Williams.
- 8.00, 8.30—Voix CBF.
- 9.00—Al Roth et orchestre.
- 9.30—"Cameo Theatre".
- 10.00—Voix CBF.
- 11.30—Radio-Journal.
- 11.45—L'orch. Ken. Peakers.
- 12.00—Ernie Holst et orchestre.
- 12.30—Blue Barron et orchestre.
- 1.00—Fin des émissions.

Le DOMAINE SPORTIF

No Sir gagne la bourse Key West, à Tropical Park

Un "dead heat" entre Stavka et Diehard dans la troisième course au programme. — Top Dog cause une surprise en triomphant de Marsh Shield à Oaklawn Park.

MIAMI, 18. — No Sir, le quatre ans de Mlle Mary Hirsch, a remporté une victoire populaire dans la principale épreuve au programme de la matinée en passant sous le fil en avant de Gyal et de Dnieper qui se sont classés respectivement deuxième et troisième. Cette épreuve ouverte aux quatre ans et plus était d'un mille et un seizième et a réuni cinq partants. Par cette victoire dans cette course à conditions spéciales, No Sir, un rejeton de Sortie, a décroché la part du lion de la bourse Key West.

Bien supporté des parieurs, le vainqueur a rapporté argent égal à ceux qui l'avaient supporté. Dans la troisième épreuve au programme, une course nulle a été enregistrée, lorsque Stavka et Diehard ont passé sous le fil ensemble en avant de Beaver Lake, Stavka a rapporté \$2.80 à ceux qui l'avaient supporté, tandis que Diehard a rapporté \$5.30.

Les jockeys Longden et Abbrecht

Entrées de Fair Grounds

(Premier départ à 3 h. 0 m.)

PARI DOUBLE: 1e et 3e courses.
PREMIERE COURSE \$700 A réclamer.
4 ans et plus. — 1 mille et 70 verges.

Key Lad . . . 114 Natrapal . . . 108
Major Greenock . . . 110 Phyllis Mackay . . . 108
John Werring . . . 106 Dark Mist . . . 110

DEUXIEME COURSE \$800 A réclamer.
4 ans et plus. — 6 furlongs.
Lady Pitt . . . 109 Royal Broom . . . 97
Katie . . . 97 The Rev . . . 108
Homot . . . 97 Sir Michael . . . 108
My Colin . . . 97 Wicks Jack . . . 97
Eclipse Down . . . 105 Croust au Pot . . . 98
Water Cure . . . 108

TROISIEME COURSE \$700 A réclamer.
4 ans et plus. — 6 furlongs.
Just High . . . 116 Brides Delight . . . 106
Procy . . . 116 Poolman . . . 116
Golden Gate . . . 111 Palm Island . . . 112
Metef . . . 111 Irons Bob . . . 111
Courtney's Pet . . . 107

QUATRIEME COURSE \$800 Conditions.
3 ans. — 1 mille et 70 verges.
Flying Wild . . . 102 a-Sir Ally . . . 109
Dolly Val . . . 102 a-Miss Mars . . . 104
Prince Argo . . . 107 Bosto . . . 104
Pendant . . . 99

a-Entrée Miss A. M. Green.
CINQUIEME COURSE \$1,000 Handicap.
3 ans et plus. — 6 furlongs.
Sun Capture . . . 109 Billy Mole . . . 100
a-Bunny Baby . . . 109 Buster Boy . . . 104
Winning Chance . . . 100 a-Reading . . . 124
Chance Ray . . . 115 Whipwell . . . 116
Virginia J . . . 101 a-White Cockade . . . 112
Miss Star . . . 105 Gay Balke . . . 102
b-Miss Dolphin . . . 107

a-Entrée Bryson et Bill.
b-Entrée Miss A. M. Green.
SIXIEME COURSE \$800 A réclamer.
4 ans et plus. — 1-1/8 mille.
High King . . . 109 Kidification . . . 101
Tempsa . . . 109 Union . . . 106
Good Memory . . . 101 Hearty . . . 98
John Tin . . . 109 Discom . . . 96
Whimsy . . . 109 Indian Boy . . . 101
Hit and Run . . . 109 Golden Boy . . . 106
High Diver . . . 101 Jewellery . . . 106
Biography . . . 101 Last Harvest . . . 106
Merry Frodo . . . 98 Gemeta . . . 106

HUITIEME COURSE \$700 A réclamer.
4 ans et plus. — 1-1/8 mille.
Photography . . . 109 Fauro . . . 104
Polythink . . . 109 Ave of Spades . . . 116
Miss Standish . . . 111 Freiburg Boy . . . 101
Colonist . . . 115 Wendover . . . 106
on Leave . . . 106 Cablegram . . . 115
La Salle . . . 106 Empress Yvonne . . . 105
Mugil Lane . . . 106 Robin Hood . . . 106
Rock Sally . . . 110 Via Notr . . . 106

NEUVIEME COURSE \$700 A réclamer.
4 ans et plus. — 1 mille et 70 verges.
Zond . . . 107 General Boy . . . 110
Exotic Child . . . 102 Sister Jean . . . 105
Setabout . . . 100 Billy L . . . 110
World Traveler . . . 110 Excitation . . . 115
Broadway Girl . . . 103

DIXIEME COURSE (Sub.) \$700 A réclamer.
4 ans et plus. — 6 furlongs.
Gladness . . . 105 Ruth G . . . 105
Medius Dies . . . 110 Alkory . . . 110
Rosligh . . . 110 Chikora . . . 110
Thistle Spy . . . 105 Lady Rosamond . . . 105
Marie . . . 115 Vell Star . . . 105
Every Effort . . . 110 John M. Kover . . . 110
Natemor . . . 110 Little Hike . . . 115
Quick . . . 115 Pineau . . . 105
Shady Girl . . . 110 Double Nugget . . . 115

ONZIEME COURSE (Sub.) \$700 A réclamer.
4 ans et plus. — 6 furlongs.
Riff . . . 115 Scotch Thistle . . . 105
Miss Ivory . . . 110 King Maurice . . . 110
Ormont Girl . . . 110 Sol Hawk . . . 110
Jules Lazard . . . 110 Black Sed . . . 105
Whitharal . . . 115 Taddy Bane . . . 105
Garden Message . . . 115 Miss Harriet . . . 105
Polly Barcarol . . . 110 Flower Lady . . . 105
Emmie R . . . 110 Mindale . . . 105
Jrasol H . . . 115 Gumption . . . 105

Temps clair. Piste rapide.

se sont partagé les honneurs de la journée en décrochant chacun deux victoires. Longden a conduit Flo-silda et Stavka à la victoire, tandis qu'Abbrecht a compté avec Absconder et L'Etoile.

A Oaklawn

Top Dog, le six ans de P. L. Kelley, a causé une surprise en décrochant la victoire dans la course à conditions spéciales ouverte aux quatre ans et plus. Il a triomphé de Marsh Shield et de Teddy Haslam. Il a rapporté du 6 pour 1 à ceux qui avaient parié sur ses chances.

Well Built, le jument de huit ans appartenant à C.-E. Deani, a causé une surprise en remportant sa deuxième victoire consécutive, et a rapporté \$21.40 pour la mise habituelle.

A Fair Grounds

Aucune épreuve importante n'était à l'affiche de la matinée d'aujourd'hui, à la Nouvelle-Orléans. La quatrième épreuve ouverte aux pouliches non-gagnantes de la jeune division a été décrochée par Liberty's Love, appartenant à l'établissement Three D's Stock Farm.

Entrées de Tropical Park

(Premier départ à 2 h. 0 m.)

PARI DOUBLE: 1re et 3e courses.

Première Course \$800 A réclamer.
3 ans et plus. — 6 furlongs.
Puffer . . . 105 Speed Limit . . . 110
Primer . . . 111 Hornet . . . 108
Melody Maid . . . 109 Trullio . . . 110
Light Cruiser . . . 111 Miss Tad . . . 108
Maeckie . . . 100 Coys . . . 111
Consider Me . . . 105 This Way . . . 116
Bastion . . . 105 Manlius . . . 114
Sun Probate . . . 110 Step Aside . . . 110
Balt . . . 103 Bay Stout . . . 95

DEUXIEME COURSE \$800 A réclamer.
4 ans et plus. — 6 furlongs.
Lucky Jean . . . 109 Hazen Rele . . . 103
Blackden . . . 108 Lull . . . 106
Ostranda . . . 116 Jub Jub . . . 106
Blue Train . . . 113 Tramway . . . 116
Big Play . . . 116

TROISIEME COURSE \$800 A réclamer.
3 ans. — 1 mille et 60 verges.
My Budley . . . 112 Priker . . . 107
Gay Boy III . . . 112 Rigning Lass . . . 107
Joe D . . . 107 Akerhurst . . . 115
Kai Son . . . 107 Septime . . . 107

QUATRIEME COURSE \$800 A réclamer.
3 ans. — 6 furlongs.
Kibment . . . 101 Miss Oak . . . 104
Nancy . . . 103 My Pauline . . . 98
Sue's Cloud . . . 113 Sun Victor . . . 113
Freeman . . . 113

CINQUIEME COURSE \$1,000 A réclamer.
4 ans et plus. — 1-1/8 mille.
Eastway . . . 116 Later On . . . 113
Run Antioch . . . 113 Star Leon . . . 109
Venus Lady . . . 104 Volcutter . . . 113
One Chance . . . 113 Miss Maribow . . . 106
Four Spot . . . 108

SIXIEME COURSE \$800 A réclamer.
4 ans et plus. — 1 mille et 60 verges.
Transit Lady . . . 106 Nemont . . . 115
Rinze . . . 106 Revenus . . . 99
Little Banner . . . 102 Spinna . . . 117
Sun Way . . . 117 Martin Barton . . . 114
Light Brook . . . 114 Als Pride . . . 111

SEPTIEME COURSE \$800 A réclamer.
4 ans et plus. — 1 mille et 60 verges.
Credulous . . . 111 Founder . . . 114
Forest H . . . 109 Wulfsan . . . 115
Pacilly . . . 114 Georgia Meador . . . 109
Peaceful . . . 109 Blade Edge . . . 109
Ritz Brothers . . . 112

HUITIEME COURSE \$800 A réclamer.
4 ans et plus. — 1-1/8 mille.
Blind Brook . . . 116 The Triumvir . . . 111
Amgood . . . 116 Bombardier . . . 111
Bobi Phate . . . 114 Landscape . . . 109
Color Beaver . . . 111 Big Gawk . . . 116
Anacron . . . 117 Stipulate . . . 111
Mawet . . . 111 Toothpick . . . 109
Sam Worray . . . 116

Temps clair. Piste rapide.

BALLON-BALAI

Le club de ballon-balais Rest. Gauthier a défait dernièrement le Régat par le score de 1 à 0, pour remporter le championnat du Nord et la coupe du Parc Jarry. Mario Bélanger compta le point des vainqueurs.

LES DOUBLES

A THEORETICAL PARK — \$134.76.
A OAKLAWN PARK — \$208.12.
A FAIR GROUNDS — \$238.68.
Quintilles — \$18.00.

Entrées d'Oaklawn Park

(Premier départ à 3 h. 15)

PARI DOUBLE: 1re et 3e courses

Première Course \$600 A réclamer.
4 ans et plus. — Environ 6 furlongs.
Legaire . . . 100 Merry Caroline . . . 108
Mary Seibert . . . 105 Slippery Jim . . . 110
Money Getter . . . 113 Little Drift . . . 108
Gless . . . 105 Princess Queen . . . 100
Sea Dove . . . 110 Determined . . . 118

DEUXIEME COURSE \$600 A réclamer.
3 ans. — Environ 6 furlongs.
John Shouse . . . 106 Taleries Lin . . . 101
King Balbok . . . 112 Chief Mentor . . . 107
Only Sun . . . 107 Apple Annie . . . 110
Dandy's Pal . . . 112 Dead Ready . . . 107
Candy Hero . . . 112 Searing Witch . . . 112
Goshie . . . 105 Quenele . . . 104

TROISIEME COURSE \$700 A réclamer.
4 ans et plus. — Environ 6 furlongs.
Ond Blue . . . 113 Illis Girl . . . 111
Contrast . . . 108 Fast Express . . . 113
Second Guess . . . 108 Bartering Kate . . . 111

QUATRIEME COURSE \$600 A réclamer.
3 ans. — Environ 6 furlongs.
a-Busse Trumpet . . . 104 Tedmella . . . 109
a-Transvies . . . 106 a-War Bridge . . . 109
Standard Time . . . 104 Wise Barrister . . . 109
Wentys Hero . . . 106 a-She's Right . . . 104
Glenpool . . . 106 a-Mamie O'Hara . . . 107
Upset Macaw . . . 109

a-Entrée Paul L. Kelly.
a-Entrée Milky Way Farm.
CINQUIEME COURSE \$600 A réclamer.
4 ans et plus. — 1 mille et 70 verges.
Lundin . . . 112 Grasstrack . . . 113
Taleries Star . . . 107 Ray Arnold . . . 102
Steven Star . . . 118 Guinea Law . . . 102
Playdium . . . 102 Catball . . . 118
Punderburg . . . 113 Baby Princess . . . 108
Our Justice . . . 112 The Tribesman . . . 107

SIXIEME COURSE \$600 A réclamer.
4 ans et plus. — 1 mille et 70 verges.
Kenty . . . 110 Bright and Early . . . 110
Southland Beau . . . 108 Sir Midas . . . 113
Prince Torch . . . 107 Professor Paul . . . 111

SEPTIEME COURSE \$600 A réclamer.
4 ans et plus. — 1-1/8 mille.
Squaw Lady . . . 103 Building Trades . . . 114
Blackmail . . . 113 Wise Will . . . 113
Black Sleeve . . . 108 Deserter . . . 116
Debate . . . 111

HUITIEME COURSE \$600 A réclamer.
4 ans et plus. — 1-1/8 mille.
Silver Palm . . . 111 Kramella . . . 105
Lassies Mary . . . 105 Brilliant Rose . . . 106
Brti . . . 100 Blunder . . . 110
Spartan Lady . . . 106

Temps clair. Piste rapide.

Résultats de Fair Grounds

Première Course \$700 A réclamer.
4 ans et plus. — 6 furlongs.
The Jurist (Nodarse) . . . 12.40 4.00 3.20
John Maroon (Paradise) . . . 40.80 14.60
Sharp Thoughts (Krovis) . . . — 5.00
Temps 1:15 4-8. — Ont aussi couru: Jackemina, Silver Tidings, Hundo Star, Hundy Ann.

DEUXIEME COURSE \$700 A réclamer.
3 ans. — 6 furlongs.
o-Miss Leon (Romaine) . . . 8.20 4.00 3.40
Michigan Miss (Castile) . . . — 5.40 4.00
Princess Tour (Nodarse) . . . — 6.40
Temps 1:15 — Ont aussi couru: Little Hettie, Rebel King, o-Trace Boy, o-Lashy Bo, Egyptian Queen, Which Bound, Gold Kin, Chicken Lady, Green Country.

TROISIEME COURSE \$700 A réclamer.
4 ans et plus. — 6 furlongs.
L'Amateur (Castile) . . . 12.40 6.00 3.80
Good Soldier (Vedder) . . . — 3.20 2.80
Doctor C. N. (Stapfield) . . . — 4.80
Temps 1:14 1-5. — Ont aussi couru: o-Connarty, Sugar Jar, o-MY Goodness, Galatiana, Bestman, Rolled Notes, o-Pot au Mint, Mosley Fifth, Sun Image.

QUATRIEME COURSE \$700 Noyées de 2 ans. Poulèches. — 4 furlongs.
Liberty's Love (Mojeana) . . . 5.20 3.20 2.80
Good Onds (Driscoll) . . . — 3.60 2.80
o-Male Vaguet (Palise) . . . — 4.40
Temps 48 4-5. — Ont aussi couru: Ford Feather, o-Busy Note, Umakae, Nellie May Bane, Please Doctor, Beths Baby, Miss Kentex, Napoléon Donna.

CINQUIEME COURSE \$700 A réclamer.
3 ans et plus. — 1 mille et 70 verges.
Good Cheer (Conley) . . . 8.20 4.00 3.40
Joe Jay (Nodarse) . . . — 3.20 3.80
Makalaw (Dyer) . . . — 3.80
Temps 1:46. — Ont aussi couru: Thistle Jack, Wardell Ormont, Teeter Totter, No Dabbe, Irish Wake.

SIXIEME COURSE \$700 A réclamer.
4 ans et plus. — 1 mille et 70 verges.
Royal Purchase (West) . . . 15.60 6.00 4.20
M. J. Brennan (Mojeana) . . . — 4.00 3.20
Computer (Castinova) . . . — 3.20
Temps 1:43 2-5. — Ont aussi couru: o-Rockrim, Topway, Our Admiral, o-Pond-pink, Leading Red, Captain Logan, o-Manly Maskillo, Move After.

SEPTIEME COURSE \$700 A réclamer.
4 ans et plus. — 1-1/8 mille.
Ardell Star (Nodarse) . . . 8.40 4.80 3.40
Cumbag Back (Krovis) . . . — 6.20 4.00
Attaquechee (Lowe) . . . — 10.80
Temps 1:53 2-5. — Ont aussi couru: o-Might Surprise, Club Soda, Vin Noir, Kurens, Easy, o-Sun Caprice, Capra et Gustave.

Résultats de Tropical Park

Première Course \$800 A réclamer.
Noyées de 3 ans. — 6 furlongs.
Bess B. (Cornay) . . . 34.80 14.20 9.10
Temple Fall (Ryan) . . . 12.70 10.60
Hindu Princess (Roberta) . . . — 14.60
Temps 1:07 1-5. — Ont aussi couru: Julius Caesar, Free Rock, Srigites, Pudding, Rock High, Blazing Memory, Nautical Mile, Nihil, Big Wager.

DEUXIEME COURSE \$800 A réclamer.
4 ans et plus. — 6 furlongs.
Kiosida (Longden) . . . 7.00 3.90 3.20
Robert S. (Young) . . . — 4.50 1.10
Miss Chiere (Keggers) . . . — 4.00
Temps 1:12 2-5. — Ont aussi couru: Bob Charlie, Sayro, Weayon, Hildgaard, Fleet Wind, Kines Choice, Destined, Blue Cyclone, Tenabuck.

TROISIEME COURSE \$800 A réclamer.
4 ans et plus. — 6 furlongs.
o-Stavka (Longden) . . . 8.20 13.00 7.80
o-Xile Hart (Krovis) . . . 5.30 5.60 5.00
Beaver Lake (Bodou) . . . — 4.30
Temps 1:12 2-5. — Ont aussi couru: Atone ment H. Gayette, Regula Haddon, Vajero, Come Home, Foxo, Exhort, Black Buddy, Sting.

QUATRIEME COURSE \$800 A réclamer.
2 ans. — 4 furlongs.
Isale (Sargis) . . . 5.20 4.10 3.70
Kaster Thom (Merritt) . . . — 4.00 1.10
All Spades (Longden) . . . — 2.60
Temps 48. — Ont aussi couru: Eagle Maid, J. Warr, King Joy, Arrow Song.

CINQUIEME COURSE \$1,000 Conditions.
Key West, 4 ans et plus. — 1-1/8 mille.
No Sir (ANERO) . . . 4.00 2.90 2.20
Gyal (McCombs) . . . — 6.40 3.70
Dnieper (Roberts) . . . — 2.50
Temps 1:29 4-5. — Ont aussi couru: Rushaway, Prince Kador.

SIXIEME COURSE \$900 A réclamer.
4 ans et plus. — 6 furlongs.
Ladfield (McCombs) . . . 12.50 8.00 5.50
Punnet (Longden) . . . — 18.00 9.90
Teddy Beak (Cooper) . . . — 9.50
Temps 1:12 1-5. — Ont aussi couru: Saunders-ton, Naughty, Pretty Busy, R. Pinchot, Say When, Notice Me, Dred.

SEPTIEME COURSE \$900 A réclamer.
4 ans et plus. — 1-1/8 mille.
Absconder (Almont) . . . 8.90 4.80 3.80
Sir Ray (McCombs) . . . — 13.10 4.40
More Pep (Dezars) . . . — 3.90
Temps 1:40. — Ont aussi couru: Danarco Toni, Midshipman.

HUITIEME COURSE \$900 A réclamer.
4 ans et plus. — 1-1/8 mille.
L'Etoile (Abbrecht) . . . 11.70 7.40 4.40
Count Me (Longden) . . . — 4.80 3.80
Blue King (Anderson) . . . — 3.20
Temps 1:34 1-5. — Ont aussi couru: Tut Tut, Bully Stratford, Watonga, Still Alarm, Georgia Meador, Knack, Flag Song, Rancilla.

Résultats d'Oaklawn Park
Première Course \$600 A réclamer.
4 ans et plus. — Environ 6 furlongs.
Minster (Wilson) . . . 19.00 4.30 3.50
Air Line (Robertson) . . . — 2.60 2.60
Corvus (Robins) . . . — 15.70
Temps 1:19. — Ont aussi couru: Hell Diver, Vengeance, Pink Post, Noir Light, Beaver County, Railroadman, Turbulence.

DEUXIEME COURSE \$600 A réclamer.
4 ans et plus. — Environ 6 furlongs.
Cloudy Weather (Eaton) . . . 8.20 3.60 3.30
Skalkabe (Robertson) . . . — 2.90 2.80
Jack Greenock (Dunbar) . . . — 3.80
Temps 1:08 4-5. — Ont aussi couru: Go Forth, My Blaze, Ted Husing.

TROISIEME COURSE \$600 A réclamer.
3 ans. Noyées. — Environ 6 furlongs.
Anna Grand (Perkins) . . . 7.20 6.70 4.00
Wild Cat (Balls) . . . — 5.30 4.00
Lady Brook (Robertson) . . . — 3.40
Temps 1:09 2-5. — Ont aussi couru: British Star, Cuts Thang, o-Centina, Miss Dommier, o-Hasty Jeanne, o-Sales Girl, Lady Gasbert, Nudge, Golden Due.

QUATRIEME COURSE \$600 A réclamer.
Noyées de 2 ans. — 3 furlongs.
Terminous (Robins) . . . 5.10 3.10 2.50
o-Miss Taos (Martini) . . . — 5.00 1.30
Ed (Robertson) . . . — 3.90
Temps 43. — Ont aussi couru: o-Vera O., Flying Idol, Kates Kitten, Miss Royce, Norman Scott, Magic Moon, Laus, Peterick.

CINQUIEME COURSE \$600 A réclamer.
4 ans et plus. — Environ 6 furlongs.
Bald Crest (Robertson) . . . 5.90 3.30 2.40
Zorana (Willis) . . . — 6.70 3.30
Nigette (Willis) . . . — 5.50
Temps 1:09 1-5. — Ont aussi couru: Scout Piane, Crulia, Miss Rock, Miss Dallas, Prince Trap, West Wichita, Marie Mae.

SIXIEME COURSE \$700 Conditions: 4 ans et plus. — 1 mille et 70 verges.
Top Dog (Mejoehe) . . . 14.00 5.90 4.00
Mars Shird (Robertson) . . . — 2.70 2.30
Teddy Haslam (Balls) . . . — 4.20
Temps 1:41 2-5. — Ont aussi couru: Miss Saxon, Cristate, Hill Jimmy, Buck Langhorne.

SEPTIEME COURSE \$600 A réclamer.
4 ans et plus. — 1-1/8 mille.
Off Duty (Lotureo) . . . 7.60 3.60 2.80
Happy Road (Robertson) . . . — 3.80 3.00
Hurry Hawk (Deprang) . . . — 2.70
Temps 1:34 1-5. — Ont aussi couru: Bay Boy, Charwell, o-Round Heel, Hermone, Lightin Bill, Baby Sis, o-Home-work, Ricciardo.

HUITIEME COURSE \$600 A réclamer.
4 ans et plus. — 1-1/8 mille.
Well Bull (Carter) . . . 21.40 10.40 6.70
Onco Sweep (Swain) . . . — 12.70 7.80
Bahadur (Lotureo) . . . — 4.90
Temps 1:53. — Ont aussi couru: Lowry, Sweet Gulch, Footch, Kairack, Grand-Gem, Double Finesse, Redress.

UN CHEVAL PAR JOUR

WILESTAN est inscrit à la septième course à Tropical Park cet après-midi. Ce quatre-ans, appartenant à l'établissement Melway, vient de braver par ses récentes courses qu'il avait retrouvée sa condition. Il revient cet après-midi sur un mille et soixante verges avec seulement une livre de plus et pour peu qu'il affiche la tenue de ses deux courses précédentes ne devrait pas manquer de se classer parmi les trois premiers s'il ne parvient pas à remporter une autre victoire.

A TROPICAL PARK

1-Speed Limit, Melody Maid, Light Cruiser
2-John Ash, Tramway, Blue Train
3-Kashurst, My Buddy, Reptine
4-Freeman, Sun Victor, Bare Cloud
5-Sun Antioch, Kinestart Way, Four Spot
6-Sun Way, Martin Barton, Sun Way
7-Walstan, Greenough, Parity
8-Spartan Lady, Hundo Brook, Sam Worray

A OAKLAWN PARK

1-Slippery Jim, Determined, Merry
2-Sounding With, Only Son, Goeben
3-Fast Express, Bartering Kate, Odd But
4-Busse Trumpet, Wise Barrister, Glenn
5-Punderburg, Seven Star, Carball
6-Kenty, Prince Torch, Bright & Early
7-Debate, Wise Will, Deserter
8-Spartan Lady, Brilliant Rose, Silver

A FAIR GROUNDS

1-Key Lad, Major Greenock, Natrapal
2-Sole F., Sir Michael, Royal Broom
3-Palm Island, Just High, Procy
4-Miss Mars, Dolly Val, Prince Argo
5-Scouting, Yule Star, Sun Capture
6-Miss Dolphin, Trouper, Chancer
7-High Diver, Biography, Hit and Run
8-Photography, Ace of Spades, Cabriana
9-General Boy, Florida, Excitation
10-Bowditch, Gladness, Every Effort
11-999, Garden Message, Jules Lazard

LES QUILLES

LIGER MacDONALD'S TOBACCO

Napoleon
H. Fréchet . . . 85 111 115-114
R. Trivierge . . . 90 74 92-256
Pante . . . 77 115 85-277
Auge . . . 112 108 86-104
T. Louis . . . 118 96 99-313

495 504 477 1476

Out Hiter

A. Enoua . . . 84 145 83-272
P. Onelle . . . 108 99 78-276
P. Trésé . . . 137 98 118-253
W. Hegeron . . . 122 116 148-400
Montmarquette . . . 122 154 104-389

593 563 531 1657</

RAPPORT DU PACIFIQUE CANADIEN

Conditions atmosphériques
et état des pistes de ski
dans les Laurentides

Vendredi, après-midi

ENDROITS	TEMPERATURE	DERNIERE CHUTE DE NEIGE		TEMPS ET ETAT DES PISTES
		JOUR	EPAISSEUR	
SHAWBRIDGE PIEDMONT (St-Sauveur)	30 au-dessus	17 mars	1 pouce	Nuageux. Neige molle sur fond dur. Epaisseur totale, 57 pouces.
MONT-ROLLAND (Sainte-Adèle)	26 au-dessus	17 mars	1/2 pouce	Nuageux. Neige molle sur fond dur. Epaisseur totale, 53 pouces.
SAINTE-MARGUERITE VAL-MORIN	33 au-dessus	17 mars	2 pouces	Nuageux. Neige molle sur fond dur. Epaisseur totale, 58 pouces.
VAL-DAVID	28 au-dessus	17 mars	1 pouce	Nuageux. Neige molle sur fond dur. Epaisseur totale, 45 pouces.
SAINTE-AGATHE	41 au-dessus	17 mars	1 1/2 pouce	Nuageux. Neige molle sur fond dur. Epaisseur totale, 53 pouces.
SAINT-JOVITE (Mont-Tremblant)	40 au-dessus	12 mars	1 pouce	Nuageux. Neige molle sur fond dur. Epaisseur totale, 40 pouces.
MONTEBELLO (Seignior Club)	38 au-dessus	16 mars	2 pouces	Nuageux. Neige molle sur fond dur. Epaisseur totale, 26 pouces.
QUEBEC (Lac Beauport)	29 au-dessus	12 mars	5 pouces	Nuageux. Neige molle sur fond dur. Epaisseur totale, 68 pouces.

Plusieurs parties du tournoi provincial
en fin de semaine à l'Académie Roussin

La fin du tournoi provincial s'annonce pour être le plus intéressant événement de fin de semaine à l'Arena de l'Académie Roussin, s'il faut en juger par les vingt clubs de hockey qui se feront la lutte.

Quatre rencontres auront lieu ce soir, quatre dimanche après-midi et deux le soir. Voilà le bilan que l'organisateur Marcel Gauthier vient de dresser.

La première joute de ce soir est prévue à 7 h. 30 précises et elle opposera la fameuse équipe du Cap St-Martin contre le Foresta. Ces deux clubs ont annulé dimanche dernier après trois périodes de jeu supplémentaire, et cette rencontre sera reprise ce soir.

Les finalistes de l'an dernier, le

Le Collège Saint-Laurent
bat le Jean de Brébeuf

Après avoir vaincu Mont-St-Louis, au Forum, mardi dernier, par le pointage de 4 à 3, le Collège de St-Laurent visitait jeudi dernier le Jean de Brébeuf et arrêtaient leur série de victoires. Vaincu chez lui, la semaine précédente par Brébeuf, le St-Laurent avec St-Aubin de retour dans les buts, mais privé de ses trois réguliers, se lançait à l'attaque dès le commencement de la première période. Mais tout ceci permit tout de même au Brébeuf de prendre l'avantage d'un but. Cependant, le St-Laurent ne tarda pas à égaliser le pointage au début de la seconde période. Brébeuf revint à la charge avec un autre but qui fut vite égalisé. A partir de ce moment et jusqu'à la fin de la rencontre les Laurentiens dominèrent le jeu et augmentèrent leur pointage. Une faiblesse dans la dernière minute de la partie permit aux joueurs du Brébeuf d'enregistrer deux autres buts, mais le St-Laurent était assuré de la victoire, car il avait enregistré cinq buts tandis que les receveurs n'avaient que quatre buts. Dimanche prochain le Loyola visite St-Laurent Jr, tandis que le Morenz Jr visite St-Laurent Jr. La première partie commence à 2 heures.

SOMMAIRE

- Première période**
1—Brébeuf: Délorimier (Gendron) . 17.22
Pun.: Blanchette, Gobeil, Bergeron.
- Deuxième période**
2—C. S. L.: Gobeil (Choquette) . . 4.40
3—Brébeuf: Dion (Bergeron) . . . 14.22
4—C. S. L.: Clément,
(Deslauriers, Birtz) . . . 15.54
5—C. S. L.: Birtz,
(Deslauriers, Clément) . . . 19.03
Pun.: Délorimier.
- Troisième période**
6—C. S. L.: Deslauriers (Clément) . 8.52
7—C. S. L.: Choquette . . . 16.54
8—Brébeuf: Gendron (Lazare) . . . 19.42
9—Brébeuf: Dion,
(Gendron, Délorimier) . . . 19.56
Pun.: Gobeil, Clément, Birtz,
Arbitres: Mullins et Heffernan.

Terrebonne, s'attaqueront à la forte équipe du Mayport de Notre-Dame des Victoires dans la seconde joute à l'affiche. Cette partie commencera à 8 h. 30.

La vaillante petite équipe du Marlowe croquera le fer contre le Howie Morenz "7" Enrg., dans la troisième rencontre tandis que la quatrième et dernière joute de ce soir sera entre le Verdun Caporal et le Gotham de St-Vincent, sous la direction de Lucien Bédard. Ces deux rencontres commenceront à 9 h. 30 et 10 h. 30 respectivement.

Demain après-midi l'Arena Roussin sera certainement prise d'assaut lorsque les semi-finalistes en viendront aux prises. La première joute qui est prévue pour 1 h. 30 décidera du championnat juvénile de la province chez les clubs indépendants alors que le C.P.L. Jr s'attaquera au gagnant de samedi soir entre le Marlowe et le Howie Morenz.

La seconde rencontre est une joute d'exhibition entre le St-Denis de la ligue du parc Laurier contre le Rest. Duquette.

Après cette joute le Cyr de J.-S. Perrault s'attaquera au Kilgour de Beauharnois dans la semi-finale du tournoi, puis les gagnants de samedi soir entre le Foresta et Cap St-Martin et le N.-D. des Victoires et le Terrebonne se feront la lutte pour le droit de concourir dans les finales qui auront lieu le soir à 9 h. 30.

La rencontre initiale pour dimanche soir sera entre la fameuse équipe du Charlemagne contre le club de Wildor Larochelle de Sorel. Cette joute est attendue avec impatience de la part des partisans du Charlemagne.

LE SKI DANS LES
LAURENTIDES

MONTREAL, 18. — M. O.-A. Trudeau, agent général du service des voyageurs du Canadien National, pour la région de Montréal, annonce que parmi les nombreux skieurs qui se rendront en fin de semaine à la Côte 70 à St-Sauveur se trouveront quelque 100 membres du club de ski Cliff Haven de New-York. La semaine dernière un grand nombre de skieurs américains a passé la fin de semaine à St-Sauveur.

Partie décisive dans la
ligue de l'Est, lundi

Les amateurs de hockey qui ont assisté aux deux premières parties de la série finale pour le championnat de la ligue de l'Est ne manqueront certainement pas d'assister à la dernière partie de la série qui mettra aux prises le club des Chevaliers de Colomb de Montréal-Est et le Charlemagne lundi soir. Les deux clubs sont sur un pied d'égalité, les Chevaliers ayant gagné la première partie par le score de 4 à 2 et ayant perdu la deuxième par 5 à 3.

Lors de la première partie le club Charlemagne était privé des services de cinq de ses meilleurs joueurs dans Bessette, Eddolls, Forget et les frères Lecavalier. C'est une des raisons de la défaite de 4 à 2. Lundi dernier, le retour de Bessette a grandement aidé le Charlemagne à vaincre les Chevaliers de Colomb. La défense qui est formée de Jos. Beauchamp, des frères Ernest et Albert Laforce a formé une barrière infranchissable, et lundi, il ne serait pas surprenant de voir Eddolls venir prêter main forte à ses coéquipiers.

Dans le camp des Chevaliers de Colomb, le gérant du club Edouard Rivest a déclaré que ses joueurs étaient trop confiants de gagner lundi dernier et c'est pourquoi ils ont essuyé une défaite.

La partie de lundi dernier fut jouée devant une assistance record soit une foule de plus de 1,500 personnes, et la direction de la ligue est assurée qu'une assistance plus nombreuse sera témoin de la partie de lundi soir.

"Les Canadiennes"

La saison du club de hockey féminin "LES CANADIENNES" tire à sa fin. Le gérant-général Arthur Perreault annonce que son club jouera encore une ou deux parties, contre les Maroons, probablement à Victoriaville ou à Sherbrooke, puis les joueuses accrocheront leurs patins jusqu'à l'année prochaine. L'organisation du club a commencé cette semaine à préparer le succès du bal annuel, qui aura lieu le dimanche, 24 avril, à la salle Auditorium. Cette année, cette manifestation est organisée conjointement par "LES CANADIENNES" et le Showmen's Club.

Un bureau a été ouvert, au No 1575-a, rue St-Denis, et les jeunes filles qui sont intéressées à devenir candidates au titre de reine des "Evénements Sportifs" sont priées d'y venir donner leur nom.

Mlle Blanche Lacombe, qui est en charge de la vente des billets, annonce que Mme Georges Garlépy, de Sorel, a accepté de juger le concours, comme elle sera de passage à Montréal le 24 avril.

CHRONIQUE DE QUÉBEC

(Par EDOUARD CANTIN)

Soirée de clôture chez les quilleurs
de la Brasserie Champlain

Une soirée intime a réuni, à l'hôtel St-Roch, samedi soir dernier, les directeurs et les employés de la Brasserie Champlain, à l'occasion de la clôture de la saison de quilles. M. Georges Couillard, président de cette maison québécoise, a présidé cette réunion particulièrement nombreuse. Cette réunion avait pour but de remettre aux vainqueurs des différents concours de la maison les trophées tant convoités.

Tous les directeurs de la Brasserie Champlain étaient présents. Ce fut une réunion où l'esprit de camaraderie fut le cachet principal.

Au cours de la soirée, M. Robert Prémont a adressé la parole pour proclamer les vainqueurs, cependant que M. Georges Couillard faisait la remise des trophées.

Cette année, la ligue se composait des six équipes suivantes: Bière Spéciale, Porter XXXX, La Madeleine, En Draught, Real Stout, Champlain.

Les honneurs du championnat de la ligue furent reportés sur le Porter XXXX, composé des messieurs suivants: MM. Paul-Emile Roy, capitaine; J. L. Loiseleur, L. Robitaille et H. Couillard, qui reçurent, en outre de la Coupe Brasserie Champlain, une magnifique coupe-souvenir.

À la Bière Spéciale, composé de MM. Paul Foisy, capitaine; Léo Guillet, J. Demers et A. Laurent, revient la coupe comme finaliste dans la ligue de quilles "La Bière Spéciale" fut entée de la ligue toute la saison, mais subit un échec retentissant dans la série du championnat en perdant 4 à 3.

A M. Antonio Thibault, revient la coupe pour la meilleure moyenne de la saison, soit: 1666.

A M. Paul Foisy, revient le trophée pour la plus grosse partie simple de la saison, soit: 247, et le plus gros total, soit: 590.

Le tournoi éliminatoire pour la coupe Samson, donnée généreusement par M. Maurice Samson, auditeur à la Brasserie Champlain, et qui provoque chez les quilleurs un grand enthousiasme, fut joué le 5 mars dernier, et a été gagné par M. Guillaume Couillard, A qui revient en plus un joli trophée-souvenir.

Enfin, dimanche dernier, avait lieu un des principaux événements de la saison pour les parties consécutives. M. J. L. Loiseleur, le président de la ligue, en remporta les honneurs avec une moyenne de 1771. En plus, une coupe-souvenir est aussi attribuée aux quilleurs qui ont roulé les meilleures parties simples sur chacune des allées durant ce tournoi. Ce sont: MM. Paul-Emile Roy, R. St-Hilaire, Guil. Couillard, H. Couillard, et L. Routhier. Enfin, M. H. Tardif remporta le trophée de consolation offert par le Cercle Paroissial de Lamoignon au joueur ayant joué la plus petite partie simple durant le dernier tournoi.

Prisrent successivement la parole à la suite de M. le président, Georges Couillard; MM. le Lt-Col. Oscar Gilbert, vice-président; Jean-Paul Galpeault, avocat; Charles de la Brasserie Champlain; Charles Miville Deschenes, de Radio CKCV; et de la poste de Radio CKCV Ernest Lavoye, du Soleil; Napoléon Lebel, du Cercle Paroissial de Lamoignon; J. L. Loiseleur, président de la ligue, et Joseph St-Hilaire, contre-maître à la Brasserie Champlain.

En somme, la dernière saison de quilles fut un succès de la Brasserie Champlain au droit à toutes les félicitations et à la plus entière reconnaissance de la part de leurs employés.

16 équipes dans le Derby de
Québec-Ouest, dimanche

Le tirage des numéros pour le derby de Québec-Ouest qui sera couru dimanche après-midi, a été fait dimanche dernier.

En voici le résultat: 1 — O. Savard (M. Garneau, Stoneham); 2 — A. Descaresaux (Indépendant); 3 — A. Côté (Patrick Allen); 4 — J. Therrien (Indépendant); 5 — A. Lapointe (M. Lafrance); 6 — R. St-Hilaire (La Cle Paquet); 7 — E. Laperrrière (G. Chevrete); 8 — A. Hardy (Taverne O. Carrier); 9 — Ant. Giguère (L. Bouchard); 10 — P. Bouffard (Fontelle de l'Islet); 11 — E. Martel (P. Blondeau); 12 — N. Dompierre (E. Plante); 13 — G. Tremblay (Restaurant Normand); 14 — M. Routhier (Epicierie Marine); 15 — E. St-Hilaire (A. Paquet, fourrures); 16 — Henri Dupont (L. Bouchard).

Le premier attelage partira à 2 heures et les autres suivront à 3 minutes d'intervalle.

A l'Académie Commerciale

Dans la première partie de la série de deux dans trois pour le championnat de la ligue des Caves, le Citron a écarté le Popeye par le score de 5-1. Lessard, Matte, Côté et Dallaire furent les étoiles chez les vainqueurs, tandis que Fluet réussit à prendre Pomet en défaut pour éviter un blanchissage à son club.

Alignements: Citron — Pomet, Dallaire, Rousseau, Labbé, Lessard, Matte, Côté, Lagueux, Jalbert et Rochette.

Popeye — Cousineau, Méthot, Fluet, Jobin, Grégoire, Mercier, Bergeron et Cliché.

Les Années

Dimanche dernier, le restaurant Jos. Titi a reçu la visite du C.A.S. de Blerville, et les Restaurateurs ont pris une avance de 306 points sur les visiteurs; pour le Blerville,

le score fut de 6306, et les Restaurateurs 6612. Les meilleures parties furent jouées par H. J. Robinson Jr, du Blerville, soit 1237, et par Alfred Moisan pour les locaux, 1161. La deuxième rencontre aura lieu à Blerville, dimanche, le 20 mars.

Victoire des Laforest

La famille Laforest a remporté une brillante victoire contre la famille Girard, au pointage de 8 à 5. Majella Laforest a particulièrement brillé pour les vainqueurs.

Pool à la salle Lafrenière

P. E. Veilleux et Emmanuel Lapointe ont défait Léopold Goupil et Maurice Pouli par 200-182 dans la finale d'un tournoi de pool à la salle Lafrenière.

Les concours de ski du club
Jacques-Cartier

Les concours pour les champions du club de ski Jacques-Cartier ont été disputés dimanche dernier, au Mont St-Casimir, et, malgré une température "collante", les épreuves ont remporté un vif succès.

Jos. Fréchette s'est mis en vedette en gagnant le saut, la descente et le slalom. Il a gagné le trophée Jacques-Cartier.

Dans le cross-country, Pierre Lavigne est sorti vainqueur, en parcourant la distance de 4 milles en 26 minutes et 30 secondes. Le trophée Paquet-Pouliot lui a été décerné.

Les juges du concours étaient: L. Nadeau, Marcel Lavoie, Paul Godin et Jos. Lachance.

Au club de Curling Jacques-Cartier

La finale pour la coupe Morin a été jouée dimanche dernier et le "rink" de Réal Talbot a battu celui de George Jeffrey 8-6.

Course de chiens à Stadoconna,
dimanche

Une grande course de chiens se disputait dimanche après-midi, à Stadoconna, sur une distance de 3 milles. La course est ouverte aux attelages d'un chien seulement.

Le départ sera donné à 12 h. 45, dimanche après-midi; la ligne d'arrivée sera à l'entrée du Parc de l'Exposition.

Brillante victoire

Les Juvéniles du restaurant "Chez Ti-Père" ont remporté une brillante victoire lundi dernier, en écartant les Juvéniles de Loyola au pointage de 16 à 2. Les étoiles de la partie furent: Foisy, Savard, Ampleman, Boivin et Tremblay.

Tir au revolver

Malgré une vive lutte de la part de ses adversaires, Marcel Lagueux a réussi à se placer en tête des concurrents de la série Wigan lors de la 2e rencontre de mars, au club de tir au revolver.

L'équipe de tir du Canadien National Revolver Club de Montréal a défait pour la 4e fois de la saison celle du club local par le pointage suivant: Canadian National Revolver Club: 826; Québec Garrison Revolver Club, 791.

Coupe "Syndicat de Québec"

Le rink de George Jeffrey a remporté la coupe du Syndicat de Québec, mardi soir dernier, en battant l'équipe d'Arthur Egan par 10-8.

Succès du concours
des officiers de la
Circulation Provinciale

Le grand concours sportif des officiers de la circulation provinciale a eu lieu récemment au Manège Militaire, en présence du directeur, le major E.-C. Girouard, ainsi que des principaux officiers du département, du capitaine Pelletier et des instructeurs Triquet et Pinel.

Voici les résultats des épreuves: course de 100 verges pour la coupe offerte par M. Harry Quart: 1er, Lucien Baillargeon; 2e, Fortunat Bernard; 3e, J.-E. Godbout.

Saut en hauteur: vainqueurs: MM. Georges-Henri Henley, Rosario Allard et Fortunat Bernard.

Des prix offerts par le personnel du Service de la Circulation ont été distribués aux vainqueurs.

Course de 10 milles pour le prix offert par le major E.-C. Girouard: 1er, Lucien Dupéré; 2e, G.-H. Henley et Georges Trudel.

À la suite du concours, les officiers se sont réunis à la salle de lecture, au Manège, où certaines instructions intéressantes leur ont été données par le major E.-C. Girouard.

Finale du championnat
juvénile, aujourd'hui

Cet après-midi au Forum se jouera la partie finale pour le championnat juvénile provincial entre les équipes Oxford N.D.G. et Cercle Paroissial de Lachine. Ces deux équipes ont défait tous leurs opposants jusqu'ici et cette partie promet d'être très contestée. Le gagnant deviendra le champion juvénile de la Q.A.H.A. pour 1938.

Verdun Junior élimine les Rangers de Woodland Park

Il triomphe par le score de 20 à 0 dans une joute "sudden death" des éliminations provinciales. — Il rencontrera maintenant le gagnant de la partie Québec-Trois-Rivières, dans la finale.

Le Verdun Junior, qui a remporté récemment le championnat de la ligue Junior du Forum, et qui participait au détail provincial junior pour la première fois en trois ans, a affiché une tenue sensationnelle hier soir au Forum, alors qu'il a éliminé ses premiers adversaires dans les éliminations provinciales. Les rapides joueurs du Verdun ont déclassé complètement les Rangers de Woodland Park et la partie se termina par le score de 20 à 0 en leur faveur.

Le Verdun a été trop supérieur à ses rivaux et ce n'est que quelques fois que les Rangers purent traverser la défense du Verdun pour pouvoir lancer sur Conrad Dion.

Les Maple Leafs ont été supérieurs aux Rangers dans tous les départements. Ils ont été beaucoup plus rapides, plus solides et ont montré beaucoup de cohésion.

Les Maple Leafs ne prirent pas de chances au début de la joute, mais ils commencèrent vers le milieu de la première période leur longue série de points. Ils comptèrent cinq points durant ce premier engagement, huit à la deuxième période et sept à la dernière.

Paul Hébert et Donnie Maher ont dirigé l'attaque des vainqueurs figurant dans un total de 22 points ensemble. Le premier, enregistra le plus grand nombre de buts, soit cinq, et obtint sept assists. Maher obtint trois buts et lui aussi sept assists. William Walker, Gérard Fontaine et Frankie Eddolls se distinguèrent aussi à l'attaque en figurant dans plusieurs points. Tous les joueurs à l'exception de Bouchard ont participé au pointage.

En l'absence de Mederic Martel, qui était à Québec avec le club senior, les juniors ont été pilotés habilement par Ernie Pellissier, joueur du Verdun Senior qui est inactif à cause d'une blessure à l'omoplate.

Le Verdun rencontrera mainte-

nant le gagnant de la joute entre les Castors de Québec et les Trois-Rivières dimanche, dans la finale pour les championnats junior de la province et le privilège de la représenter dans les éliminations du Dominion pour la coupe Memorial.

ALIGNEMENTS
VERDUN — Buts: Dion; défenses: Eddolls et Bouchard; centre: Maher; ailes: Hébert et Windsor. Subs.: Lessard, Ledoux, Dupont, Walker, Fontaine.

WOODLAND PARK — Buts: Baker; défenses: Germain et Grundy; centre: Langton; ailes: D'Avignon et Aubé; subs.: Munnell, Mantha, Wheeler, Moffat, Baker.

Arbitre: Roland Martel et Léo Murray.

SOMMAIRE

Première période

1—Verdun: Walker (Eddolls, Ledoux) 10.43

2—Verdun: Hébert (Eddolls, Maher) 13.33

3—Verdun: Ledoux (Hébert) 14.07

4—Verdun: Hébert (Maher) 14.33

5—Verdun: Walker (Fontaine) 17.41

Pun.: Lessard, Hébert.

Deuxième période

6—Verdun: Maher (Hébert, Windsor) 2.30

7—Verdun: Maher (Hébert) 5.42

8—Verdun: Hébert.

(Maher, Fontaine) 8.05

9—Verdun: Eddolls (Maher, Hébert) 14.03

10—Verdun: Windsor.

(Maher, Hébert) 15.23

11—Verdun: Maher.

(Hébert, Lessard) 15.32

12—Verdun: Lessard 15.45

13—Verdun: Ledoux.

(Dupont, Walker) 17.41

Pun.: Eddolls, Ledoux, Grundy.

Troisième période

14—Verdun: Eddolls (Hébert) 1.04

15—Verdun: Fontaine (Walker) 1.08

16—Verdun: Hébert (Maher) 12.50

17—Verdun: Hébert (Maher) 14.25

18—Verdun: Fontaine.

(Walker, Lessard) 14.37

19—Verdun: Walker (Eddolls) 17.19

20—Verdun: Walker (Dupont) 17.56

Pun.: Baker, Germain, Ledoux, Dupont.

Le Duclos champion de la ligue North End

Le club de hockey Duclos, sous la direction de Paul Stuart, a remporté le championnat de la ligue North End, section intermédiaire en triomphant du Abuntic par 2 à 1 pour la deuxième fois d'une série de deux dans trois disputées à l'Arena Saint-Laurent.

Paul LaPalme, assisté de E. Bouchard et J. Marchildon, compta le premier point pour les vainqueurs. Roland Bleau assura le championnat au Duclos en comptant sur des passes de G. Bonhomme et E. Bouchard.

Arthur Chabot le cerbère du Duclos brilla tout particulièrement. Il en est de même pour le gardien de buts adversaire.

Emile Bouchard fut l'étoile de la partie tant sur la défensive qu'à l'offensive.

Le Duclos a terminé la saison en tête des huit clubs de la ligue ayant seize victoires à son actif contre aucune défaite sous la nouvelle gérance.

Formation de la ligue de baseball Richelieu

Lundi dernier, le 14 mars, avait lieu en la salle du club des Elks, à St-Jean, Qué., la formation d'une ligue de baseball de la Vallée du Richelieu. Cette ligue porte le nom de ligue Richelieu.

A date, trois clubs en font partie; ce sont: Bedford, Iberville et Saint-Jean. Et bien qu'il n'y ait rien de définitif encore, il est presque certain que Marieville, Farnham et St-Lambert se joindront à ce circuit, qui est appelé à jouir d'une grande popularité au cours de la prochaine saison, dans la Vallée du Richelieu.

Donc tout club qui désirerait faire partie de cette ligue, peut communiquer avec le président, M. J. McQuillen, 340 Jacques-Cartier, St-Jean, Qué., ou le secrétaire, M. J.-A. Granger, 206 Bouthiller, St-Jean, Qué., ou se rendre au Club des Elks, le 21 mars, à 8 heures p.m., pour assister à une importante assemblée.

BAL DU CLUB DE SKI DES JOLLY BOYS

Pour clore brillamment ses activités sportives de l'hiver, le club de Ski Jolly Boys donnera à l'occasion de la mi-carême, mercredi le 23 mars, un grand bal masqué à la magnifique salle de bal du Palais D'Or, située à 1226, rue Stanley. Les fervents de la danse seront sans doute heureux d'apprendre que le populaire Ronnie Hart et ses musiciens de la radio, exécuteront les pièces les plus nouvelles de musique de danse. Plusieurs beaux prix seront donnés à ceux qui viendront costumés et qui porteront les costumes les plus originaux, les plus beaux et les plus historiques. Les membres des clubs sportifs sont cordialement invités à y assister.

Courses en patins à roulettes au Stadium

Une série de courses en patins à roulettes sera donnée au Stadium de la rue Deslaurier à toutes les semaines à partir du 21 mars prochain.

Les meilleurs artistes de ce sport intérieur s'entraînent déjà en vue de participer à ces grandes épreuves qui devraient attirer une nombreuse assistance. Parmi ces coureurs, on peut mentionner E. Santerre, R. Lajeunesse, S. Dagenais, R. Seymour, J. Fleury, G. Mortimer, M. D'Amour, P. MacCauley, et le fameux Ralph Tackaberry, le vétéran de Cornwall. Tous ces coureurs sont prêts à se disputer les honneurs de cette série de courses hebdomadaires. L'homme à battre dans ce groupe sera certainement le grand Tackaberry.

La plupart de ces coureurs font le mille dans une période de trois minutes environ. Tous ceux qui désiraient participer à cette course n'ont qu'à s'inscrire au gérant Geo. Hummel.

Ganson tente d'obtenir les services de Vic Christie pour un combat contre Olson, ici

Ayant signé Cliff Olson pour la rencontre principale de la séance de lutte qui sera disputée lundi soir, le 28 prochain au Forum, Jack Ganson s'attend à être en mesure d'annoncer d'une minute à l'autre que Vic Christie, qui est reconnu comme le champion du monde dans 30 états, a accepté de le rencontrer.

Les membres de la Commission Athlétique n'ont exprimé aucune opinion sur le fait de savoir si cette rencontre serait considérée comme étant pour le championnat du monde, même si Jack Ganson, qui est à Hamilton aujourd'hui parvient à en venir à une entente définitive avec Christie.

En moins d'une heure, hier, après avoir reçu l'offre de Ganson, Cliff Olson acceptait de rencontrer Christie n'importe où, n'importe quand et n'importe comment. Le pourcentage de 12-1-2 pour cent des recettes.

tes garanti à Olson comme part de sa bourse ainsi que le championnat "moral" de l'univers ont été immédiatement acceptés dans le télégramme qui arriva aux autorités du Forum.

Christie s'est établi à Hamilton, Ontario, depuis quelque temps, y demeurant incognito et s'entraînant avec ardeur en vue des futurs combats de championnats qu'il aura à disputer. Ganson a l'intention de le voir en personne en fin de semaine et de lui faire une offre qu'il ne pourra pas refuser pour rencontrer Olson.

On prédit généralement que Christie serait très imprudent d'accepter cette rencontre, car le Suedois l'a battu de façon décisive lors de leur récente rencontre au Forum et pourrait fort bien répéter cet exploit grâce à son impitoyable prise de jambe, privant ainsi Christie du "championnat" qu'il détient dans 30 états.

Assemblée de la ligue de baseball Impériale

La ligue de baseball Impériale a tenu vendredi soir dernier à l'hôtel Pennsylvania une importante assemblée. Parmi les clubs qui étaient présents à l'assemblée on remarquait le club de l'hôtel Mont-Royal, le Pointe-aux-Trembles, Rosemont, St-Lambert, Cercle St-Philippe, Bureau de Poste, St-Eusèbe et Montréal Est. La direction de la ligue s'est mis en communication avec les clubs de ville St-Laurent et St-Clément de Viauville.

L'assemblée était sous la présidence de M. Albert Lelièvre. La ligue tiendra une autre importante assemblée dimanche après-midi à une heure à l'hôtel Pennsylvania. Tous les clubs qui désirent y faire partie sont priés d'avoir un représentant à l'assemblée de dimanche.

REUNION MENSUELLE

La réunion mensuelle de la société des pêcheurs sportifs de la province de Québec se tiendra à l'hôtel Windsor lundi prochain, à 8 heures et demie. On y montrera deux films documentaires dont l'un traite de la pêche aux saumons sur l'île de Terre-Neuve et l'autre de la pêche à la truite dans l'est du Canada. Le conférencier sera M. William Lang, l'un des fondateurs de l'Ontario Federation of Anglers. L'entrée est limitée aux porteurs de cartes de membre.

De la glace verte au Carnaval du Patin

De la glace verte... aussi verte que la verte Irlande dont les fidèles sujets se réjouissent tant en ces jours prochains, fera la mise en scène du grandiose spectacle qui doit se tenir au Forum, le mois prochain et qui a pris le nom du Carnaval du Patin, organisé par le Montreal Winter Club. Cette fête sera assurément la plus magnifique et la plus mirabolante de toute la saison sportive à Montréal.

Cette couleur verte de la glace fut choisie non pas à cause de la nationalité des membres du club, mais bien plutôt parce que le vert fut adopté, avec l'or, pour former les couleurs distinctives du club et aussi pour symboliser le printemps où tout dans la nature reverdit. Cette teinte fort particulière pour de la glace est obtenue par une teinture que des experts appliquent en formant la glace. Pour compléter et harmoniser le décor, un artiste a été chargé de peindre sur les bandes de la patinoire et sur les pans de murs en vue, des sujets et des motifs qui s'inspireront bien de la fête du patin. On termine actuellement les plans de cette mise en scène peu banale et quelques jours avant l'ouverture, c'est-à-dire les 8 et 9 avril prochains, on pourra voir un Forum transformé en palais d'hiver tout à fait véritable.

A l'exception des toutes premières vedettes qui sont importées d'Europe et d'autres villes du Canada, ce carnaval revêt tout à fait le caractère d'une organisation locale et d'une production amateur. Les fonds recueillis au cours de cette organisation serviront à alimenter la caisse du club, lequel se donne pour mission d'encourager et de pousser d'avant le patinage de fantasia à Montréal.

Le corps de ballet sur patins recruté et présenté par le Montreal Winter Club a passé des mois entiers en répétitions et passe à juste titre pour l'organisation la plus remarquable en son genre jamais présentée à Montréal. Un orchestre de

Un nouveau club de boxe amateur formé

Une nouvelle association sportive s'est formée et ouvrira ses portes aujourd'hui. Cette institution qui portera le nom de Crescent Athletic Club a préparé un gymnase tout à fait moderne à 1822, rue Ste-Catherine ouest et ce gymnase servira de quartiers-généraux en vue du tournoi de boxe amateur qui portera le nom de "Golden Gloves" et qui sera organisé sur les mêmes bases que les grands tournois amateurs qui sont disputés aux Etats-Unis.

Tout boxeur amateur désirant participer à ce tournoi et n'appartenant à aucun club pourra s'entraîner à ce gymnase, sous les soins d'entraîneurs et d'instructeurs expérimentés.

Tous les concurrents au tournoi Golden Gloves recevront des insignes commémoratifs, pendant que les gagnants de chacune des rencontres éliminatoires recevra une robe de chambre.

L'organisation de ce tournoi progresse rapidement et tous les amateurs de la province sont éligibles, et pourront obtenir toutes les informations requises en s'adressant à Louis DeZwerek, chambre 112 Edifice Insurance Exchange, rue St-Jacques.

35 musiciens dirigés par Edmond Trudel fournira la musique aux ballets et aux diverses évolutions des champions du patinage de fantasia. La Suède nous envoie Vivi-Anne Hultén, pétillante et superbe artiste du patin; Vienne a fourni Felix Kaspar, champion mondial du patinage de fantasia. Toronto nous envoie pour le représenter Mlle Eleanor O'Meara, Montgomery Wilson, Veronica Clarke et Ralph McCreath. Il y aura également plusieurs formations, une de quatre, par le club de Toronto, une de six, par le Granite club et une de huit, par le Montreal Winter club, sans parler des deux autres participants au carnaval.

— Il y a 56,875 scouts dans la ville de Londres, en Angleterre.

Bonnes nouvelles!
Le premier envoi est arrivé



PORT
999 Rich Tawny
Australian
EMU

Le premier envoi de PORT EMU est arrivé d'Australie.

Le Québec peut maintenant faire ce que font toutes les autres provinces depuis des années: SAVOURER le meilleur Port d'Australie. L'EMU 999 (Rich Tawny) est produit aux vignobles de Morphet Vale, Australie du Sud, par The EMU Wine Company, qui fabrique des vins fins depuis 1863. C'est un Port pleine force, bien mûri et dont la qualité vous sera toute une révélation.

Vous vous demanderez comment un vin d'une si riche qualité puisse se vendre à si bas prix, mais vous appellerez ensuite que le Gouvernement Fédéral applique un tarif préférentiel aux produits de l'Empire.



The EMU Wine Company,
Limited
Adelaide & London, (Ang.)
Vignobles Morphet Vale,
Australie du Sud.

BOUTEILLE
de
26 ONCES
75¢

La N.H.L. terminera sa cédule en fin de semaine

Le Canadien s'attaquera aux Rangers, au Forum, ce soir, et débute dans le détail mardi, ici.—
Armand Mondou reviendra sur l'alignement.—Américains à Toronto.

La cédule de la ligue de hockey Nationale se terminera en fin de semaine. Deux joutes seront au programme ce soir, dont l'une dans notre métropole. Elle marquera la fin de la saison régulière dans notre ville, et mettra aux prises les Rangers de New-York contre le Canadien. Trois parties seront disputées dimanche, à New-York, Détroit et Boston. La partie locale sera d'autant plus intéressante et le résultat est très attendu des amateurs, car il ne serait pas surprenant que ces deux clubs en viennent aux prises dans les éliminations pour la coupe Stanley.

Les Américains ont deux parties à jouer en autant de jours, et peuvent devancer le Canadien qui occupe la deuxième position dans le classement. D'une manière ou d'une autre, si le Canadien termine en deuxième ou en troisième place, les joutes de détail débiteront mardi soir. Si les hommes de Cecil Hart conservent la deuxième position, ils rencontreront ceux de Lester Patrick, au Forum, mardi, dans la première partie, et s'embarqueront ensuite pour New-York, où la deuxième partie sera disputée jeudi. Si la troisième partie de la série de 2 dans 3, est nécessaire, le Canadien demeurera à New-York jusqu'à dimanche, où la partie aura lieu.

Cependant, si le Canadien tombe en troisième position en arrière des Américains en fin de semaine, le Canadien rencontrera les Black Hawks, ici, mardi, et se rendra à Chicago pour la deuxième partie, jeudi soir. Si la troisième joute est nécessaire pour décider de la série elle aura lieu ici, samedi soir.

Mondou reviendra sur l'alignement

Pour la première fois depuis le 23 novembre dernier, Armand Mondou joueur de centre vétéran du Canadien, prendra place sur l'alignement. Mondou a été inactif à cause de la fracture à la cheville qu'il s'infligea à Boston. Cecil Hart l'emploiera ce soir pour voir si Mondou a repris sa bonne condition et pourra figurer avec avantage dans la série de détail.

Mondou reprendra sa place habituelle: celle qu'il occupait au début de la saison entre Rod Lorrain et Georges Mantha. Hier soir, Hart n'avait pas décidé quel joueur ferait place à Mondou sur l'alignement pour la partie de ce soir.

Pendant que le Canadien bataillera contre les Rangers, les Américains se rendront à Toronto pour se mesurer aux meneurs de la ligue, les Maple Leafs. Ces derniers sont assurés de la première place, tandis que les Américains peuvent facilement remonter en deuxième position, en décrochant une victoire dans l'une de leurs deux parties, advenant une défaite du Canadien aux mains des Rangers.

Clôture de la cédule

Trois parties marqueront la clôture de la saison dans la ligue Nationale, demain soir. Les Maple Leafs après leur joute de samedi, s'embarqueront pour New-York, où

ils rencontreront les Américains de nouveau. Les Rangers de Lester Patrick s'attaqueront aux Red Wings, dans une partie d'importance pour les deux clubs, les hommes de Jack Adams étant éliminés de la course au championnat, tandis que dans l'autre partie, les Black Hawks iront s'attaquer aux Bruins, à Boston.

Plans indécis au sujet de Man O'War

BERLIN, Maryland, 18. — War Admiral, champion non défait des trois-ans l'an dernier et gagnant de la coupe Widener pour une bourse de \$50,000 ajoutés et d'une épreuve à conditions spéciales à Hialeah Park, est de retour à la ferme Glen Riddle près d'ici.

Beaucoup de spéculations se font sur le fait de savoir si le fameux quatre-ans participera au handicap Dixie à Pimlico, le 12 mai prochain, car dans cette épreuve on lui a imposé une pesanté de 132 livres contre 130 pour Seabiscuit, appartenant à Charles S. Howard, grand rival dans la division des handicaps.

L'entraîneur George Conway ne se cache pas pour déclarer son désappointement au sujet de la pesanté imposée à son protégé, mais comme d'habitude est réticent lorsqu'il s'agit de discuter les plans futurs pour le grand rejeton de Man O'War.

Il refuse de déclarer quand, où et dans quel cas le rejeton de Man O'War fera sa prochaine apparition sur la piste.

Des disqualifications à Saint-Henri, hier soir

Deux disqualifications ont été enregistrées dans les finales présentées à la salle Municipale de Saint-Henri, hier soir. Dans la principale, Sam Chuck s'assura la première chute en 16 minutes, et la victoire lui fut accordée neuf minutes plus tard, lorsque l'arbitre Métivier disqualifia Ivan Rasputin qui se montrait trop rude et qui employait des tactiques déloyales.

Dans la finale limitée à 60 minutes, Graham Stockton a été disqualifié pour le match après 14 minutes, et l'arbitre alloua la victoire à Aurèle Lebel. John Carochia a remporté la victoire sur Chief Standing Bull en 23 minutes, tandis que Pat Barry a été disqualifié après 14 minutes contre Jack Britton, dans une rencontre du tournoi pour le championnat moyen du monde. Dans la première rencontre, Ted Hervey et Al Brosso ont fait match nul, après 20 minutes.

RESULTATS D'HER

LIGUE SENIOR QUEBEC (Finale)

Québec 4, Verdun 1. (4e partie d'une série de 3 dans 5; Québec remporte la série par 3 victoires contre une défaite).

DETAIL DE LA Q.A.H.A. (Semi-finale junior)

Verdun 20, Rangers de Woodland Park 0. (Partie "sudden death").

VIENNE, 18. — Les princes Max et Ernest de Hohenberg, nés du mariage morganatique de l'archiduc François-Ferdinand de Habsbourg (dont l'assassinat à Sarajevo le 28 juin 1914 fut le prétexte de la grande guerre), viennent d'être arrêtés.

Le combat Schmeling-Louis le 22 juin

NEW-YORK, 18. — Le combat pour le championnat poids-lourd du monde entre Joe Louis et Max Schmeling aura lieu le 22 juin. Mike Jacobs, du 20th Century Sporting Club, annonça la date aujourd'hui, mais déclara qu'il ne savait pas encore où le combat sera disputé.

Schmeling, qui rencontrera Steve Dudas à Hamburg, le 16 avril, dans un combat "d'entraînement", arrivera à New-York, le 29 avril, pour commencer à s'entraîner pour son combat de championnat.

Détroit signe le jeune Ken Kilrea

DETROIT, 18. — Dans une tentative pour réorganiser les Red Wings de Détroit, qui ont désappointé cette saison, Jack Adams, gérant du club, a signé aujourd'hui Kenny Kilrea, jeune joueur de 18 ans. Kenny est le troisième membre de la fameuse famille de hockey d'Ottawa à devenir la propriété des Red Wings.

Kilrea, qui s'aligne au centre et sur l'aile gauche, se distingua pour les Blue Devils de Pontiac cette saison et termina la saison en tête des compteurs de la ligue Michigan-Ontario avec 25 buts et 24 assists pour un total de 49 points. Pete Bessone, joueur de défense du Pontiac, tourna professionnel avec les Wings vers le milieu de la saison et lundi dernier, Roy Giesebrecht, coéquipier de Kilrea, signa lui aussi professionnel avec le Détroit.

Kenny s'entraîne avec les Red Wings l'automne dernier avec ses frères Hec et Wally, tous deux du Détroit. Depuis, Wally est descendu aux Hornets de Pittsburgh dans la ligue Internationale-Américaine. L'encerclement de Kilrea est un autre mouvement pour réorganiser les Wings, éliminés dans la course pour la coupe Stanley cette saison, après avoir mené la ligue durant deux saisons consécutives.

Trois matches nuls au Stadium, hier

Clément Durocher et Bill Purrick ont annulé dans la rencontre finale disputée au Stadium, hier soir. Clément Durocher s'assura la première chute, tandis que l'Américain réussit à s'assurer la seconde pour égaliser les chances. Les deux combats précédents se sont également terminés par un verdict nul. Dans la semi-finale, Jack Larouche et Paul Gaudette annulèrent après 30 minutes dans un combat très intéressant, tandis que dans le spécial de 30 minutes, Bob Girard et Jack Riley ont également annulé.

Wilfrid Dutremble a décroché la victoire sur Jack Rémillard en 14 minutes, tandis qu'au lever du rideau, Fred Colombo a eu raison de Bob Steel en 15 minutes.

POSITION DES CLUBS

LIGUE NATIONALE

(Section Canadienne)

	G.	P.	N.	Pr	Ct	Pts
Toronto	23	14	9	141	118	53
Canadien	18	17	12	122	127	48
Américain	18	17	11	101	101	47
Maroons	12	30	6	101	149	30

(Section Américaine)

	G.	P.	N.	Pr	Ct	Pts
Boston	29	11	7	136	88	65
Rangers	27	14	5	145	91	59
Chicago	14	24	9	96	133	37
Détroit	11	23	11	95	130	33

LIGUE INT-AMERICAINE

(Section Est)

	G.	P.	N.	Pr	Ct	Pts
Philadelphie	26	18	2	124	90	54
Providence	22	15	7	97	74	51
New Haven	12	26	6	81	115	30
Springfield	9	28	7	88	130	25

(Section Ouest)

	G.	P.	N.	Pr	Ct	Pts
Cleveland	23	11	11	109	100	55
Pittsburgh	20	17	8	86	94	48
Syracuse	20	17	7	127	109	47

Les athlètes montréalais sont fêtés par 300 personnes au Mont-Royal, hier soir

Un magnifique banquet a été offert hier soir par les autorités civiles avec le concours du Sportsmen's Club de Montréal, aux huit athlètes montréalais qui se sont rendus à Sydney, Australie, pour représenter le Canada aux Jeux de l'Empire qui y furent disputés au mois de février.

Plus de 300 fervents des sports, membres des organisations sportives, etc., s'étaient réunis dans la Salle Dorée de l'hôtel Mont-Royal pour célébrer les exploits des représentants de la métropole du Canada.

Ce banquet était sous la présidence du docteur A.-S. Lamb de l'université McGill, et on remarquait à la table d'honneur outre le docteur Lamb, Sir Edward Beatty, principal de l'université McGill et président du comité olympique et président du C.P.R. Canadien, Alestair Fraser, vice-président du Canadien National, l'inspecteur Barnes de la police de Montréal; Al Thorpe, l'inspecteur Lawton, le chef Dubeau de la police de Verdun, Jimmy De Lalanne, Lea Burns, Mlle Irene Wall, le capitaine Callery de la police du Havre; l'échevin A. Dupéré, l'échevin Layton, le lieutenant-colonel George Machum, R.J. Meagher, Jackson Dodds, le docteur Arnold Mitchell, l'échevin Dave Rochon, George Nicholson, Ed Shea, l'échevin Leo McKenna, Jos. Robinson, Dennis White et Louis Francoeur.

Les athlètes qu'on fêtait étaient Miles Isobel Blaisdell, Florence Humble, Vernon Blake, George Graves, Larry Clarke, Walter Young, Joe Gagnon et Tommy Osborne. Les athlètes ont reçu des montres Tavaunes, qui leur étaient présentées par les autorités civiles en souvenir de leurs efforts. Son honneur le maire Raynault fit les présentations et félicita tous les athlètes des magnifiques succès qu'ils avaient remportés, et une mention spéciale fut faite pour Pete Gavuzzi, qui partit comme entraîneur de Walter Young, aida à tous les coureurs de marathon du Canada.

Une autre présentation fut faite au cours de la soirée alors que les membres du comité olympique ont présenté à Sir Edward Beatty une médaille en or comme marque d'appréciation pour le travail qu'il a accompli pour le comité et les athlètes canadiens depuis l'inauguration des Jeux de l'Empire.

Sir Edward Beatty adressera la parole et après avoir déclaré qu'il était fort touché de la marque d'estime dont il était l'objet, a promis qu'avec le concours des autorités civiles il ferait tout en son pouvoir pour que les Jeux de l'Empire en 1942, qui ont été accordés au Canada soient disputés à Montréal.

Une cérémonie élaborée a marqué la clôture de la soirée.

Madison et Butch Shapiro adresseront la parole et après avoir déclaré qu'il était fort touché de la marque d'estime dont il était l'objet, a promis qu'avec le concours des autorités civiles il ferait tout en son pouvoir pour que les Jeux de l'Empire en 1942, qui ont été accordés au Canada soient disputés à Montréal.

Une cérémonie élaborée a marqué la clôture de la soirée.

Madison et Shapiro se livreront une autre rencontre mémorable lundi au Saint-Jacques

Harry Madison et Butch Shapiro feront un nouveau match de deux dans trois limité à une heure et demie, lundi prochain, au marché Saint-Jacques. Madison et Shapiro en seront à leur 2e rencontre. Le premier match entre les deux fut nul; l'étoile juive puis le rude lutteur de Verdun prirent chacun une chute dans cette lutte qui fut mémorable et qui passionna les amateurs.

Madison et Butch Shapiro seront à leur meilleur car ils veulent terminer à leur avantage un match qui avait mis en grande vedette le brillant athlète de Plattsburgh sans toutefois lui donner une victoire définitive.

Le contingent juif local qui suit les combats de lutte et qui encourageait tant Shapiro à la victoire ce soir-là, pourra voir enfin son favori fournir son suprême effort.

Le match semi-final mettra en scène Jack Riley qui est en train de battre tous ses concurrents du métier et qui rencontrera pour la circonstance Bill Purrick, un autre as de Plattsburgh.

Bob Girard aura comme adversaire Jack Rémillard dans un combat de 30 minutes. Bob Steele sera

PARTIES DE HOCKEY

AUJOURD'HUI

LIGUE NATIONALE

Rangers à Canadien.
Américains à Toronto.
LIGUE INT-AMERICAINE
Syracuse à Springfield.
Providence à Cleveland.
Philadelphie à Cleveland.

DETAIL DE LA Q.A.H.A.

(Semi-finale provinciale)

St-Jérôme à Sherbrooke.

DEMAIN

LIGUE NATIONALE

Toronto à Américain.
Rangers à Détroit.
Chicago à Boston.
LIGUE INT-AMERICAINE
Philadelphie à Syracuse.
New-Haven à Providence.

HOCKEY FORUM CE SOIR RANGERS VS CANADIENS

Prix: 50c à \$2.25 (taxe incluse)

Tous ceux qui achèteront des billets pour cette partie auront le privilège de réserver des billets de même valeur pour toutes les parties de détail auxquelles prendront part les Canadiens.

Les détenteurs de billets pour Canadien et Maroons et ceux qui auront leurs coupons de la partie de ce soir auront le privilège de prendre lundi, leurs billets pour la première partie de détail du Canadien.

La balance des billets sera vendue au public mardi matin. Aucune réservation par téléphone.

-LUTTE-

MARCHE SAINT-JACQUES

angle Ontario et Amherst

LUNDI SOIR A 8 H 30

FINALE

HARRY MADISON

-VS-

BUTCH SHAPIRO

4 AUTRES RENCONTRES 4

PRIX: 35c et 60c

Pour réservations — CH. 9931

Les As de Québec champions de la ligue Senior

A leur deuxième saison dans les rangs seniors, les As décrochent pour la deuxième fois le championnat de la ligue Senior. Les As ont gagné par 4 à 1, hier.

QUEBEC, 18. — (Par Edouard Cantin). — Les As de Québec ont décroché le championnat de la ligue Senior de Québec pour la deuxième année consécutive alors qu'ils ont défait les Maple Leafs de Verdun, par le score de 4 à 1, ce soir, dans la quatrième partie de la série. La seule défaite des As a été enregistrée dans la troisième partie, disputée à Montréal, mercredi dernier. La plus grosse assistance de la saison, soit environ 6 500 spectateurs, ont été témoins de la joute. Les As rencontreront donc le gagnant de la série Sherbrooke-St-Jérôme, dans la finale pour le championnat provincial.

Le grand joueur de centre Uric Tondreau et le vétéran Alex Bolduc, dans les buts, ont été les vedettes de la joute. Bolduc se signala en accomplissant plusieurs lancers difficiles contre les Maple Leafs, qui étaient loin d'être au complet, seulement onze joueurs ayant pris place sur l'alignement. Tondreau s'est signalé en comptant les deux premiers points de son club qui ont suffi à la victoire des As. Les deux autres points ont été comptés par McIntyre et Wing, à la troisième période.

Première période

Les As débutèrent avec la ligne Martin-Brodeur-Stangle. Leduc leur opposa les frères Bourcier et Summerhill. Les deux clubs se surveillèrent de près dès l'ouverture des hostilités. Lester Brennan attrapa la première punition de la partie pour avoir chargé Desroches. Durant l'absence de Brennan, Bolduc eut fort à faire contre la ligne Desroches-Meroney-Martel. Bourque fut appelé à la suite à bloquer deux coups difficiles de Brodeur et Martin. Fortin, Wing et Brodeur organisèrent plusieurs attaques qui furent repoussées par la défense des visiteurs composée de Gallagher et Arcand. Ambois, J.-L. Bourcier dirigèrent plusieurs lancers sur Bolduc qui sauva avec son sang-froid habituel. La période se termina sans aucun point.

Deuxième période

La seconde session débuta rapidement. Brennan réussit le premier lancer contre Bourque et Wing vint près de compter à deux reprises sur des retour de lancers de Brennan et Gauthier.

Maguern et Leduc travaillèrent habilement avec leur lignes. Après trois minutes de jeu, les Maple

Leafs eurent une ouverture et Summerhill enregistra le premier point de la soirée après avoir obligé Bolduc à sortir de ses filets. A peine deux minutes plus tard le grand joueur de centre Uric Tondreau, enleva le disque à Ambois pour égaliser le score avec un terrible bousculé. Six secondes plus tard, Tondreau compta son second point avec un dur lancer que Bourque n'eut aucune chance de bloquer. La foule salua par un tonnerre d'applaudissements ces deux magnifiques exploits de Tondreau. Avec le score de 2-1 pour les As, ces derniers n'en continuèrent pas moins de bombarder Bourque. Brennan décrocha sa deuxième punition pour avoir fait tomber Martel.

Leduc envoya quatre avants mais le vétéran Bolduc fut des plus solides. McIntyre pour sa part fut malchanceux alors qu'il dirigea trois lancers successifs sur Bourque. Martel fut banni à son tour pour avoir bousculé Wing, puis Gallagher en obtint une par la suite pour avoir accroché Stangle. Dans les dernières minutes de jeu, Bourque dut bloquer une demi-douzaine de lancers de la part du trio Stangle-Brodeur et Martin.

Troisième période

La période finale vit les deux clubs attaquer sans répit. Le Verdun força le jeu afin d'égaliser le score, alors que les As menaient par 2 à 1.

Les frères Bourcier et Summerhill furent les plus dangereux dans la première moitié de la dernière période. Gallagher, Martel Meronek et Desroches bombardèrent Bolduc pendant près d'une minute. Le cerbère local dut faire le plongeon à plusieurs reprises pour sauver la situation.

Après une attaque du Verdun,

McIntyre descendit rapidement du côté droit de la patinoire pour s'avancer à toute vitesse sur Bourque et compta le troisième point des As après l'avoir forcé à sortir de ses filets.

Avec un avantage de deux points, les As ne continuèrent pas moins à attaquer tandis que le solide duo défensif Brennan-Taughier bloquèrent durement à la ligne bleue.

Aux trois-quarts de cette session, alors que les Maple Leafs attaquaient à cinq hommes, Wing s'échappa pour porter le compte final à 4-1. Une seconde plus tard, le diminutif Emile Fortin dut être transporté hors de la glace après que Summerhill l'eut accroché avec son bâton.

Durant l'absence de Summerhill, les hommes d'Albert Leduc ne continuèrent pas moins à batailler ferme à l'attaque, mais n'ont pu réussir à compter. Les arbitres Hedges et McCaffrey distribuèrent seulement cinq punitions au cours de cette joute rapide et dénuée de rudesse.

ALIGNEMENTS

VERDUN — Buts: Bourque; Défenses: Arcand et Gallagher; centre: C. Bourcier; ailes: Summerhill et J.-L. Bourcier. Subs.: Meronek, Desroches, Martel, Ambois, Tl-combe.

QUEBEC — Buts: Bolduc; Défenses: Brennan et Taughier; centre: Martin; ailes: Brodeur et Stangle. Subs.: Fortin, Wing, Tondreau, Tondreau, O'Connell, McIntyre, Gauthier.

Arbitres: Bert Hedges et McCaffrey.

SOMMAIRE

Première période

Pas de point.

Pun.: Brennan.

Deuxième période

1-Verdun: Summerhill 3.33
2-Québec: Tondreau 5.34
3-Québec: Tondreau 5.40

Pun.: Brennan, Martel, Gallagher.

Troisième période

4-Québec: McIntyre 10.29
5-Québec: Wing (Fortin) 6.10

Pun.: Summerhill.

LES SIX JOURS A CHICAGO

Savedra-Echevarria	1845	9	294
O'Brien-Allen	1845	9	285
Rebol-Debaets	1845	9	315
Letourneur-Debruycker	8	274	
Lands-Debacco	1845	8	230
Peden-Peden	1845	7	522
Rodman-Thomas	1845	7	360
Goebels-Wissel	1845	6	426
Zims-Rausch	1845	6	190

— 491,704 mariages ont été célébrés l'an dernier en Angleterre.

Castilloux et Melody font un beau combat à Augusta, où on ne rend pas de décision

AUGUSTA, Maine, 18. — (Spécial à "L'Illustration Nouvelle"). — Honey Melody, champion poids-plume de la Nouvelle-Angleterre a rencontré hier soir Dave Castilloux de Montréal dans la rencontre principale d'un combat de dix rondes, disputé devant une foule très nombreuse.

Castilloux rencontrait dans ce vétéran un des meilleurs boxeurs auxquels il a encore été appelé à faire face, et tous deux se sont livrés une fameuse rencontre.

Melody débuta rapidement et s'assura l'avantage dans les premières rondes, pendant que Castilloux finissait avec force pour regagner un peu du terrain perdu à la fin. C'est dans la dernière ronde que Castilloux a affiché sa meilleure tenue. Il a fourni un effort sensationnel, tentant sans succès de l'emporter par mise hors de combat, la seule façon dont une rencontre peut être décidée dans cet état où on ne rend pas de décision.

Aucun des deux boxeurs n'est allé au plancher, mais les deux adversaires se sont portés de solides coups qui en certaines occasions firent plier les genoux à l'adversaire. Tous deux se sont montrés fort courageux et ont continuellement tenu la foule sur le qui-vive.

Après la rencontre, il a été question d'une deuxième rencontre à Boston dans un avenir rapproché, mais rien de décisif n'est survenu de la conférence.

Castilloux partira pour Montréal ce matin, où il se remettra à l'entraînement en vue d'une rencontre qu'il doit disputer, lundi le 28 prochain contre Ginger Foran, à Toronto.

Larry MacPhail a beaucoup transformé les Dodgers pour la prochaine saison

CLEARWATER, Floride, 18. — Pendant que les clubs majeurs de baseball continuent à s'entraîner en vue de la prochaine saison, il devient de plus en plus évident que Leland Stanford "Larry" MacPhail, nouveau vice-président et gérant-général des Dodgers de Brooklyn, est un des rares personnages dont les paroles ne sont pas vaines mais suivies d'action.

MacPhail n'est pas un campagnard et il peut faire autant de bruit que Dizzy Dean. Depuis le 20 janvier, alors qu'il quitta ses affaires à Grand Rapids, Mich., pour prendre une position dans le bureau du club Brooklyn dans le but de réorganiser le club, Larry a accompli du travail sensationnel.

Il conserva le lanceur Van Lingle Mungo à Brooklyn, fit une transaction favorable en obtenant le premier-but Dolph Camilli, des Phillies de Philadelphie et a transformé

le Brooklyn en un club redoutable qui peut causer de fortes surprises durant la saison de baseball 1938.

Certaines personnes ont déclaré qu'il manquait de sérieux. Mais si ses services aux Dodgers manquent de sérieux, il est grand temps que les autres clubs majeurs engagent un homme comme lui. S'il continue comme il va actuellement il pourra peut-être demander ironiquement si les Giants de New-York sont encore dans la ligue Nationale.

Comme résultat des actions de Larry, le Brooklyn semble le club le plus amélioré sur l'an dernier. Les Dodgers ont terminé en sixième position l'an dernier et ils paraissent au moins 25 pour cent meilleurs que l'an dernier, avec Léo "Lippy" Durocher à l'arrêt-court et Camilli au premier but. Il devrait avoir un club redoutable au bâton et le département des lanceurs semble beaucoup plus fort que l'an dernier, car Mungo est mieux disposé.

"Mungo", déclare MacPhail, "recevra toute l'aide désirée, cette année pour prouver qu'il est le meilleur lanceur dans le baseball."

FRACTURE DU CRANE

Mme Frieda Schartner, âgée de 36 ans, de 3456 rue Jeanne-Mance, est actuellement à l'hôpital Général, division centrale, souffrant d'une fracture du crâne subie hier après-midi au cours d'une querelle survenue sur la rue MacKay alors qu'elle reçut à la tête une théière partiellement remplie. Les détectives Therrien et Carpenter, de la brigade municipale préposée aux homicides, poursuivent actuellement une enquête très minutieuse autour de cette affaire mais n'ont pas encore procédé à l'arrestation de l'agresseur présumé.

BILL ADOPTE

OTTAWA, 18. — Le projet de loi de M. Wilfrid Lacroix, député libéral de Québec-Montmorency au sujet de la nécessité pour les employés du service civil de parler la langue de la majorité de ceux avec qui il doit travailler dans une partie quelconque du Dominion, a été adopté par la Chambre des Communes aujourd'hui.



Babe Siebert, du Canadien, et Jimmy Ward, des Maroons, ont tous deux reçu chacun un cadeau, jeudi soir, au Forum, avant la joute qui mettait aux prises le Canadien et les Maroons. La présentation a été faite par M. Bus Johnson. On remarque sur la photo ici, de gauche à droite: les échevins Omer Barrière et Allan Bray, Babe Siebert, M. Bus Johnson et Jimmy Ward.

(Photo "L'Illustration Nouvelle").

MONTREAL, SAMEDI,
19 MARS, 1938

Vol. VIII — N° 235 — 24 pages
Téléphone: FALKIRK 1171*



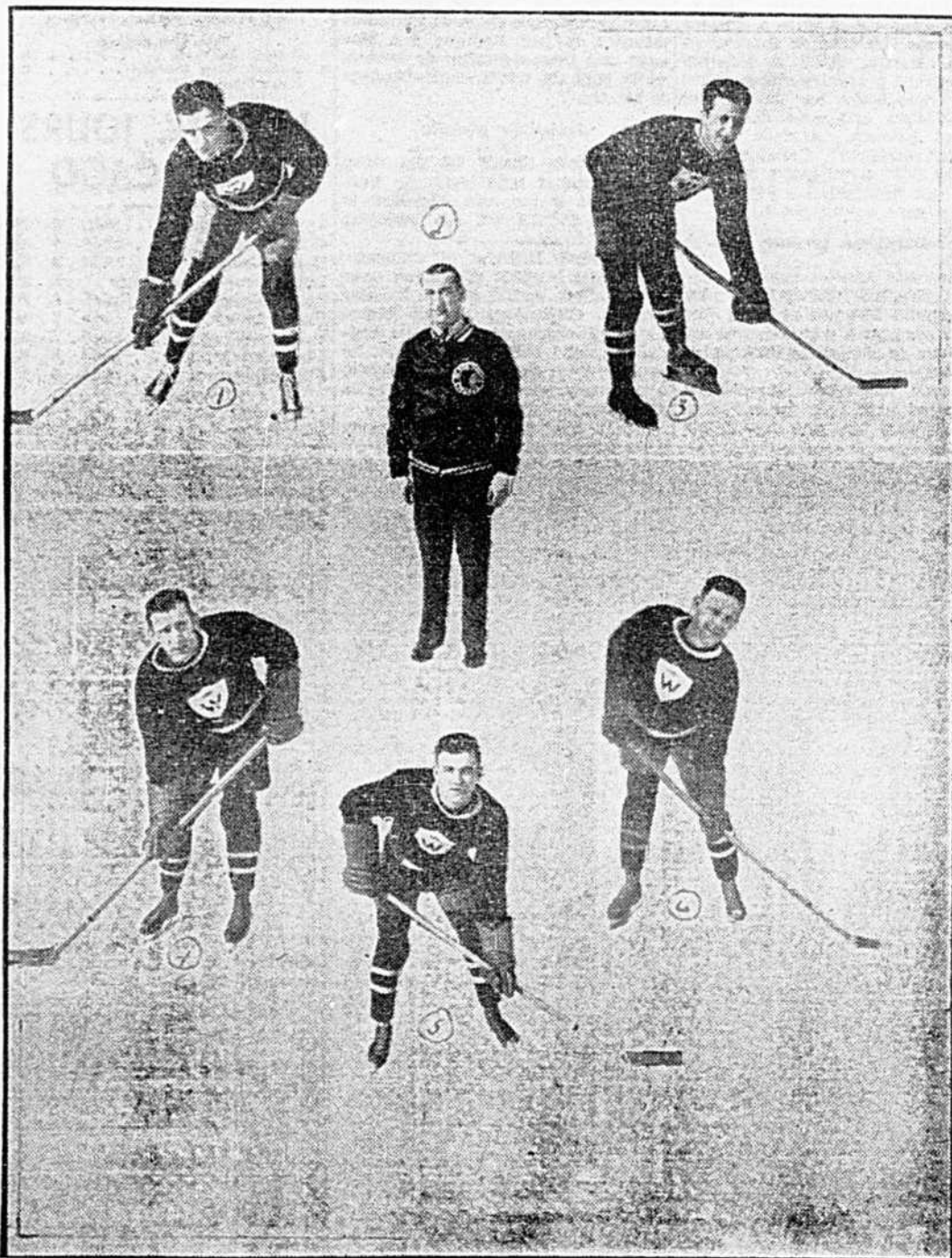
On voit ci-haut le club de hockey de l'école "Le Plateau", champion pour la deuxième année consécutive de la ligue du parc Lafontaine. Il a affiché une magnifique tenue en conservant la tête de la ligue toute la saison et il a terminé en première position avec une avance de six points sur son plus proche rival. De gauche à droite: Paul Stuart, gérant; C. Blanchette, E. Bouchard, J. Bourke, M. Trudeau, R. Rémillard, G. Gamache, A. Nantel, C. Baril, J. Normandin, J. Gilbert, G. Bonhomme, R. Bleau, A. Chabot.



On voit ci-haut l'équipe du Bergeron Barber Shop qui a remporté 17 victoires et subi 8 défaites au cours de la saison qui vient de se terminer. On remarque dans le groupe, en avant, de gauche à droite: Léo Dubé, Eugène Lalonde et Charles Therrien. En arrière dans le même ordre: Phil Drolet, René Papineau, Paul Paquette, Jos. Corbell, Paul Auclair, Eddie Marquette, Paul Petelle, A. Cardinal et Antonio Bergeron.



Inactif depuis le mois de novembre dernier à la suite d'une fracture de la cheville, ARMAND MONDOU, populaire joueur de centre du Canadien, reviendra à son poste ce soir alors que le Canadien clôturera sa saison régulière.



L'équipe Sorel-Wildor a connu cet hiver de magnifiques succès et participe actuellement au tournoi provincial qui se déroule à l'Académie Roussin, organisé par Marcel Gauthier. On remarque ici (1) Jean de Tonancour, (2) Wildor Larochelle, autrefois du Canadien et Chicago, (3) Fernand Arcand, frère de Paul-Emile, (4) Dollard Larochelle, frère de Wildor, (5) Bill Bérard, (6) Almanzor Lusignan.